LSE · LONDON · COMICA
LIBRARY
UNIVERSITY OF LONDON

PC 2301
GUi

QUEEN MARY COLLEGE
(University of London)
LIBRARY

Class Mark	Stock No.
PC2301 G.21	18209
Author or Entry Word	**Location**
Guillaume, G.	GALLERY
Title	**Fund**
Temps et verbe.	French

QM Library
23 1435570 4

WITHDRAWN
FROM STOCK
QMUL LIBRARY

54

TEMPS ET VERBE

DU MÊME AUTEUR :

LE PROBLÈME DE L'ARTICLE ET SA SOLUTION DANS LA LANGUE FRANÇAISE. Paris 1919. Prix VOLNEY décerné par les cinq Académies.

EAST LONDON COLLEGE
(UNIVERSITY OF LONDON)
LIBRARY

COLLECTION LINGUISTIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS – XXVII

TEMPS ET VERBE

THÉORIE DES ASPECTS, DES MODES

ET DES TEMPS

PAR

GUSTAVE GUILLAUME

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1929

18209.

COLLECTION LINGUISTIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS — XXVII

TEMPS ET VERBE

THÉORIE DES ASPECTS, DES MODES ET DES TEMPS

PAR

GUSTAVE GUILLAUME

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES,
LAURÉAT DE L'INSTITUT

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1929

PC 2.3N
G21
L

A LA MÉMOIRE DE M. LOUIS HAVET

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION. 1

CHAPITRE PREMIER. — PRINCIPE D'ANALYSE ET THÈSE GÉNÉRALE.

Les instants caractéristiques de la formation de l'image-temps. 7

CHAPITRE II. — LA RÉALISATION DE L'IMAGE VERBALE DANS LE TEMPS IN POSSE.

Théorie des aspects et des modes nominaux. 15

CHAPITRE III. — LA RÉALISATION DE L'IMAGE VERBALE DANS LE TEMPS IN FIERI.

Théorie des modes verbaux. 29

CHAPITRE IV. — LA RÉALISATION DE L'IMAGE VERBALE DANS LE TEMPS IN ESSE.

Théorie des temps. 51

CHAPITRE V. — PROJECTION DE LA SYSTÉMATIQUE VERBO-TEMPORELLE SUR LE PLAN HISTORIQUE. 77

CHAPITRE VI. — DOMINANCE ET RÉSISTANCE DANS LA SYSTÉMATIQUE VERBO-TEMPORELLE.

Inégale réductibilité des différents schèmes à l'unité linéaire. 113

CONCLUSION. 121

APPENDICE. . . . . .

I. Plan d'une terminologie grammaticale en concordance avec la théorie exposée dans le corps de l'ouvrage. 129

II. Du point de vue adopté dans cet ouvrage. 132

INTRODUCTION

L'architecture du temps diffère beaucoup d'une langue à l'autre, que la comparaison ait lieu entre langues appartenant à des familles différentes ou entre langues apparentées, comme le sont les langues indo-européennes. Là, en effet, où — pour ne citer que des exemples typiques et généralement connus — le latin compte trois passés, on en compte en grec quatre, en français cinq[1], en allemand trois[1], en russe un nombre qui varie avec celui des aspects dont le verbe est pourvu. Même désaccord quant au nombre des futurs : deux en latin, un en grec et parfois deux, en français quatre[2], en allemand deux, en russe un nombre variable en connexion avec celui des passés. Il n'est qu'un point sur lequel les cinq langues précitées s'accordent : l'unité du présent.

L'attitude de la linguistique en présence de ces systématisations dissemblables du temps a été, communément, de n'y pas voir autre chose que le résultat, plus ou moins accidentel, du développement mécanique du langage. Et, de fait, il n'est pas une seule des formes temporelles du verbe dont on ne puisse rendre raison de cette manière.

Mais cette explication, satisfaisante au point de vue historique, ne l'est pas au point de vue théorique. Comment concevoir, en effet, que du seul développement

1. Dans ce nombre sont comprises les constructions composées à auxiliaire présent, que la suite de l'ouvrage classe comme présent de l'aspect composé du verbe.

2. Ce nombre comprend les conditionnels qui ne sont, en français, comme on le verra plus loin, que des futurs plus hypothétiques que les futurs proprement dits.

mécanique du langage puisse résulter un édifice aussi abstraitement systématique que celui du temps dans l'universalité des langues? Il y a là une contradiction à laquelle on n'échappe que si l'on suppose le système du temps capable de s'accommoder, par le jeu de transformations intérieures n'en altérant pas l'unité d'agencement, aux conséquences matérielles du développement mécanique du langage.

L'examen des faits montre qu'il en est ainsi.

Le système du temps, tout en demeurant égal à lui-même *in globo*, est sujet à se construire différemment suivant qu'on le développe par rapport à telle ou telle des oppositions qu'il enferme.

Un exemple aidera à fixer les idées.

Le latin rapporte le système du temps à la relation de présent à passé : *amo-amavi*, et c'est autour de cette rela-

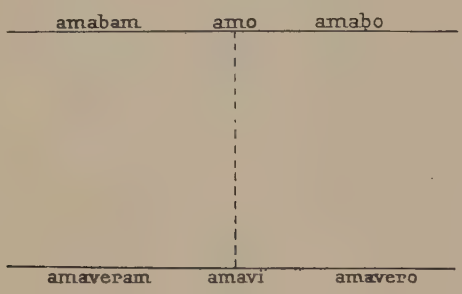

Fig. 1

Le système des temps latins

tion, prise comme axe, qu'il développe les deux époques passée et future : ce qui donne, ainsi que le montre la figure ci-dessus, d'un côté de cet axe, un futur de présent *amabo* et un futur de passé *amavero* et, de l'autre côté, un passé de présent *amabam* et un passé de passé *amaveram*.

En français, le système en soi demeure le même,

mais son axe — *sa base analytique* — est changé; ce n'est plus l'opposition de présent à passé, mais, dans le présent même, celle de ses éléments constitutifs : la parcelle de passé et la parcelle de futur qu'il enferme; et c'est autour de cette opposition, prise comme axe du système, que se développent les époques passée et future : de là dans l'époque passée, deux passés, l'un de la partie future du présent : *aimai, eus* aimé [1], l'autre de la partie passée : *aimais, avais* aimé, et dans l'époque future, deux futurs, l'un de la partie future du présent : *aimerai, aurai* aimé, l'autre de la partie passée : *aimerais, aurais* aimé. La figure ci-dessous représente ce système [2].

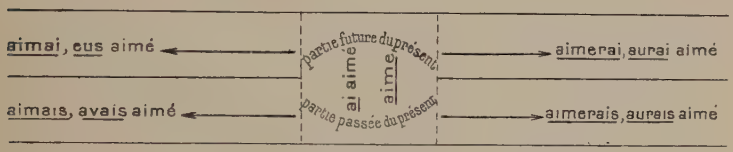

Fig. 2
Le système des temps français

On pourrait, en changeant de langue ou d'époque, multiplier ces exemples : il apparaîtrait partout que le système du temps demeure en soi constant et que si l'architecture en diffère, c'est qu'il s'ordonne par rap-

1. La distinction de la construction simple *aimer* et de la construction composée *avoir aimé*, n'est pas une distinction de *temps* mais d'*aspect* (voir chapitre II).

2. C'est celui de la langue écrite. La langue parlée, qui ne fait usage ni du parfait défini ni du parfait antérieur, fonde son système des temps sur la distinction non pas des deux parties constitutives du présent, mais sur celle du présent constitué et du présent rompu. Le présent constitué lui donne l'opposition de présent à futur : *j'aime, j'ai* aimé — *j'aimerai, j'aurai* aimé, et le présent rompu, devenu ainsi un présent zéro, l'opposition directe de passé à futur : *j'aimais, j'avais* aimé — *j'aimerais, j'aurais* aimé. Il sera montré, en effet, plus loin (pp. 54-59) que le conditionnel est un futur qui s'appuie directement sur la partie passée du présent, c'est-à-dire, en fait, sur le passé même, le présent ne possédant une existence distincte qu'en vertu de la juxtaposition d'une parcelle de futur à une parcelle de passé.

port à une différente opposition de deux de ses parties constitutives.

Si puissantes que soient les facultés d'analyse de la masse des sujets parlants, la possibilité de déceler à l'intérieur du système du temps des antagonismes nouveaux propres à lui servir d'axe est loin d'être illimitée; elle est toutefois assez étendue pour permettre de le renouveler, *sans rien lui ôter de sa rationalité interne,* autant que l'exige la résistance invincible qu'il doit opposer, afin de ne pas être détruit, aux variations mécaniques et arbitraires du langage.

Comment s'opère cette résistance? Les choses se passent ainsi :

La variation mécanique du langage introduit arbitrairement dans le système des innovations qui lui sont étrangères et dont la valeur expressive est perçue avec plus ou moins d'intensité par l'ensemble des sujets parlants.

Si cette perception manque d'intensité, le système résiste efficacement *in statu quo* et ces innovations arbitrairement introduites ne se fixent pas dans la langue. Le système, dans lequel elles ne trouvent pas leur place, les rejette, et, après une existence plus ou moins éphémère, elles tombent dans l'oubli.

Si, au contraire, la valeur expressive des dites innovations est perçue avec intensité, le système, incapable d'une résistance efficace *in statu quo,* change de base analytique et se reconstruit de manière à se les incorporer, grâce à un nouvel assemblage de ses parties.

C'est ce qui s'est produit au moment où le latin est devenu le français. Le système verbo-temporel latin, menacé de rupture par tout un ensemble d'innovations émanant du substrat, s'est recomposé sur une base analytique nouvelle en vue de s'incorporer celles de ces inno-

vations dont la valeur expressive, trop intensément perçue, rendait l'élimination impossible.

Lorsqu'un système s'est ainsi intégré, par sa propre transformation interne, des innovations de source externe, qui, autrement, l'eussent rompu[1], ces innovations, quoique originairement arbitraires[2], font partie du système *comme s'*il les avait engendrées rationnellement en vertu de ses propres motifs : d'où possibilité de les justifier « en système » sans même avoir à faire mention des conditions mécaniques dans lesquelles elles se sont produites.

Ainsi, dans la partie formelle de la langue, où les signes se groupent en systèmes, l'explication mécanique se double partout d'une explication psychologique, ce qui permet de recourir à volonté soit à l'une, soit à l'autre.

La première présente, en quelque sorte, la face externe du phénomène : c'est-à-dire les accidents phonétiques ou analogiques à la suite desquels les formes ont acquis leur valeur; et la seconde, la face interne : c'est-à-dire les transformations de système qui ont accompagné et permis cette acquisition — ce qui est une manière de la causer.

Les deux, chacune dans leur ordre, sont également valables, mais tandis que l'explication mécanique représente la pratique suivie avec succès dans de nom-

1. Cette incorporation est généralement rapide, la nécessité de maintenir les formes en système imposant sans délai la découverte des moyens grâce auxquels elle pourra s'opérer.

2. Arbitraires par rapport au système dominant. Dues à l'influence d'un substrat, comme c'est le cas le plus fréquent, elles ne sont pas arbitraires par rapport à ce substrat et le mot arbitraire doit s'entendre alors avec une certaine relativité. Il y a heurt d'interprétations rationnelles divergentes plutôt qu'arbitraire proprement dit. De là, finalement, ce caractère de haute raison qui se marque, sur de longues périodes, dans l'évolution de la morphologie. De chaque conflit d'un système dominant avec un système substrat résulte un tiers système qui réunit en lui ce qu'il y a de plus hautement rationnel dans les deux premiers.

breux travaux, on ignore à peu près complètement les possibilités de l'explication psychologique : rares sont, en effet, les ouvrages où elle occupe une place importante, plus rares encore ceux comme la présente étude où elle est tout.

Cela tient à ce que la linguistique, dans sa crainte de ne pas garder avec les faits un contact assez étroit, a évité, autant que possible, d'aborder les problèmes de morphologie du « dedans », du côté de la pensée, — ce à quoi elle eût été amenée nécessairement si elle eût perçu avec netteté qu'un système morphologique considéré abstraitement en lui-même, indépendamment de ses signes représentatifs, est une entité qui, pour être immatérielle, n'en constitue pas moins un facteur réel de la langue, comportant un mode d'évolution propre que l'évolution, plus apparente, des autres facteurs est tenue de respecter, et dont il incombe, par conséquent, au linguiste d'acquérir une vue distincte.

Tel est l'objet du présent ouvrage. L'expérience qu'il tente — dans les limites de la question du temps et du verbe — c'est de dégager analytiquement de l'ensemble complexe du langage, la partie systématique idéelle, en vue de la soumettre à une étude exclusive qui en révèle les propriétés et les lois.

CHAPITRE PREMIER

PRINCIPE D'ANALYSE ET THÈSE GÉNÉRALE

Les instants caractéristiques de la formation de l'image-temps

La grammaire traditionnelle, lorsqu'elle traite du temps, ce à quoi elle est tenue au chapitre du verbe, vu que le propre du verbe est d'être sous-tendu de temps, le considère invariablement comme une ligne infinie, recomposée de deux segments dans le prolongement l'un de l'autre, le passé et le futur, que distingue la coupure, insérée entre eux, du présent. Soit figurément :

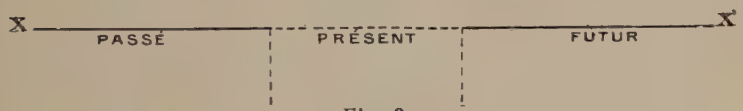

Fig. 3

Cette figuration, dont on peut dire qu'elle porte au maximum le panoramisme du temps, est la plus achevée, la plus « réalisée » qu'on puisse concevoir. C'est le résultat d'un grand effort de visée (voir p. 10) en vue d'obtenir une image autonome [1], aussi concrète que possible [2], d'une chose en soi difficilement représentable et

1. C'est-à-dire une image individualisée, extérieure à l'objet que le temps est appelé à véhiculer.
2. Le temps est chose si abstraite que le fait seul de s'en faire une image nette suppose une puissante concrétion.

qui n'acquiert une existence propre (distincte de l'ensemble de la réalité) qu'en vertu d'une abstraction, la plus importante sans doute qu'ait jamais produite l'esprit humain.

Mais pour le linguiste, et les fins qu'il poursuit, cette image optima du temps est un instrument insuffisant. Son défaut vient précisément de sa « perfection ». Ce qu'elle offre au regard, c'est du temps déjà construit en pensée, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors que l'analyse demanderait qu'on vît du temps en train de se construire dans la pensée. Il est concevable, en effet, que pour s'introduire profondément à la connaissance d'un objet, cet objet fût-il le temps, point ne suffit de le considérer à l'état achevé, mais qu'il faut de plus, et surtout, se représenter les états par lesquels il a passé avant d'atteindre sa forme d'achèvement.

Autrement dit, la vue du temps au degré d'achèvement maximum ci-dessus décrit en donne une connaissance extrinsèque, mais pour une connaissance intrinsèque, il importerait de pouvoir suivre pas à pas, en quelque sorte, la genèse de l'image-temps dans la pensée.

Cette possibilité d'une description génétique de l'image-temps n'est pas à exclure *à priori*. De sérieuses raisons existent même de la retenir.

Les voici. Pour être une opération mentale extrêmement brève, la formation de l'image-temps dans l'esprit n'en demande pas moins un temps, très court sans doute, mais non pas infiniment court, et par conséquent **réel** [1]. Il s'ensuit que cette formation peut être rapportée à un axe, — une certaine durée de temps qu'on se représente linéairement, — qui est le lieu de tout ce qui a trait à la figuration mentale du temps. Nous nommerons cet axe, l'axe du temps *chronogénétique*, et l'opération de pensée qui s'y développe, la *chronogénèse*.

La possession de cet axe accroît considérablement les possibilités analytiques en révélant un plan profond de la morphologie verbale que la grammaire traditionnelle a

1. *La pensée en action de langage exige réellement du temps.* Il y a là un principe de grande portée en linguistique psychologique et en linguistique générale.

complètement ignoré. Pour toute section, en effet, qu'on porte sur l'axe chronogénétique, on obtient, du fait même que chaque section ainsi portée instantanéise ce qui se passe sur cet axe, une vue par profil du phénomène de la formation de l'image-temps dans l'esprit.

Ce sectionnement de l'axe chronogénétique peut théoriquement s'y répéter de point en point, et le nombre des profils devenir illimité. Mais on conçoit qu'il n'est intéressant de les relever que pour autant qu'ils se présentent distincts des profils antécédent et conséquent. Aussi n'y a-t-il lieu de sectionner l'axe du temps chronogénétique qu'aux points susceptibles de correspondre à un profil singulier.

Ces points, — les seuls points singuliers que puisse offrir en soi un axe limité, — sont au nombre de trois : *initial, médian, final,* et marquent chacun un instant caractéristique de la formation de l'image-temps.

D'après ces données, essayons de nous représenter ce que doit être l'image-temps à chacun de ces trois instants : nous en obtiendrons des profils consécutifs.

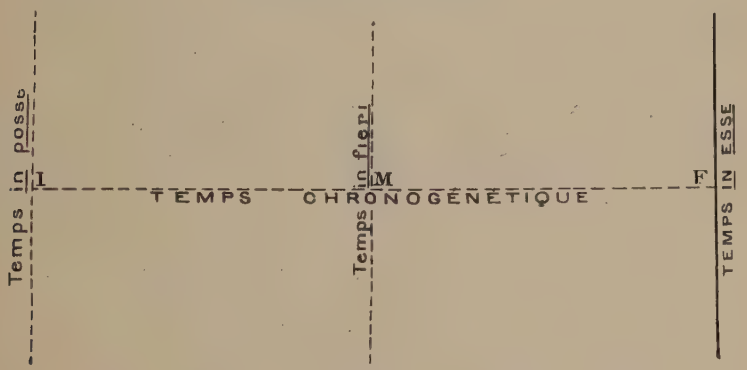

Fig. 4

Le temps chronogénétique et les profils successifs de l'image-temps.

A l'instant initial (position I de la figure ci-dessus), la chronogénèse n'a pas encore opéré, elle est seulement en pouvoir d'opérer : l'image-temps saisie sur cet instant de la chronogénèse est le temps *in posse* (c'est-à-dire une image

que la pensée n'a aucunement réalisée, mais qu'elle est, néanmoins, en puissance de réaliser).

A l'instant médian (toute position de type intercalaire entre I et F), la chronogénèse a plus ou moins opéré et l'image-temps saisie en telle position se présente en cours de formation dans l'esprit. C'est le temps *in fieri*.

A l'instant final (position F), la chronogénèse a fini d'opérer et la vue qu'on en prend sur cet instant correspond à l'image-temps achevée décrite au début et que nous nommerons désormais pour bien l'opposer aux deux autres : le temps *in esse*.

Soit au total trois profils caractéristiques de la formation de l'image-temps : en puissance, en devenir, en réalité, profils qui représentent, dans la formation mentale de l'image-temps, les *axes chronothétiques*. Considérée dans son ensemble, l'opération de pensée qui se développe sur ces axes est la *chronothèse*. Elle fixe dans l'esprit l'image-temps que la chronogénèse vient de créer.

Quant au mouvement par lequel, dans le procès de la formation de l'image-temps, la chronogénèse, en action sur l'axe qui lui est propre, se porte d'un axe chronothétique au suivant, comme il s'agit d'une opération de pensée *réalisatrice*, non pas particulière au temps et au verbe, mais tout à fait générale dans le langage, nous la désignerons par le terme de *visée* [1].

La visée, qui réalise le temps, réalise aussi le verbe. Les deux opérations sont simultanées. Il en résulte que la réalisation du verbe est sujette à se produire successivement sur les trois axes chronothétiques déterminés ci-dessus (*in posse, in fieri, in esse*) ; autrement dit sur les trois profils

1. Déjà, dans un précédent ouvrage (*Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*), nous avons eu l'occasion de décrire en détail cette opération *réalisatrice* de la visée. Il s'agissait non pas du verbe mais du nom, et il est apparu que l'article est le signe avec lequel la visée en opère la réalisation. Car le nom dans la langue (nom en puissance) est autre chose que le nom dans le discours (nom en effet). Dans la langue, le nom ne possède que le pouvoir de prendre telle ou telle forme plus ou moins étendue (individu, espèce, collection plus ou moins vaste, etc.) ; dans le discours il prend effectivement l'une de ces formes possibles. On peut donc dire de l'article que sa fonction est de dénoter la transition du nom en puissance au nom en effet.

caractéristiques du phénomène de la formation de l'image-temps.

De là, un ensemble de formes verbales, *qui sont toutes d'ordre temporel.* Aspect, mode, temps ne se réfèrent pas, comme l'enseigne la grammaire traditionnelle, à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes d'un phénomène de nature unique : la chronogénèse; en un mot, l'aspect, le mode, le temps représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation.

La réalisation du verbe dans le temps *in posse* donne lieu aux modes nominaux (infinitif et participe) et aux formes de ces modes, *transportables aux autres modes,* que les linguistes désignent sous le nom d'*aspects.* Le français compte deux aspects [1], simple et composé, qui répétés dans les deux modes, donnent quatre constructions : *finir, finissant, avoir fini, ayant fini.*

La réalisation du verbe dans le temps *in fieri* donne lieu en français à une forme modale *ad hoc* qui, appliquée aux deux aspects et aux deux formes temporelles que comporte le temps *in fieri* [2] fournit les quatre constructions (1 forme modale × 2 aspects × 2 temps = 4 constructions) dont l'ensemble constitue le mode subjonctif : *que j'aime, que j'aie aimé, que j'aimasse, que j'eusse aimé.*

Enfin la réalisation du verbe dans le temps *in esse,* divisible en trois époques, donne lieu à une forme modale *ad hoc* applicable : 1° aux deux aspects et aux deux formes temporelles [2] que comporte chacune des deux époques infiniment étendues que sont le passé et le futur. Dans les deux formes du futur est comprise la forme de conditionnel, qui, en français, n'est, à la vérité, qu'un futur de degré particulier et non pas un mode (voir pp. 54-59). Soit huit constructions (1 forme modale × 2 aspects × 2 formes

1. Il existe un troisième aspect surcomposé (voir pp. 19-20) d'un emploi restreint qui, si on le fait entrer en ligne de compte, augmente chacun des deux modes d'une construction. Les modes nominaux compteraient ainsi six constructions (2 modes × 3 aspects = 6 constructions), *finir, finissant; avoir fini, ayant fini; avoir eu fini, ayant eu fini.*

2. Voir la note de la page suivante.

temporelles × 2 époques = 8 constructions) : *j'aimai, j'aimais, j'eus aimé, j'avais aimé, j'aimerai, j'aimerais, j'aurai aimé, j'aurais aimé.* La forme dite deuxième du conditionnel ressortit au subjonctif (voir pp. 48-49); 2° aux deux aspects et à la forme temporelle unique [1] que comporte le présent, époque étroitement limitée. Soit deux constructions (1 forme modale × 2 aspects × 1 forme temporelle × 1 époque = 2 constructions) : *j'aime, j'ai aimé.*

Toutes époques réunies, le total est de dix constructions, dont l'ensemble constitue le mode indicatif.

Quant au mode impératif, qui est plus un mode de parole qu'un mode de pensée (voir pp. 47-48), il emprunte sa forme, suivant le verbe, soit à l'indicatif, soit au subjonctif : *Soyons* (subjonctif) *forts. Aimons* (indicatif) *la lutte.*

On remarquera que les formes augmentent en nombre lorsqu'on atteint le temps *in esse.* C'est là un effet de la réalisation, devenue complète, de l'image-temps. Entre le temps *in esse* et le temps *in fieri,* il y a, notamment, cette différence que le premier, très « réalisé », se divise en trois époques, tandis que le second, peu « réalisé », ne forme qu'une vaste époque indivise. C'est pourquoi le mode subjonctif ne comporte pour toutes les époques pas plus de constructions (quatre exactement) que le mode indicatif pour une seule des époques étendues, passé ou futur.

Telle est, dans ses grandes lignes, la thèse soutenue dans le présent ouvrage.

Présentée dans les termes qu'on vient de lire, elle est un calque strict de ce qui a lieu dans la langue française moderne. Mais au fond, *mutatis mutandis,* elle vaut pour toute époque et toute langue. On a eu soin, du reste, de l'exposer, dans le corps de l'ouvrage, sous une forme appropriée à des vues comparatives. Ce qu'on a demandé à la langue française, c'est de livrer des données d'analyse applicables à toute autre langue, le choix, pour cet objet,

1. On verra par la suite (chap. IV) pourquoi les époques infiniment étendues et, à leur imitation, le temps *in fieri,* comportent deux formes temporelles, tandis que le présent, époque étroitement limitée, n'en comporte qu'une.

de la langue française étant motivé moins par la nationalité de l'auteur que par le caractère abstrait du développement analytique de cette langue. Plus une langue analyse dans l'abstrait, plus elle est propre à fournir des bases stables à la linguistique psychologique comparative. L'abstrait est un, le concret multiple.

La qualité des données comparatives fondamentales tirées de la langue française est, au surplus, démontrée dans un avant-dernier chapitre (V) qui étudie comparativement la systématique verbo-temporelle du latin, du grec ancien, de l'allemand et du russe par les moyens employés dans le reste du livre à l'étude du système verbo-temporel français. Ce chapitre fait apercevoir la possibilité prochaine d'opérer en linguistique psychologique avec autant de sûreté qu'en linguistique phonétique.

Un sixième et dernier chapitre compare les différents systèmes verbo-temporels au point de vue de leur aptitude, très inégale, à se transformer en un système d'une symétrie différente [1].

1. L'étude du système français occupe à elle seule dans cet ouvrage mand et russe. Cela ne tient pas, comme on pourrait le supposer à plus de place que celle des quatre systèmes : latin, grec ancien, allepremière vue, à une faute de proportion, mais à ce que la théorie générale a été exposée en prenant comme exemple le système français, de telle sorte que la partie apparemment consacrée à ce système enferme, outre ce qui le concerne particulièrement, toutes les investigations qu'a entraînées la détermination de principes applicables universellement. De là son étendue.

CHAPITRE II

LA RÉALISATION DE L'IMAGE VERBALE DANS LE TEMPS IN POSSE

Théorie des aspects et des modes nominaux

Il existe dans la langue des mots qu'il suffit de prononcer, même isolément, pour que l'idée de temps s'éveille dans l'esprit. Cette idée de temps que le mot emporte avec soi, qui fait partie intégrante de sa signification, c'est le temps *in posse,* qui peut se définir : le temps intérieur à l'image de mot.

Le temps *in esse,* à l'inverse, est du temps extérieur à l'image de mot, non pas celui qui se développe en elle, mais celui dans lequel elle se développe.

La présence du temps *in posse* est particulièrement sensible dans le verbe, qui lui doit ce qu'on pourrait appeler sa *tension,* c'est-à-dire l'impression de mobilité progressive qui en est inséparable.

Le temps *in posse* étant par définition du temps intérieur à l'image verbale, il se conçoit que c'est à l'intérieur du verbe qu'il convient d'en faire l'étude.

Prenons, à cet effet, le verbe *marcher,* et dans la vue de ne le considérer que pour le temps qu'il contient intérieurement, inscrivons-le entre deux limites A et B qui ne seront pas franchies.

Entre ces deux limites A et B, supposées aussi proches ou aussi éloignées que l'on voudra, le verbe *marcher* peut être figuré par une ligne

A——————————B

marcher

Cette ligne A B représente une étendue *quelconque*, et conçue tout à fait abstraitement, offerte à la tension du verbe *marcher*.

Cette tension commençant en A pour s'achever en B, elle occupe successivement dans l'intervalle A B des positions t, dont la série

$$\overset{t_0+t_1+t_2}{\text{A}\ |\ldots\ldots\ldots

Cette représentation à la fois tensive et détensive du verbe s'exprime dans la langue française par participe en *- ant.*

Position finale : t_n. — Le verbe n'a plus devant lui aucune possibilité de tension et la détension est seule à entrer dans la composition de l'image verbale. Soit analytiquement :

$$t_n = o/détension$$

Le signe *o*, sur détension, exprime l'absence de tension. Cette représentation entièrement détensive du verbe a pour expression dans la langue française le participe passé *marché.*

Au résumé, dans le temps *in posse,* trois thèmes de recomposition de l'image verbale s'offrent à l'esprit :

1° Tension seulement = infinitif.

2° Tension et détension juxtaposées = participe en *- ant.*

3° Détension seulement = participe passé.

Il est aisé de démontrer que la valeur de ces trois constructions du mode nominal, infinitif, participe en *- ant* et participe passé, est *très exactement* celle qu'il faut attendre de la constitution analytique de chacune d'elles.

Marcher est l'image du verbe en tension seulement, c'est-à-dire l'image non pas d'une action qui se produit, mais qui peut se produire, qui peut résulter d'une volonté, d'une intention. Que je me pose, en effet, la question : « quelles actions puis-je accomplir? », la réponse que je me ferai à moi-même va se formuler en infinitifs; je puis : marcher, courir, manger, boire, dormir, penser, lire, écrire, etc..., etc... *Marchant* est beaucoup moins virtuel, c'est un complexe de tension et de détension. Si je dis : *marchant,* je vois l'action non pas seulement en devenir comme avec l'infinitif, mais aussi en réalité. Et comme ceci compense cela, l'impression d'ensemble est celle d'une action en cours.

Quant au participe *marché,* comme expression de la seule

détension du verbe il en donne une image *morte* : ce qui subsiste du verbe après que la tension en est échappée.

La possession de ces trois types de positions nous met à même de représenter dans son entier le développement analytique du verbe sous sa forme simple :

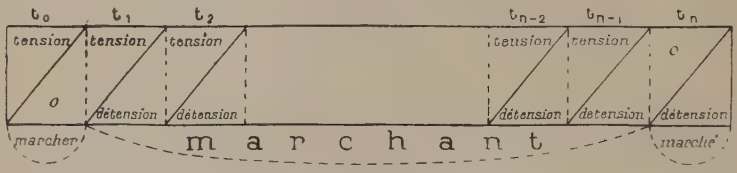

(Série 1) **Fig. 5**

Dans ce déroulement analytique, tout est parfaitement normal jusqu'en t_n, mais ce point atteint, qui marque la limite finale du verbe, un curieux problème se pose, dont la solution ne sera obtenue que par l'ouverture d'une nouvelle série verbale.

Voici en quoi consiste ce problème :

La position finale t_n fait partie intégrante du verbe puisqu'elle l'achève. Elle doit donc, étant incluse dans le verbe, avoir forme de verbe. Or le verbe suppose tension (voir p. 15) et la position t_n, par cela même qu'elle achève le verbe, ne comporte plus de tension, mais se passe tout entière en détension — cette détension étant exprimée par le participe passé, qui est beaucoup plus un adjectif qu'un verbe. Ainsi cette limite t_n est verbe par position, mais n'est plus verbe par sa composition. Il y a là une antinomie que la langue résout en reprenant en tension par le moyen d'un verbe *ad hoc,* dit auxiliaire, la détension exprimée par le participe.

Le résultat est la création d'un nouveau verbe *avoir marché,* sur lequel se répétera identiquement tout ce qui vient d'être décrit à propos du verbe *marcher,* de telle sorte que ce verbe devra être représenté par une deuxième série de positions t', de contenu identique aux positions t de la première série qui représente le verbe *marcher.* Soit :

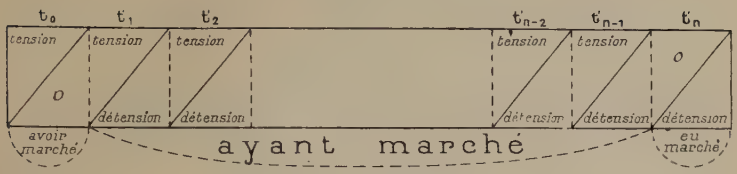

(Série 2) Fig. 6

Tout se passe dans cette nouvelle série exactement de la même manière que dans la série précédente; à la position initiale t'_0 correspond la forme infinitive : *avoir marché,* qui représente la tension sans détension; aux positions médianes $t'_1+t'_2.....t'_{n-2}+t'_{n-1}$, la forme participiale *ayant marché,* qui représente la tension accompagnée de détension, soit, comme précédemment, une vision sensiblement plus réelle que la vision d'infinitif; et une fois atteinte la limite t'_n, le problème de sa position finale se pose de nouveau dans les mêmes termes. Verbe encore en tant que dernier instant du déroulement verbal, cette limite finale n'est plus verbe par sa composition, entièrement détensive. La contradiction se résout, comme à la fin de la première série analytique, en reprenant en tension, par le moyen de l'auxiliaire, la détension exprimée cette fois par les deux participes, celui du verbe et celui de l'auxiliaire qui a servi une première fois déjà à rétablir la tension. D'où création d'un nouveau et troisième verbe : *avoir eu marché.*

Ce nouveau verbe commence par se développer analytiquement de la même manière que ceux qui l'ont précédé : la position initiale, toute en tension, donne l'infinitif : *avoir eu marché,* les positions médianes, à la fois tensives et détensives, donnent le participe en *- ant : ayant eu marché,* mais on s'arrête là et la position finale n'est pas atteinte, le problème qu'elle poserait à l'esprit, si on y accédait, n'étant pas grammaticalement soluble par les moyens dont on dispose. On a en effet tiré déjà de l'auxiliaire tout ce qu'on en pouvait obtenir : il a servi une première fois à rétablir la tension du verbe, puis quand le nouveau verbe ainsi créé s'est à son tour détensé, le même auxiliaire en a de nouveau rétabli la tension, en sorte que

dans le troisième verbe obtenu par ce moyen, il figure sous les deux formes tensive (*avoir*) et détensive (*eu*) : *avoir eu marché*. Visiblement ses capacités sont épuisées.

Il s'ensuit que le verbe surcomposé du type *avoir eu marché* met un terme définitif au renouvellement analytique du verbe, — tout au moins dans l'actuel état de langue.

Ce renouvellement analytique du verbe français, renouvellement qui s'étend sur trois séries, fait qu'il n'existe pas dans la langue de mot qui exprime le verbe intégralement, mais seulement des mots qui en expriment un *aspect*, — c'est-à-dire, comme on vient de le voir, une phase analytique. Et comme deux phases analytiques ont pu être ouvertes, fermées et rouvertes, et une troisième phase ouverte mais non fermée, on compte, en définitive, trois aspects du verbe, dont l'ensemble recompose le verbe français, à savoir :

1° Un aspect simple représenté par l'infinitif non composé : *marcher*, que nous nommerons l'*aspect tensif*, vu qu'il représente le verbe en tension.

2° Un aspect composé représenté par auxiliaire + participe passé = *avoir marché*, que nous nommerons l'*aspect extensif*, vu qu'il sert à renouveler la tension du verbe au moment où elle expire et à la prolonger au delà d'elle-même, en extension.

3° Un aspect surcomposé représenté par auxiliaire + participe passé d'auxiliaire + participe passé de verbe = *avoir eu marché*, et que nous nommerons l'*aspect bi-extensif* en considération de ce qu'il reprend en tension, au moment où elle expire, l'extension précédemment obtenue par le même moyen.

*
**

La question qui se pose après cette genèse analytique des aspects du verbe français, est d'en déterminer la valeur en emploi, c'est-à-dire ce qu'ils sont aptes à signifier dans le discours.

Cette valeur ressort directement, ainsi qu'il va être mon-

tré, du caractère des séries analytiques auxquelles ils appartiennent.

L'aspect tensif, qui comprend les formes verbales de la première série analytique (verbe de forme simple) éveille dans l'esprit l'image même du verbe dans son déroulement. *Mettre son chapeau,* par exemple, montre le chapeau qui, conduit par la main, va à la tête.

L'aspect extensif, qui comprend les formes verbales de la deuxième série analytique (verbe de forme composée), éveille dans l'esprit non plus le déroulement même de l'image verbale, mais le déroulement d'une « séquelle » de cette image, — le mot séquelle étant pris ici comme terme général pour désigner n'importe quelle situation résultante susceptible de se déterminer dans la pensée comme suite dans le temps d'une action ou d'un état qui a existé antérieurement. *Avoir mis son chapeau,* par exemple, n'exprime pas l'idée du chapeau que la main conduit à la tête, contenue dans le verbe *mettre,* mais l'idée consécutive (idée-séquelle) du chapeau déjà placé sur la tête.

Cette séquelle d'image verbale dont la définition dans l'esprit entraîne la refonte du verbe dans un nouveau moule grammatical — la forme composée au lieu de la forme simple — est, suivant le verbe et suivant l'emploi, plus ou moins imagée.

Dans les cas tels que le précédent, où elle se dessine en une image nette, l'aspect extensif du verbe en reçoit un contenu sémantique propre. *Avoir mis son chapeau,* qui image le chapeau posé sur la tête, est, en signification, tout autre chose que *mettre son chapeau,* qui image le chapeau non encore sur la tête et dirigé seulement vers elle. Le verbe composé se présente ici comme une sorte de verbe second n'exprimant pas la même idée que le verbe premier, simple.

Mais il est des verbes et des emplois où la séquelle verbale exprimée par l'aspect extensif s'image à peine, si peu même qu'on pourrait dire qu'elle ne s'image pas du tout. Dans le verbe *marcher,* par exemple, la forme composée *avoir marché* n'offre à l'esprit aucune image nette de séquelle et montre seulement que l'action *marcher* a cessé

d'être. La séquelle verbale, en ce cas, se réduit, *à un simple point d'observation* situé au delà du verbe, mais ne portant pas de signification individuelle appréciable; d'où cette conséquence que l'aspect extensif, au lieu de recevoir de cette séquelle un contenu sémantique propre, n'en reçoit qu'une valeur temporelle faisant ressortir l'antériorité de l'image verbale proprement dite par rapport au point-séquelle d'où on la considère.

La langue a largement exploité cette dernière valeur de l'aspect extensif et il en est résulté la concurrence de la construction composée avec la construction simple, concurrence qui a abouti, comme on sait, au triomphe, dans un champ très large, sinon universel, de la première sur la seconde. Non seulement le parfait défini, simple, a été éliminé de la langue parlée au profit du parfait indéfini, composé, mais il a perdu beaucoup de terrain dans la langue écrite, et l'on peut dire qu'actuellement il est possible, sous condition de ne pas s'écarter du style adéquat, d'écrire un gros ouvrage sans recourir une seule fois au parfait défini. — Pour plus de détails sur cette question, se reporter au chapitre IV qui en traite (voir pp. 69-70) au point de vue *temps,* alors qu'elle n'est envisagée ici qu'au point de vue de l'*aspect.*

L'aspect bi-extensif clôt le système. Il comprend les formes surcomposées : *avoir eu marché, ayant eu marché* de la troisième série analytique, inachevable pour les raisons qui ont été dites. (Voir pp. 19-20.)

A première vue on a peine à distinguer en quoi l'aspect bi-extensif diffère de l'aspect simplement extensif, car, somme toute, *avoir eu fini* ne dit pas grand'chose de plus que *avoir fini.*

Mais la différence se révèle lorsqu'on considère l'emploi qui est fait des aspects extensif et bi-extensif. Il apparaît alors que leur but, leur raison d'être est de *permettre l'expression de n'importe quel rapport d'antériorité sans avoir à changer d'époque.* Autrement dit, à la chronologie en surface qui déroule à nos yeux des époques successives : passé, présent, futur, l'aspect bi-extensif, aidé de l'aspect extensif.

qui a déjà accompli le premier pas dans cette voie, substitue la chronologie par changement d'aspect ou chronologie en profondeur. La chronologie en surface se marque dans le temps *in esse*, la chronologie en profondeur dans le temps *in posse* et c'est son résultat qui est porté dans le temps *in esse*. Voici des exemples : *Dès qu'il a déjeuné, il s'en va.* Dans cette phrase, « a déjeuné » exprime une action passée et « s'en va » une action présente. En surface, pour exprimer ce rapport, il faudrait changer d'époque et dire, à supposer que ce fût possible : *Dès qu'il déjeuna, il s'en va.* Mais ce n'est pas ainsi que la pensée opère, car il importe beaucoup pour elle de pouvoir concentrer toutes les relations qu'elle veut mettre en lumière dans le champ étroit, et conséquemment d'époque unique, de la conscience actuelle. Aussi exprime-t-on l'antériorité de *déjeuner* par rapport à *s'en aller* à l'aide d'un changement d'aspect, ce qui permet de ne pas changer d'époque et d'exprimer le passé sans quitter du regard le présent.

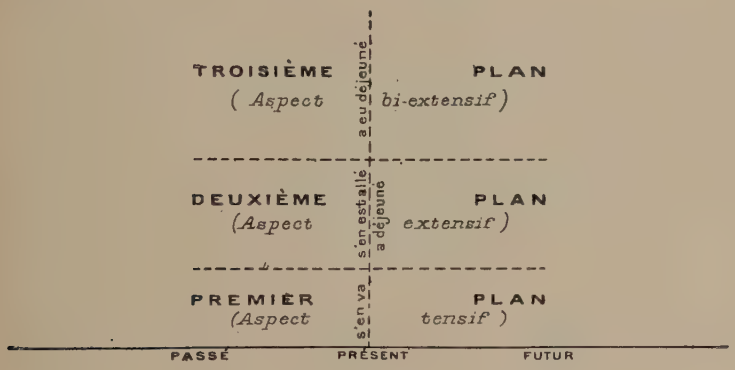

Fig. 7

Soit maintenant la phrase avec parfait surcomposé : *Dès qu'il a eu déjeuné, il s'en est allé.* Les mêmes conditions s'y retrouvent. D'une part une action passée « s'en est allé » qui, quoique passée, s'exprime, grâce à l'aspect, au présent, et d'autre part une autre action passée « avoir déjeuné » qui est antérieure à la première. Il s'agit d'exprimer

cette antériorité sans avoir à changer d'époque, c'est-à-dire sans quitter le présent. On y réussit en faisant appel à l'aspect bi-extensif, qui à la chronologie en surface qu'exprimeraient les temps substitue la chronologie en profondeur qu'exprime l'aspect.

Autrement dit, au lieu de marquer la chronologie en rangeant les images verbales l'une à côté de l'autre sur la ligne du temps *in esse,* on indique cette chronologie en les disposant en profondeur l'une sous l'autre sur une ligne qui recoupe le temps *in esse* en un point unique, le présent, ainsi que le montre la figure ci-dessus.

Quant à la différence de valeur de l'aspect extensif et de l'aspect bi-extensif, elle se résume en ceci que les deux aspects ont la même valeur absolue, mais n'ont pas la même valeur relative. L'aspect extensif occupe une position de deuxième plan dans le temps *in posse* et l'aspect bi-extensif une position de troisième plan (voir fig. 7).

L'aspect est une forme du verbe absolument générale, comme telle transportable à tous les modes et susceptible de prendre dans chaque mode la marque de tous les temps que le mode comprend. De fait, on retrouve les trois aspects dont nous venons de déterminer la valeur dans le mode infinitif, le plus général et le plus virtuel de tous, dans les modes participe, subjonctif et indicatif [1].

Le mode participe en - *ant* —, comme le mode infinitif, — appartient au temps *in posse* et l'on peut se demander pourquoi le temps *in posse* enferme deux modes (infinitif et participe) alors que le temps *in fieri* (subjonctif) et le temps *in esse* (indicatif) n'en comptent qu'un seul chacun. Ce défaut de symétrie, dans une langue aussi symétrique que la langue française, donne à réfléchir.

La vérité est que le mot *mode* n'est pas ici d'une entière exactitude et qu'on se trouve en présence, *dans le mode nominal resté un,* des mêmes deux formes temporelles qui existent dans les autres modes, *mais portées à un degré de*

1. L'impératif qui n'est pas pleinement (voir p. 47) et le conditionnel qui n'est pas vraiment (voir pp. 54-59) mode n'ont pas à être mis en cause ici.

généralité extrême, ainsi que l'exige le temps *in posse,* dont le propre est de représenter la notion de temps dégagée de tout ce qui n'a pas généralité absolue.

En d'autres termes, l'opposition des deux infinitifs (*marcher, avoir marché*) aux deux participes en *- ant* (*marchant, ayant marché*) doit être considérée, dans le mode nominal, comme une expression très abstraite — très généralisée — de l'opposition qui se marque, dans le mode indicatif, de parfait défini et parfait antérieur à imparfait et plus-que-parfait, de futur simple et futur antérieur à conditionnel présent et conditionnel passé; et, dans le mode subjonctif, de présent et parfait à imparfait et plus-que-parfait.

L'époque présente, indivisible par définition (voir p. 52), ne donne pas lieu, dans le mode indicatif, auquel elle appartient essentiellement [1] (voir pp. 31-32), à cette opposition de formes temporelles et les deux constructions d'aspect qu'elle enferme, la simple (= présent proprement dit) et la composée (= parfait indéfini) — au lieu de quatre aux époques passée et future — correspondent, dans le mode nominal, aux constructions simple et composée en *- ant.* La tension et la détension juxtaposées par ces constructions représentent, à l'état virtuel, la parcelle de futur et la parcelle de passé juxtaposées, à l'état actuel, dans le présent (voir p. 63).

Il reste pour en avoir terminé avec la question des aspects, telle qu'elle se présente dans la langue française, à traiter de l'auxiliaire des formes composées, qui est tantôt *avoir,* et tantôt *être,* suivant le verbe dont il s'agit.

Cet auxiliaire, comme on l'a vu (p. 18), se détermine sur la limite qui achève le verbe, c'est-à-dire au moment où la détension se dessine seule au regard de l'esprit. De ce qu'à ce moment on recourt tantôt à un auxiliaire et tantôt à un autre, on infère que cette détension ne se présenterait pas toujours à l'esprit sous des traits identiques. Comme le verbe, elle aurait ses aspects.

Cette inférence est fondée. Si l'auxiliaire change au moment de la détension finale, c'est que la détension du verbe

1. En dehors du mode indicatif, il n'y a pas de distinction d'époques (voir pp. 71-75).

est susceptible d'ouvrir à la pensée deux perspectives différentes. Un exemple va nous permettre de le démontrer. Soit, d'une part, le verbe *sortir* qui se conjugue avec *être* et, d'autre part, le verbe *marcher*, qui se conjugue avec *avoir*.

Représentons-nous l'action de « sortir », ou ce qui est mieux encore pour la bien analyser, réalisons-la effectivement en nous dirigeant vers l'issue du lieu où nous nous trouvons. Je me dirige vers cette issue, je la franchis : je *suis* sorti. Or à cet instant précis qui, dans le développement analytique du verbe, correspond exactement à la position finale détensive (t_n), puis-je continuer de sortir? Non pas, car c'est chose faite et pour pouvoir sortir encore il me faudrait préalablement rentrer ou, à tout le moins, me diriger vers une autre issue, en un mot recommencer l'action, non pas la continuer. Comme on le voit, le verbe *sortir* enferme intérieurement une limite de tension.

Pareille limite n'existe pas dans le verbe *marcher*. Pour nous en rendre compte, réalisons de nouveau l'action [1]. Je me lève, je me mets à marcher, je marche, je m'arrête; or, m'étant arrêté, rien ne s'oppose à ce que je reprenne *immédiatement* ma marche, au lieu qu'avec *sortir* la reprise de l'action ne pouvait être que *médiate :* il me fallait rentrer d'abord ou me diriger vers une nouvelle issue. On voit par là que le verbe *marcher*, susceptible en soi d'une continuation continue, n'enferme intérieurement aucune limite de tension.

C'est l'ouverture, à l'achèvement du verbe, de deux différentes perspectives de continuation (au fond continuité et discontinuité [2]) que dénonce l'opposition des auxiliaires *avoir* et *être*. Là où la tension rencontre dans l'idée même du verbe sa limite, le verbe entre passivement dans sa phase d'extension et l'on fait précéder le participe passé de l'auxi-

1. Il va sans dire que nous ne tenons compte ici que du verbe en *soi*, abstraction complète étant faite de toutes contingences externes qui pourraient en borner le développement. En un mot, nous n'envisageons que l'idée du verbe (point de vue potentiel).

2. L'auxiliaire *avoir* laisse ouverte la continuité de la continuation du verbe. L'auxiliaire *être* vient de ce que cette continuité de continuation est rompue, de par le sens même du verbe.

liaire *être*. Là où la tension ne rencontre point de limite dans l'idée du verbe [1], le verbe entre activement dans sa phase d'extension et le participe passé se fait précéder de l'auxiliaire *avoir* [2].

1. Les verbes transitifs sont des verbes dont la tension ne rencontre pas sa limite dans le verbe, mais au delà, dans l'objet du verbe. Aussi prennent-ils indistinctement l'auxiliaire *avoir*.

2. Le fait que les verbes *apparaître, paraître, disparaître* se conjuguent avec les deux auxiliaires *avoir* et *être* ne fait pas de difficulté. La cause en est que ces verbes comportent, à peu près nécessairement, l'alternance du point de vue *devenir* avec le point de vue *être*. *Disparaître* peut signifier à volonté : devenir de moins en moins visible ou être de moins en moins visible. L'auxiliaire *être* dénonce le premier de ces points de vue; l'auxiliaire *avoir* le second. *La tache est disparue* = la tache est devenue invisible. *La tache a disparu* = la tache est à présent invisible. D'une construction à l'autre l'idée finale reste la même et la variation porte uniquement sur l'opération de pensée constitutive. Mais cette variation génétique suffit à ce que la limite de tension du verbe ne soit pas placée identiquement dans les deux cas : une chose qui est *devenue* invisible ne peut pas immédiatement continuer de devenir invisible; mais une chose qui *est* invisible peut immédiatement continuer d'être invisible. Il y a continuité virtuelle de la continuation dans le second cas et discontinuité dans le premier.

A noter qu'avant de se répartir d'après le principe indiqué dans le chapitre ci-dessus, les deux auxiliaires *avoir* et *être* ont longtemps flotté. Cela tient à ce que leur répartition résulte d'une opération de pensée purement abstraite, qui consiste à regarder et analyser uniquement le concept du verbe. C'est en analysant le concept de *tomber* qu'on arrive à cette notion que ce concept contient sa propre limite et qu'une fois tombé, on ne peut sans hiatus continuer de tomber. Or, la contemplation du concept contenu dans le mot, abstraction faite de toute application mentale, est une attitude récente de la pensée — attitude dont le développement de l'article en français est un témoignage (voy. G. Guillaume : *Le Problème de l'article*) — et c'est ce qui explique qu'à date relativement peu ancienne, on rencontre des verbes comme *tomber* conjugués alternativement avec *être* et *avoir*. — La langue populaire, dont l'analyse est moins abstraite que celle de la langue de la société cultivée, continue d'appliquer l'auxiliaire *avoir* à tous les verbes de sens actif : *il a tombé*, et l'auxiliaire *être* à tous les verbes de sens passif, y compris le verbe « être » : *quand je suis été me coucher*, etc. (Cour d'assises : un témoin.)

CHAPITRE III

LA RÉALISATION DE L'IMAGE VERBALE DANS LE TEMPS IN FIERI

Théorie des modes verbaux

Le chapitre précédent a montré les effets du temps *in posse* à l'*intérieur* du verbe. La tâche est maintenant d'étudier la transition du temps *in posse* au temps *in esse*, lequel se développe *extérieurement* à l'image verbale. Le lieu de cette transition est le temps chronogénétique (voir p. 8).

De deux choses l'une : ou la transition du temps *in posse* au temps *in esse* est complète et le temps chronogénétique parcouru dans son entier, ou elle est incomplète et le temps

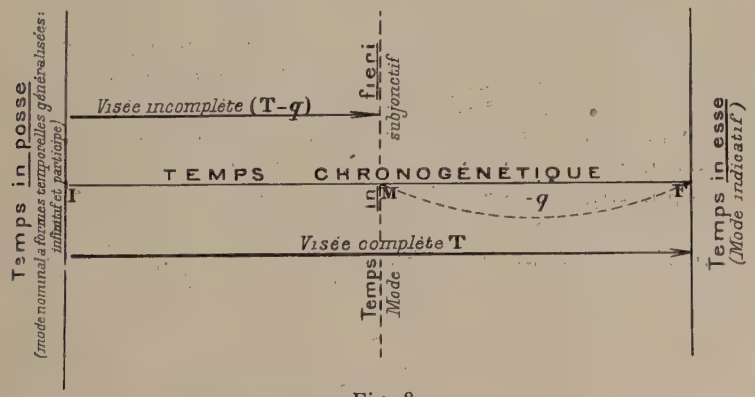

Fig. 8

chronogénétique parcouru en partie seulement. Dans le premier cas, on emploie l'indicatif, dans le second, le subjonctif (voir fig. ci-dessus).

Pour que la transition soit complète, il faut que les idées que la visée a à traverser soient, en quelque sorte, assez transparentes pour ne l'intercepter aucunement et la laisser arriver, avec l'image verbale qu'elle véhicule, jusqu'au temps *in esse*. Dans le cas contraire, la visée, plus ou moins interceptée par l'idée qu'elle traverse, n'atteint pas son but et l'image verbale qu'elle véhicule et destine, en principe, au temps *in esse* en est réduite à se réaliser dans le temps *in fieri*.

Ceci fait de la théorie des modes une sorte de *dioptrique* de la visée, toute la question étant de reconnaître quels milieux laissent la visée les traverser librement et quels milieux en arrêtent plus ou moins la marche.

On infère de là que si l'on dit : *je crois qu'il est venu* et *je regrette qu'il soit venu*, c'est que la visée à travers *croire* s'opère dans des conditions meilleures qu'à travers *regretter*. *Croire* serait pour elle un milieu non interceptif et *regretter* un milieu interceptif. De telle sorte que si l'on pose que la visée à travers *croire* effectue dans le temps chronogénétique un parcours T égal à la distance du temps *in posse* au *temps in esse* (voir fig. 8), on est conduit par cela même à poser que la visée à travers *regretter* n'effectue dans le temps chronogénétique qu'un parcours T — *q*, *q* étant l'élément interceptif plus ou moins important qui empêche la visée d'atteindre au temps *in esse* et l'oblige à abandonner, en quelque sorte, l'image verbale au temps *in fieri*.

Les pages qui suivent ont pour objet d'étudier cette dioptrique de la visée et d'en déterminer les lois. Une remarque préalable utile, tout à fait générale, est que le *problème du mode est essentiellement un problème de visée*. Le mode ne dépend à aucun degré du verbe regardé [1], mais de l'idée à travers laquelle on regarde ce verbe.

*
**

Lorsqu'on rapproche, dans la langue française, les formes que comprennent les deux grands modes, indicatif et sub-

1. Exception faite pour l'impératif, qui est un cas particulier comportant un déplacement important des opérations de pensée (voir pp. 47-48).

jonctif, un fait ne peut manquer de retenir l'attention. C'est que le subjonctif ne compte pour l'ensemble du temps, c'est-à-dire pour les deux époques *passé* et *futur*, plus la coupure du *présent*, que quatre formes, alors que dans l'indicatif on compte quatre formes pour le passé, quatre pour le futur (conditionnel compris. Voir p. 1, note 2) et deux pour le présent.

Le contraste de cette richesse et de cette pauvreté en formes temporelles donne à penser que le subjonctif se réfère à une autre représentation générale du temps que le mode indicatif. La représentation indicative serait une représentation plus achevée, plus réalisée que la représentation subjonctive.

On remarque, en outre, que pour les trois époques, passé, présent, futur, le subjonctif offre le même nombre de formes, *quatre*, que l'indicatif pour chacune des deux époques infiniment extensibles, *passé* et *futur*.

Les choses se passent comme si le temps au subjonctif ne formait qu'une seule grande époque et ignorait la coupure du présent nécessaire à la division du temps en époques opposables. Et comme, d'autre part, l'emploi qui est fait des formes subjonctives corrobore cette manière de voir (au subjonctif s'opère, en quelque sorte, une synthèse des époques et la construction *qu'il soit venu*, par exemple, représentera aussi bien un futur qu'un passé : *j'attendrai qu'il soit venu; je regrette qu'il soit venu*), l'idée vient que le mode subjonctif serait le mode du temps amorphe, non divisible en époques et le mode indicatif, le mode du temps formé, nettement « réalisé » et, partant, divisible en époques.

Or, pour pouvoir diviser le temps en époques, il faut disposer du *présent*. Sans la coupure du présent le temps est amorphe. C'est dire que *la morphologie du temps se lie à la faculté d'y inscrire le présent, et plus généralement :* L'ACTUALITÉ, terme qui embrasse à la fois le présent absolu et le présent relatif.

Ce principe, si on le rapproche des données précédemment acquises, resserre le problème et suscite une hypothèse qui paraît en être la clef, savoir : que si les époques se présentent distinctes dans le mode indicatif et indistinctes dans

le mode subjonctif, la cause en pourrait être que le premier inclurait l'actualité dans le temps mais que le second l'en exclurait.

Dans l'affirmative, la théorie particulière des modes de chaque langue reviendrait à savoir quelles idées, lorsque la visée les traverse, mènent à l'actualité et quelles n'y mènent pas. Au terme des premières, l'actualité étant atteinte (point F de la figure 8) se profilerait le temps divisé en époques, nommé ici le temps *in esse,* tandis qu'au terme des autres (point M de la figure 8), l'actualité n'étant pas atteinte, aucune forme nette du temps ne se dessinerait. La pensée demeurerait à mi-chemin entre le temps *in posse* et le temps *in esse,* c'est-à-dire dans le domaine indistinct du temps *in fieri.*

L'hypothèse qu'on vient d'envisager appelle une large vérification expérimentale, une vérification exhaustive. Mais au début, si l'on veut écarter le risque de dérober l'essentiel sous l'accessoire, il est prudent de borner l'examen, — qu'il sera toujours loisible d'étendre ensuite, — aux idées universelles les plus nécessaires à l'existence même de la pensée. Quatre idées offrent à cet égard toutes garanties : *possible, probable, certain* et *réel.*

De ces quatre idées la première seule gouverne le subjonctif : *Il est possible qu'il vienne.* Les trois autres gouvernent l'indicatif : *Il est probable qu'il viendra. Il est certain qu'il viendra. Il est réel qu'il est venu.* D'après ce qui vient d'être exposé, la notion de possible exclurait donc l'actualité, tandis que les notions de *probable,* de *certain* et de *réel* l'incluraient.

Il va être démontré qu'il en est ainsi. Dans le possible, lit-on dans le vocabulaire philosophique de Goblot [1], les chances d'être et de ne pas être sont égales; quant au probable, c'est un possible qui a plus de chances d'être que de ne pas être.

Le terme chances d'être, employé dans cette double définition, peut être remplacé par celui, équivalent et plus

1. Ce petit ouvrage ne donne que des définitions consacrées, qui, par conséquent, ne sont point faites pour les besoins de la thèse soutenue ici.

strict, de *capacité d'actualité*. Car être, c'est posséder la réalité; or la réalité suppose l'actualité, qui est le point précis où le virtuel passe au réel.

Ce changement opéré, la définition, nullement modifiée dans sa teneur mais précisée dans ses termes, peut être formulée de la manière suivante :

Le propre de la notion de *possible* est d'annuler la capacité d'actualité (= chances d'être) par une capacité égale et contraire (= chances de ne pas être). Le propre de la notion de *probable*, de conférer à la capacité d'actualité une existence positive (les chances d'être l'emportant sur celles de ne pas être). En d'autres termes : possible = capacité d'actualité zéro; probable = capacité d'actualité différente de zéro mais aussi petite que l'on voudra.

Si on fait le *probable* très faible, on est conduit à se représenter cette capacité par la plus petite figure possible : le point. Puis faisant croître le probable d'une quantité aussi petite que l'on voudra, on est amené à inscrire un deuxième point à côté du premier; un probable un peu plus grand encore ferait ajouter un troisième point à côté des deux déjà inscrits. Progressivement on tracerait ainsi, en faisant croître le probable par quantités très petites, une ligne (suite de points) qui, à un moment donné, aurait la longueur voulue pour correspondre, par la quantité de probable dont elle serait l'expression, à la notion de *certain*, dans laquelle il convient de voir la plus haute expression de la probabilité, et pour ainsi dire son superlatif, le degré que le *probable* peut atteindre mais ne peut pas dépasser. Ceci nous montre que du point de vue chronogénétique, seul en cause ici, le *probable* et le *certain* expriment une seule et même *spécificité*. Autrement dit, au regard de la visée, qui connaît des choses en qualité et non en quantité [1], le *probable* se présente comme une identité du *certain*, ce qui permet, *dans les limites ci-dessus déterminées*, de poser l'égalité :

Probable = Certain

Cette égalité se traduit dans la langue par l'emploi du

1. Le *certain* n'est qu'une très grande quantité de *probable*. De l'un à l'autre, c'est la quantité qui a varié et non la qualité.

même mode après l'une et l'autre de ces deux notions : *Il est certain qu'il viendra. Il est probable qu'il viendra.*

On peut, du reste, se représenter graphiquement, et il est utile de le faire pour une conception exacte de la théorie des modes, cette égalité formelle du *probable* et du *certain.*

A cet effet, considérons une première ligne horizontale $x\,x'$ ou plan d'origine de la visée, c'est-à-dire la visée à son départ, et convenons de figurer le mouvement de la visée par une flèche verticale $y\,y'$. Avec la notion de *possible,* cette flèche verticale ne rencontrant pas l'*actualité* au cours

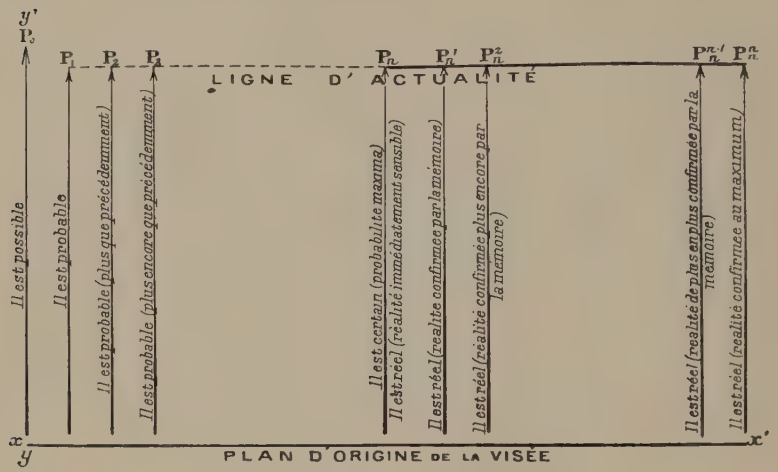

Fig. 9

de son développement s'élève indéfiniment (voir fig. 9). Il n'en va pas de même avec la notion de probable. La flèche $y\,y'$ ne s'élève plus sans rencontrer de limite et s'arrête à la ligne figurée par pointillé sur la figure ci-dessus et représentative de l'actualité. Si le probable est très faible, la visée s'arrête sur cette ligne au point initial P_1, si le probable est plus grand au point P_2, plus grand encore au point P_3 et ainsi de suite jusqu'au point P_n, qui représente le *certain.* Après quoi il n'y a plus rien dans l'ordre de la prévision, qui est clos. Au delà du certain, dans le prolongement de la

ligne d'actualité, c'est le réel. Il n'y a que le réel qui soit plus certain encore, si l'on peut dire ainsi, que le *certain*. Ce prolongement de la ligne d'actualité au delà du certain (P_n) est représenté sur la figure 9 par trait plein [1] faisant suite au trait pointillé.

En définitive la ligne d'actualité se présente, dans son ensemble, comme une ligne menée *parallèlement* au plan d'origine de la visée et, par conséquent, également distante en tous ses points de ce plan d'origine. Elle est seulement susceptible d'être recoupée par la visée en des points différents de son développement et correspondant pratiquement à une idée plus ou moins large de probabilité.

Mais que la probabilité soit large ou étroite, qu'il y ait probabilité simple, certitude ou réalité, la distance entre le plan d'origine de la visée et son point d'achèvement demeure la même. C'est l'*invariance* de cette distance, et, conséquemment, du chemin parcouru par la visée, qui cause l'emploi du même mode, l'indicatif, après des expressions de valeur aussi différente que *il est probable, il est certain, il est réel.*

L'invariance du trajet de la visée à travers ces trois expressions, ainsi que la parfaite détermination de ce trajet, suggère d'y voir l'unité de mesure de la visée et de considérer les trois expressions précitées comme des *expressions-étalons* et, en quelque sorte, les mètres à déterminer le mode. A ces trois expressions on peut en adjoindre plusieurs autres qui, sous des dehors un peu moins abstraits, comportent une visée identique. A côté de *il est probable* on inscrira utilement : *il est prévisible, il est prévu, je prévois,* etc.; à côté de *il est certain : je crois, il a été fixé, arrêté,* etc.; à côté de *il est réel : il est visible, il a été vu, constaté, je vois,* etc..., etc...

On arrive ainsi à disposer d'expressions-étalons en nombre suffisant pour tous les cas [2] et qui, sous des mots

1. L'extension du trait plein représente la confirmation plus ou moins importante que l'esprit se donne à lui-même de la réalité constatée.

2. Un trop petit nombre d'expressions-étalons contraindrait l'esprit à un travail de réduction excessif. Mieux vaut, pratiquement, en augmenter un peu le nombre.

différents, se réfèrent à une même longueur de visée. La question du mode se réduit, dès lors, à l'emploi de ces expressions-étalons en tant que moyens de mesurer le trajet imposé à la visée par les différentes expressions qu'elle est sujette à traverser.

Citons des exemples pour mieux fixer les idées. Soit la phrase : *je regrette que Pierre soit venu*. Le verbe *regretter* s'y rapporte à un événement qui a eu lieu effectivement, qui fait partie du réel (Pierre, en fait, est venu) ; et des expressions-étalons mentionnées plus haut, celle qui s'en éloigne le moins par le sens, c'est : *Il a été constaté*. Elle est loin, toutefois, de dire tout ce que dit *regretter*, et si, en pensée, on la soustrait de ce verbe, il reste non pas zéro, comme il arriverait si les deux expressions étaient de signification sensiblement égale, mais un quantum q, appréciable, qui représente la distance que la visée aurait encore à parcourir avant d'atteindre la ligne d'actualité.

On peut donc écrire :

$$\text{je regrette} - \text{il a été constaté} = q$$

d'où, au lieu d'une visée T entière, une visée incomplète de forme :

$$T - q$$

C'est ce quantum q qui, en voilant à l'esprit la ligne d'actualité, impose, dans l'exemple précité, la construction subjonctive.

Considérons à présent *croire* dans : *je crois qu'il est venu*. L'expression-étalon qui s'en éloigne le moins par le sens c'est *je prévois*. Mais cette fois, les deux verbes sont si proches que le reste de la soustraction égale sensiblement zéro :

$$\text{je crois} - \text{je prévois} = 0$$

Ce qui justifie le mode indicatif, aucun quantum intercepteur n'empêchant ici la visée de parvenir jusqu'à la ligne d'actualité.

Soit maintenant le verbe *vouloir* dans : *je veux qu'il vienne*. La visée de *venir* s'opère à travers *vouloir*. Or *vouloir*, on ne tarde pas à le reconnaître, n'est sensiblement égal à au-

cune des expressions-étalons dont on dispose. Certes, dans *vouloir* il y a bien une prévision en ce sens que ce qu'on veut est chose prévisible, mais cette prévision est si largement débordée par la volition qu'on peut poser, comme précédemment :

$$\text{vouloir} - \text{être prévisible} = q$$

le reste de la soustraction q exprimant l'excès de signification qui, dans *vouloir*, arrête la visée avant qu'elle ait atteint la ligne d'actualité.

Encore un exemple. Soit : *Il est rare que Pierre vienne.* Comme dans le cas de *regretter*, l'expression *il est rare* se réfère à quelque chose de réalisé, d'acquis. Dire de Pierre « il est rare qu'il vienne », c'est affirmer qu'effectivement Pierre est déjà venu, mais rarement, et de là tirer une sorte de conclusion générale relativement à ses habitudes. Ainsi à la vision du fait qui sert de base au jugement, la pensée ajoute, mêle une supputation relative aux chances que le fait a, généralement, de se produire, — supputation qui constitue le quantum interceptif q empêchant la visée de parvenir jusqu'à la ligne d'actualité.

On vérifie aisément, au surplus, que de toutes les expressions-étalons précitées, il n'en est aucune qui, rapprochée de l'expression *il est rare*, lui soit sensiblement égale, ce qui revient à dire que si de cette expression l'on soustrait l'une quelconque desdites expressions-étalons, il en résulte un reste q, qui cause le mode subjonctif.

On pourrait multiplier à l'infini de tels exemples, la loi se vérifierait toujours que *le mode est fonction du contact ou du non-contact de la visée avec l'actualité*. Et il n'est pas de cas, si difficultueux soient-ils, qui ne s'y ramènent après analyse, ainsi que le démontre l'examen qui suit d'emplois en contradiction apparente avec elle.

Mode indicatif après le verbe « espérer ». — Le verbe *espérer* gouverne l'indicatif : *j'espère qu'il viendra*; le verbe *désirer*, le subjonctif : *je désire qu'il vienne*. A première vue, cette différence paraît mettre en défaut les principes indiqués précédemment. Le verbe *espérer* enfermant,

comme le verbe *désirer,* un certain quantum désidératif, on s'attendrait, en effet, à voir le premier gouverner, ainsi que le second, le subjonctif. Et de ce qu'il n'en est pas ainsi on pourrait être tenté de considérer l'emploi comme exceptionnel.

Ce serait se méprendre. Le vrai est qu'on se trouve en présence d'une anomalie qui n'est qu'apparente et dont il ne reste rien si l'on examine les choses de près.

Rapprochons, à l'effet d'en bien saisir les traits de res-

Fig. 10
Le quantum interceptif *q* dans le verbe *désirer.*

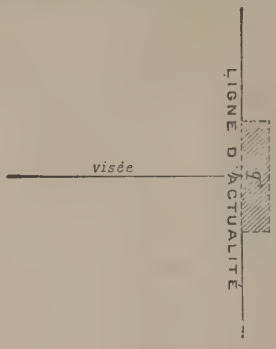

Fig. 11
Le quantum non interceptif *q'* dans le verbe *espérer.*
De *q* à *q'* il y a eu objectivation et changement d'axe (Cf. fig. 15 et 16).

semblance et de différence, les deux verbes en cause. Qui espère, désire, mais tandis que le désir se fait sentir sans que la pensée ait accès au sentiment de probabilité, l'espérance, au contraire, ne naît que de l'accès à ce sentiment, — le désir étant maintenu. Sans une probabilité *minima,* il n'existe aucune raison d'espérer, on peut désirer seulement. Ainsi le premier de ces deux verbes se situe devant la probabilité qu'il n'atteint pas, tandis que le second se situe dans la probabilité même qu'il atteint, — autrement dit sur la ligne que le probable décrit au fur et à mesure qu'il s'accroît, et que nous savons être la ligne d'actualité.

De plus, le verbe *espérer* meurt en même temps que la probabilité, au moment même où celle-ci, parvenue à

son maximum, se change en certitude. Si l'on peut espérer une chose tant qu'elle n'est que probable, il n'y a plus, en effet, à l'espérer de l'instant où elle devient certaine, puisqu'on sait qu'elle se réalisera.

Ainsi la vie du verbe *espérer* se passe tout entière sur la ligne d'actualité, entre la probabilité minima (P_1) et la probabilité maxima (P_n) ou certitude (voir fig. 9). Et elle ne peut se passer ailleurs. Ceci montre que le quantum désidératif que ce verbe enferme est conçu de telle sorte que, loin de s'opposer à ce que la visée accède à la ligne d'actualité, il l'y porte, pour ainsi dire, puisque c'est sur cette ligne seulement qu'il peut exister sous la forme que le verbe *espérer* lui prête.

Autrement dit si, par application des données précédentes, on représente la visée à travers le verbe *désirer* par $T - q$, q étant l'élément interceptif qui la tient distante de la ligne d'actualité, il faut représenter la visée à travers *espérer* par $T - [q' = 0] = T$, q' étant, comme il vient d'être expliqué, une édition nouvelle et non interceptive du quantum désidératif contenu dans le verbe *désirer*.

Mode indicatif après le verbe « croire ». — On dit : *je doute qu'il vienne*, mais : *je crois qu'il viendra*. Le cas, dans ce qu'il comporte de général, est une identité du précédent. Le verbe *croire* et le verbe *douter* enferment l'un et l'autre un quantum dubitatif, mais ce quantum de forme q interceptive dans le second [1] est de forme q' non interceptive dans le premier, où il a subi une refonte lui permettant de fusionner avec l'idée de probabilité.

Le verbe *croire* naît comme le verbe *espérer* sur la ligne d'actualité en P_1 (=probabilité minima) et comme lui il y meurt en P_n au point certitude (= probabilité maxima). A ce moment, on ne dit pas « je crois », mais « je sais ».

La même analyse s'applique au verbe *penser* employé dans un sens voisin de *croire*. *Je pense que Pierre viendra.*

La langue française n'a pas toujours fait nettement le

1. Avec *douter*, on reste dans l'improbabilité et, par conséquent, en deçà de la ligne d'actualité, puisque probabilité = actualité (voir pp. 33-34).

départ entre les quanta interceptifs de forme *q* et les quanta non interceptifs de forme *q'*. Et au XVII[e] siècle, on rencontre encore le mode subjonctif après des verbes tels que *penser, croire* employés affirmativement.

Il en faut conclure que jusqu'à cette époque les quanta dubitatifs contenus dans ces verbes occupaient dans la visée même une place soustraite à son entier développement, en sorte que celle-ci n'atteignait pas au point où elle atteint aujourd'hui (voir fig. 10 et 11).

MODE SUBJONCTIF DANS UNE PROPOSITION RELATIVE APRÈS « LE PREMIER, LE DERNIER, LE SEUL, LE PLUS, LE MOINS » ET AUTRES EXPRESSIONS SUPERLATIVES. — EX. : *Le meilleur homme que j'aie connu. — La seule personne qui ait été témoin du fait.*

La pensée dans les emplois de ce genre opère dans un champ de comparaison plus ou moins vaste dont elle détache un objet qu'elle isole de tous ceux qui y restent en mettant sur lui la marque du superlatif.

Il se forme ainsi entre ce champ de comparaison et l'objet qu'on en retranche et sur lequel la pensée s'arrête finalement un intervalle *q* essentiellement subjectif et aussi petit que l'on voudra, mais qui n'en suffit pas moins — le champ de comparaison en cause n'étant rien d'autre que la ligne d'actualité — à provoquer l'emploi du mode subjonctif.

Toutefois, comme ledit intervalle dépend d'une impression fugitive sujette à s'annuler pour peu que le contexte s'y prête, on rencontre aussi, quoique plus rarement, le mode indicatif. A noter, en particulier, la tendance à préférer ce dernier mode dans les phrases qui énoncent un résultat d'expérience abstrait d'un champ de comparaison trop vaste pour être aisément débordé. Ex. : *L'amour-propre est la seule chose dont on ne vient jamais à bout.*

Un exemple comme : *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux* ne fait pas partie du cas considéré, l'expression *le premier* n'y marquant pas une idée superlative mais circonstancielle : « celui qui fut roi à l'origine, en premier. »

LE MODE DANS LA PROPOSITION RELATIVE. — Le mode dans la relative dépend de l'*actualité* et de la *non-actualité* de l'antécédent, — autrement dit de sa présence ou de son absence sur la ligne d'actualité.

Le sentiment de *présence* à l'actualité entraîne l'indicatif. Le sentiment *d'absence*, le subjonctif.

Voici des exemples :

a) *Je connais un chemin qui conduit à la vérité.* — La relative *qui conduit*, etc., s'appuie sur *un* chemin; or, ce chemin, je le connais et il constitue, par conséquent, une possession *présente* de ma pensée — c'est-à-dire une *actualité* atteinte par elle.

b) *Je cherche un chemin qui conduise à la vérité.* — La relative, comme dans l'exemple précédent, s'appuie sur *un chemin*, mais ce chemin, je le cherche; conséquemment, il ne constitue pas une possession *présente* de ma pensée, mais, au contraire, un objet qu'elle vise à atteindre, qui ne figure pas encore sur sa ligne d'actualité.

c) *Il y a des hommes qui ont eu ce courage.* — La relative s'appuie sur *des hommes;* or de ces hommes, je déclare qu'il y en a, ce qui revient à poser qu'ils constituent une possession *présente* de ma pensée ou, en d'autres termes, une *actualité* atteinte par elle, comme telle.

d) *Il y a peu d'hommes qui aient eu ce courage.* — La relative s'appuie sur des hommes; mais des hommes en question, je déclare qu'il y en a peu; c'est-à-dire que, si, d'une part, j'admets qu'il en existe, d'autre part, je fais ressortir qu'il en manque. Et ce qui est expressément visé ici, c'est ce manque. Il s'ensuit que le mot *hommes* ne recouvre plus dans la pensée un objet senti présent, mais un objet senti absent, en sorte que sa valeur n'est plus celle d'une actualité que la pensée a atteinte, mais d'une actualité qui lui fait défaut, qui se dérobe à elle, qu'elle n'atteint pas.

Le cas est le même si l'on dit : *il n'y a pas d'homme qui ait eu ce courage*, sauf que l'absence est affirmée intégralement, à l'exclusion de toute réserve ayant trait à une

présence restreinte. L'inactualité de l'antécédent n'en est que plus sensible.

Une remarque de détail, mais d'un haut intérêt théorique, est que l'article de l'antécédent est sujet à exercer une action sur le mode de la relative. On doit dire : *Je cherche un chemin qui conduise à la vérité,* mais on peut dire, dans un sens un peu particulier, avec l'indicatif : *Je cherche le chemin qui conduit à la vérité.* La raison de cette influence de l'article sur le mode, c'est que l'article *le* pose comme acquise l'existence du chemin en question. On le cherche, mais on sait qu'il est, à tout le moins qu'il doit être. Il se revêt ainsi dans la pensée d'une sorte de réalité abstraite, qui entraîne le mode indicatif, et dont ce dernier mode, de son côté, éveille le sentiment.

Tout se tient dans une langue et l'état d'un système conditionne l'état des autres systèmes. Ainsi tous les systèmes réunis n'en font qu'un seul, qui constitue l'état de langue.

Le mode après conjonction. — Il y a lieu de distinguer trois groupes de conjonctions :

a. *Conjonctions complexes terminées par* que. — Dans ces conjonctions le mot *que* pose une proposition subordonnée dans la perspective d'une proposition principale et le ou les mots qui précèdent *que* déterminent le caractère actuel ou virtuel de cette perspective.

De là deux groupes de conjonctions, les unes *actualisantes* qui se font suivre de l'indicatif, les autres *virtualisantes* qui se font suivre du subjonctif.

Deux phases sont à envisager dans le développement de la perspective ouverte par la conjonction. La première se rapporte à la *venue* du procès dans le temps : c'est la *phase incidentielle;* la seconde, aux conséquences du procès survenu, ou censé survenu, dans le temps : c'est la *phase conséquentielle.*

La perspective ne devient actuelle qu'avec l'ouverture d'une phase conséquentielle, entraînant la fermeture de la phase incidentielle, ou avec la fermeture de la phase incidentielle entraînant l'ouverture d'une phase conséquentielle.

L'actualité est le lieu de juxtaposition des deux phases perspectives [1].

Il suit de là :

1° Que les conjonctions actualisantes sont toutes celles qui n'impliquent pas une idée ou un sentiment en opposition avec la fermeture de la phase incidentielle et l'ouverture immédiatement consécutive d'une phase conséquentielle. Telles sont les conjonctions : *pendant que, en même temps que,* etc..., *après que, dès que, lorsque, sitôt que,* etc..., *parce que, puisque,* etc..., *de la même manière que,* etc., etc...

Posant un procès dans le temps, ces conjonctions en font le départ d'une suite plus ou moins conséquentielle. Au seul prononcé des mots : *Lorsque Pierre eut déjeuné,* la pensée s'oriente vers un développement subséquent.

2° Que les conjonctions virtualisantes sont celles qui impliquent une idée ou un sentiment en opposition soit avec la fermeture de la phase incidentielle, soit avec l'ouverture d'une phase conséquentielle.

Pratiquement, les emplois qui relèvent de ce cas peuvent être groupés de la manière suivante :

I. — La phase incidentielle reste ouverte après les conjonctions exprimant :

a) Une idée d'hypothèse : *à condition que, pourvu que,* etc., etc...

Les expressions qui se réfèrent à une idée de degré dont on indique la possibilité progressive, tout en laissant dans l'hypothèse la position-limite, c'est-à-dire précisément le point de fermeture de la perspective incidentielle, se font suivre du mode subjonctif. Ex. : *Si puissant qu'il soit, son succès est incertain. Quel que soit le mérite d'un homme, il ne peut échapper à l'envie.*

b) Une idée de prévision plus ou moins désidérative : *afin que, pour que, de manière que,* etc..., ou même de simple expectative : *en attendant que, jusqu'à ce que,* etc...

1. De même, c'est la juxtaposition d'une parcelle de la perspective future à une parcelle de la perspective passée qui détermine le *présent,* ou actuel absolu. *L'actualité* est toujours composée d'un élément réel équilibré par un élément virtuel (voir chapitre IV dans l'ensemble).

Mais le sentiment de prévision *catégorique* ferme la perspective incidentielle. Ex. : *j'agirai de telle sorte qu'il sera satisfait.* L'effet envisagé est ici prévu catégoriquement (certitude de l'obtenir). Si l'on eût dit : *j'agirai de telle sorte qu'il soit satisfait,* il n'y eût eu que prévision désidérative (volonté d'obtenir l'effet envisagé).

c) Une idée d'anticipation, d'exclusion : *avant que, sans que.*

d) Une idée de révocation d'un jugement, d'un point de vue : *loin que, ce n'est pas que.* Ex. : *Ce n'est pas qu'il ait voulu vous nuire, mais il a manqué de présence d'esprit.*

Il faut comprendre dans ces conjonctions virtualisantes la conjonction *zéro* + *que,* qui exclut, par sa composition même, toute perception d'une phase perspective conséquentielle, cette perception ayant sa source dans le mot, ici absent, qui précède *que.*

Ex. : *Que l'on ait longtemps cru à la véridicité de ces récits, s'explique...*

II. — La phase conséquentielle ne s'ouvre pas après les locutions dites concessives : *bien que, quoique, malgré que, encore que,* etc., qui expriment une idée de non-conséquence. Ex. : *Quoique Pierre soit pauvre, il réussira.*

Cet emploi du subjonctif corrobore avec une force toute particulière ce qui a été dit plus haut du principe de détermination du mode après la conjonction. Dans l'exemple précité, la pauvreté de Pierre est un fait acquis, mais de ce que la conjonction *quoique* le montre dépourvu de conséquence, la phase conséquentielle, nécessaire à l'obtention de l'indicatif, reste fermée devant lui : ce qui oblige à ne considérer que la seule phase incidentielle et, conséquemment, à mettre le verbe au mode subjonctif.

B. *Conjonctions simples.* — Ces conjonctions, faute de contenir les éléments analytiques nécessaires à la distinction des deux phases perspectives, à savoir *que,* position de référence, et un terme perspectif (*avant, jusqu'à ce, pour,* etc..., etc...) rapporté à cette position, ne permettent pas de limiter la vision à la seule phase perspective inci-

dentielle. C'est pourquoi elles se font suivre du mode indicatif.

La conjonction *quand* est aussi incidentielle que conséquentielle, tandis que la conjonction *lorsque* est surtout conséquentielle. Cette différence se marque au cas régime. On dira : *je sais* QUAND *Pierre viendra;* on ne dira pas : *je sais* LORSQUE *Pierre viendra.* C'est qu'on a besoin, au cas régime, du sens incidentiel de *quand* — c'est la venue du fait qui est en cause — et non de la portée conséquentielle de *lorsque.*

c. *Locutions conjonctives terminées par* où. — Une particularité de ces conjonctions est de gouverner le mode indicatif là même où l'idée qu'elles expriment requerrait, autrement formulée, le mode subjonctif. Ex. : *jusqu'au moment où il le saura* et *jusqu'à ce qu'il le sache.*

Cela tient à ce que le mot *où* est un adverbe de lieu dont la fonction propre ne saurait s'exercer en dehors du temps réalisé. Dans le temps *in fieri* où le lieu s'indétermine son action serait nulle.

PROBABILITÉ NÉGATIVE. — La négation jointe au probable a pour effet de détruire l'excès positif de chances d'être que contient cette notion. On est ainsi ramené à l'égalité des chances d'être et de non-être qui caractérise la notion de *possible* (voir p. 32).

De là l'emploi du mode subjonctif : *Il n'est pas probable qu'il vienne. Je ne crois pas qu'il vienne.* Toutefois le mode subjonctif n'est pas ici de rigueur et l'on dit également : *Il n'est pas probable qu'il viendra. Je ne crois pas qu'il viendra.*

Cette dernière construction signifie que l'excès de chances d'être contenu dans la notion de *probable* n'était pas entièrement détruit par la négation au moment où le verbe a pris rang dans la chaîne parlée.

Et comme dans un cas de cette espèce un quantum minimal, en plus ou en moins, peut toujours être supposé, l'alternance indicatif/subjonctif joue librement après les expressions de probabilité négative.

LE MODE OPTATIF DANS LA LANGUE FRANÇAISE. — Si la langue française n'a pas, comme d'autres langues, un mode optatif à flexion distincte, du moins possède-t-elle une construction optative dont voici des exemples : *Puissiez-vous réussir! — Dussiez-vous périr, votre devoir est là. — Plût au ciel qu'il l'eût fait. — Fasse le ciel que vous réussissiez.*

Cette construction optative place généralement le sujet après le verbe, comme dans les exemples précités, mais cette position du sujet, de beaucoup la plus fréquente, n'est pas, toutefois, obligatoire absolument, et l'on dira sans difficulté appréciable : *Le ciel fasse que vous réussissiez.* La position du sujet ne saurait donc servir à caractériser le mode.

Ce qui distingue vraiment le mode optatif du mode subjonctif, c'est la différente direction imprimée à la visée.

Dans une phrase à subordonnée subjonctive, comme : *je souhaite que vous puissiez réussir,* la visée chemine d'abord à travers *souhaiter* dans le sens du déroulement de la chaîne parlée, et c'est au sortir de ce verbe qu'elle atteint *pouvoir.* Elle a ainsi marché en suivant l'axe des choses expressément dites, ou *axe d'expression.*

Mais que je ramène l'expression de la même idée à la construction optative : *Puissiez-vous réussir,* la visée, comme précédemment, traverse une idée de souhait, mais n'est pas astreinte, cette idée n'étant pas formulée, à se développer à travers les mots qui l'expriment. Elle se dirige donc directement, et librement, vers le verbe *pouvoir,* son axe n'étant plus celui des idées formulées, ou *axe d'expression,* mais celui des sentiments informulés, ou *axe d'expressivité.*

Dans la mesure où l'on fait la distinction de ces deux axes, on restitue à la langue française un *mode optatif.* Mais il faut tenir compte que c'est beaucoup plus un mode de parole qu'un mode de pensée, non pas une manière particulière de concevoir le temps *in fieri,* mais seulement une différente manière parlée d'y porter le verbe. C'est pourquoi la flexion de l'*optatif* ne diffère pas en français de celle du subjonctif.

LE MODE IMPÉRATIF. — L'impératif est mode de parole, non pas mode de pensée, du moins en français où il emprunte sa flexion soit à l'indicatif, soit au subjonctif. Le trait le plus original de l'impératif français est de devoir la forme indicative ou subjonctive du verbe, non pas à l'idée à travers laquelle on regarde ce verbe, mais à ce verbe lui-même. Partout ailleurs le verbe *être*, par exemple, se mettra à l'indicatif ou au subjonctif, suivant qu'il est vu à travers tel ou tel verbe : *je veux que cela soit* et *je sais que cela est*, sans jamais devoir la forme modale à sa nature propre, mais à l'impératif ce même verbe *être* prendra invariablement la forme subjonctive, due exclusivement à ce qu'il est lui et pas un autre. La source du mode est ici dans la nature même de l'image verbale.

Cette particularité du mode impératif vient du caractère spécial qu'il confère à la notion d'actualité.

L'impératif est une certaine manière de parler qui vise à provoquer, chez le sujet écoutant, l'accomplissement d'un acte que le verbe indique. Par suite, l'emploi de cette manière de parler n'a de raison d'être que pour autant qu'on sait exister chez le sujet à qui l'on s'adresse les pouvoirs indispensables à l'exécution de l'acte dont on réclame de lui l'exécution. Il se détermine ainsi dans l'esprit, au delà de la zone de ces pouvoirs, une limite qui figure le moment où l'impératif a des *probabilités* de devenir efficace.

Cette limite est la ligne d'actualité dans ce mode. Et les verbes qui représentent les *pouvoirs* situés en deçà d'elle récusent d'une manière individuelle et définitive la forme indicative.

Quels sont ces verbes? D'abord *pouvoir*. On ne saurait pertinemment commander à quelqu'un, par exemple, de *marcher* sans avoir posé en principe qu'il *peut* le faire.

Puis les verbes *vouloir* et *savoir*. Si le sujet ne veut ni ne sait, le commandement est vain. Enfin *être* et *avoir* (*avoir* est la réplique active de *être*, passif). Pour *pouvoir* ne faut-il pas d'abord *être*? Et *avoir*? (avoir l'être). On voit que ces deux verbes se situent non seulement en deçà de la

ligne d'actualité impérative [1], mais en deçà de la position occupée par *pouvoir,* situé lui-même en deçà de cette ligne.

Ces cinq verbes, de par leur position en deçà de l'actualité impérative (=probabilité d'efficacité de l'impératif), ne sont pas « commandables » et il n'existerait pas pour eux de mode impératif, n'était la flexion subjonctive qui, en leur permettant de garder leur position propre en deçà de la ligne d'actualité, leur en restitue un. Toutefois cette restitution ne va pas sans un infléchissement plus ou moins marqué de la valeur de plusieurs d'entre eux.

Dans *sachez,* le verbe *savoir,* déporté à une certaine distance de lui-même, prend la valeur de *apprendre.* Dire à quelqu'un *sachez que,* c'est, encore qu'on se serve de *savoir,* lui dire : *apprenez que...*

Dans *veuillez,* l'ordre se présente sensiblement atténué.

Dans *pouvoir* l'infléchissement est tel qu'on est entraîné en dehors de l'impératif : dans l'optatif. *Puissiez-vous réussir* (voir p. 46).

Seuls les verbes *être* et *avoir,* qui sont des verbes tout à fait généraux d'extension maxima, et d'une compréhension minima qui ne se prête pas à retouche, ne présentent pas d'infléchissement sensible. *Soyez bons. Ayez du courage.*

CONDITIONNEL PREMIÈRE FORME ET CONDITIONNEL DEUXIÈME FORME. — L'hypothèse, primitivement élément intérieur de visée, est devenue en français moderne un élément extérieur objectivable sur la ligne d'actualité (voir pp. 57-59). De là l'existence dans cette langue d'un futur spécialement hypothétique, dit mode conditionnel, mais qui n'est en réalité, comme il sera démontré plus loin, qu'un temps du mode indicatif (voir pp. 54-59).

Toutefois l'hypothèse n'est obligatoirement réalisée sur la ligne d'actualité que si l'actualité l'y retient. Dans le cas contraire elle est sujette à réintégrer la visée, que, du même coup, elle intercepte par la place qu'elle y prend : d'où le subjonctif.

1. On ne saurait soulever d'objection à propos du verbe *exister.* Exister, c'est durer dans son être : il faut pour cela d'abord *être* et *pouvoir.*

Avec la forme simple du conditionnel, l'hypothèse est toujours retenue à l'actualité. Dire à quelqu'un : *vous réussiriez,* c'est lui représenter des chances de succès que lui offrent des circonstances présentement ou éventuellement *actuelles.*

Avec la forme composée l'hypothèse est retenue ou non retenue à l'actualité, suivant qu'on envisage celle-ci relativement, comme un moment donné quelconque, ou absolument, comme le moment même où l'on parle. De là, respectivement, deux constructions, l'une indicative : *vous auriez réussi,* et l'autre subjonctive : *vous eussiez réussi.*

Dire à quelqu'un : *vous auriez réussi,* c'est lui représenter des chances de succès qui lui ont été offertes par des circonstances *actuelles à un moment donné* du passé.

Mais on peut aussi penser plus simplement que ces chances de succès n'existent plus au moment où l'on parle, qu'en ce sens *elles ne sont pas actuelles.* En ce cas, l'hypothèse reprend place dans la visée, qu'elle intercepte, donnant lieu ainsi à une forme subjonctive, dite improprement deuxième forme du conditionnel. Ex. : *Vous eussiez réussi.*

Au résumé, l'alternance conditionnel première forme/ conditionnel deuxième forme (vous auriez réussi/ vous eussiez réussi) dénonce le transfert de l'hypothèse de la vision à la visée et *vice versa,* dans un cas où sa mobilité d'un terme à l'autre est extrême. Il suffit d'une impression fugitive pour que ce transfert ait lieu.

L'HYPOTHÈSE PASSE DE LA VISION À LA VISÉE LORSQU'ON FAIT ALTERNER *si* AVEC *que.* — Voici un exemple : *Si vous le faites et qu'il s'ensuive un accident, on vous en tiendra rigueur.* Cette phrase signifie : *si vous le faites et s'il s'ensuit un accident,* etc... construction qui veut les deux verbes *faire* et *s'ensuivre* à l'indicatif. Mais l'usage dans les phrases de ce type est de n'employer *si* que dans la première proposition et de le remplacer dans celles qui la suivent et s'y rattachent par *que.* Du même coup le verbe qui, avec *si,* eût été employé à l'indicatif, passe, avec *que,* au subjonctif.

Les causes de ce changement sont les suivantes :

Après *si* comme après *que* l'idée exprimée est une hypothèse, c'est-à-dire, en français, un élément objectivable sur la ligne d'actualité et relevant, comme tel, du mode indicatif (voir pp. 57-59). Mais alors que le mot *si*, en soi, est un mot qui *suppose*, le mot *que*, en soi, est un mot qui *pose*. Or, une hypothèse ne peut exister à l'actualité, et rester ce qu'elle est, que pour autant qu'on l'y *suppose* : ce qui est le cas avec le mot *si*. Avec le mot *que* l'hypothèse, au lieu d'être supposée, comme il se doit, serait posée, — c'est-à-dire que ce ne serait plus une hypothèse, mais une représentation positive. Or elle doit rester *hypothèse*, l'étant en réalité, et en même temps admettre *que*.

La solution du conflit s'obtient en transférant, par changement de mode, l'hypothèse de la vision à la visée : *si vous le faites*, c'est l'actualité d'une hypothèse[1] ; *qu'il s'ensuive*, l'hypothèse d'une actualité[2], c'est-à-dire au fond la même idée, mais soumise à un mouvement de pensée différent, l'hypothèse étant, dans le premier cas, un élément de vision (une chose regardée) et dans le second cas un élément de visée (une chose regardante).

1. La visée a conduit l'hypothèse à l'actualité : elle ne l'a pas gardée en elle.

2. L'hypothèse a réintégré la visée, et c'est à travers elle qu'on regarde, sans y atteindre, l'image posée à l'actualité.

CHAPITRE IV

LA RÉALISATION DE L'IMAGE VERBALE DANS LE TEMPS IN ESSE

Théorie des temps

Le trait caractéristique du temps *in esse* est de se diviser en trois époques : *futur, présent, passé.* Cette division résulte du recoupement du temps par la visée au moment où, sous l'action réalisatrice de celle-ci (voir p. 10), l'image-temps, jusque-là amorphe, prend dans l'esprit la forme linéaire.

Au présent, le recoupement du temps est double : on a, d'une part, à séparer le présent du passé et, d'autre part, à le séparer du futur (voir fig. 12).

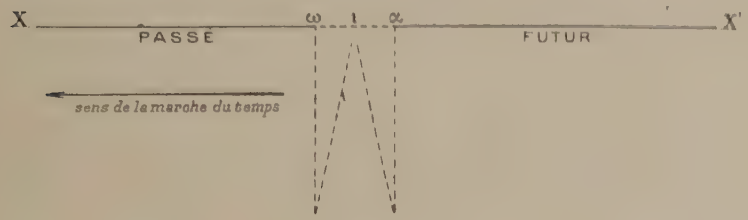

Fig. 12

La première coupure ω au niveau du passé emporte avec soi une partie de passé aussi petite que l'on voudra ωι, la seconde α au niveau du futur, une partie de futur ια de grandeur égale, et c'est la juxtaposition du temps emporté par les deux coupures qui produit le présent. Chacun, du reste, perçoit *a priori* que le présent se recompose dans l'esprit pour partie de l'instant qui vient de s'écouler et pour partie de l'instant qui va s'écouler.

Nous nommerons ces deux parcelles de temps, statique-

ment équilibrées l'une par l'autre, les deux *chronotypes* constitutifs du présent.

N'emportant pas avec eux du temps pris dans la même époque, ces deux chronotypes ne sauraient être tenus pour identiques. Le premier ω, prélevé sur le passé, c'est-à-dire sur du temps qui a existé effectivement et *s'en va* est un *chronotype réel et décadent.* Le second α, prélevé sur le futur, c'est-à-dire sur du temps qui n'a pas encore existé effectivement, qui *vient,* est un *chronotype virtuel et incident.*

La juxtaposition de ces deux chronotypes est une *condition nécessaire* de la conception de présent. Avec une seule coupure du temps au niveau du passé le présent ne se distinguerait pas du futur; avec une seule coupure au niveau du futur le présent ne se distinguerait pas du passé.

Elle est, de plus, une *condition suffisante.* Dès l'instant que les deux chronotypes ω et α se juxtaposent dans l'esprit, l'époque linguistique résultante est le présent et ne peut pas être une autre, *quelle que soit l'époque vraie.* Ce qui se conçoit : ω est une parcelle de passé, α une parcelle de futur; réunies ces deux parcelles ne peuvent donner que du temps qui ne sera ni futur ni passé, c'est-à-dire *présent.*

Ces deux conditions déterminées, la nécessaire et la suffisante, on en peut déduire, sans la moindre difficulté, le système entier des temps français.

1° *La juxtaposition des deux chronotypes* ω *et* α *est condition nécessaire de la conception de* PRÉSENT. — C'est dire qu'au présent les deux chronotypes sont inséparables. Ne pouvant être disjoints, ils se présentent à l'esprit non pas comme deux formes temporelles opposables, mais comme une forme unique. Il y a synthèse. C'est pourquoi le présent ne compte qu'*une* forme temporelle qui, appliquée aux deux aspects, donne deux constructions : *j'aime, j'ai aimé.*

2° *La juxtaposition des deux chronotypes* ω *et* α *est condition suffisante de la conception de* PRÉSENT. — Le corollaire immédiat de cette proposition est que *la disjonction des chronotypes* ω *et* α *est condition nécessaire de la conception de* PASSÉ *et de* FUTUR. C'est dire qu'on est réduit pour l'expression de ces deux époques à employer non plus

les deux chronotypes ω et α ensemble, mais l'un *ou* l'autre séparément, *individuellement*.

Lequel choisir? Certes, ils ne sont point semblables intrinsèquement et le caractère réel du premier, ω, s'oppose au caractère virtuel du second, α, mais pour l'office qui leur est demandé en premier lieu, à savoir l'opposition directe du passé au futur et *vice versa*, sans passer par l'intermédiaire du présent, ils se valent indistinctement et aucune raison de choix ne se dessine : le dernier instant du futur α, incident au présent, n'est pas moins apte que le premier instant du passé ω, décadent du présent, à fournir le point de démarcation des deux époques.

Dans cette conjoncture où le choix de la pensée demeure en suspens, une solution était de les employer l'un *et* l'autre au gré des commodités qu'ils offraient par ailleurs à l'esprit. C'est ce qui a été fait en français. De là au *passé* et au *futur*, l'existence de deux formes temporelles alternantes qui, appliquées aux deux aspects, donnent huit constructions (2 époques × 2 formes temporelles × 2 aspects = 8 constructions) auxquelles viennent s'ajouter les deux constructions du *présent*. Au total dix constructions dont voici le paradigme :

ASPECT TENSIF	ASPECT EXTENSIF
PRÉSENT	
(Chronotypes ω et α juxtaposés)	
J'aime	J'ai aimé
PASSÉ	
(Chronotypes ω et α alternants)	
1° avec ω = J'aimais	J'avais aimé
2° avec α = J'aimai	J'eus aimé
FUTUR	
(Chronotypes ω et α alternants comme limite d'origine)	
1° avec α = J'aimerai	J'aurai aimé.
2° avec ω = J'aimerais	J'aurais aimé

Dans ces deux dernières constructions du futur, la grammaire traditionnelle a cru reconnaître un mode particulier : le conditionnel; le vrai est qu'il s'agit, preuve en sera donnée plus loin (voir pp. 54-59), d'une forme temporelle qui est au futur communément dit ce que l'imparfait est au parfait défini [1] et le plus-que-parfait au passé antérieur.

Ce qui frappe dans le tableau ci-dessus, c'est la symétrie des temps français. Il reste à démontrer que cette symétrie n'est pas une simple apparence et que chaque construction a bien en emploi la valeur que lui assigne sa position systématique.

Tel est l'objet des pages qui suivent.

ÉPOQUE FUTURE

La première chose à considérer dans la théorie du futur, c'est qu'il s'agit d'une époque faite de temps qui n'a pas encore existé réellement et que, par suite, on imagine, on suppose, *avec cette particularité que tout l'effort de la pensée s'emploie à le supposer le moins possible,* autrement dit à le réaliser au maximum, de manière à en faire l'équivalent symétrique du passé.

Il existe dans la constitution du futur :

1° Une période de construction pendant laquelle la pensée s'efforce de réduire, dans toute la mesure compatible avec la nature de cette époque, l'élément hypothétique que comporte la notion de futur. Nous nommerons cette période, la *période hypothétique,* et la représenterons par un intervalle H —— *h,* H étant un maximum d'hypothèse et *h* un minimum.

2° Une période de futur construit, qui correspond à la vision du futur réduit au minimum hypothétique, et que nous nommerons, pour cette raison, la *période catégorique.* Cette période peut être figurée par un intervalle infini *h* —— *x'*.

1. Les identités de flexion : *aim*-AIS, *aimer*-AIS, *aim*-IONS, *aimer*-IONS et *aim*-AI, *aimer*-AI, *aim*-AS, *aimer*-AS, *aim*-A, *aimer*-A en sont un indice.

Considérons à présent les choses dans le temps de manière à pouvoir y situer les maximum et minimum d'hypothèse H et *h*.

Le minimum d'hypothèse *h* marque le moment où le futur, parfaitement déterminé dans l'esprit comme tel, se sépare du présent. Sa position coïncide par conséquent avec la limite α qui marque (voir fig. 13) la sortie du présent et l'entrée dans le futur.

Quant au maximum d'hypothèse H, il marque le moment où le futur, trop indéterminé comme tel pour pouvoir se distinguer du présent (de la partie future du présent et, partant, du présent dans son ensemble, car sans sa partie future, le présent n'existe pas) entre en opposition directe avec le passé. Sa position coïncide, par conséquent, avec la limite ω, qui marque la sortie du présent et l'entrée dans le passé.

Ceci revient à identifier la période hypothétique du futur H —— *h* avec l'époque présente ω —— α [1], ainsi que le montre la figure ci-dessous, qui fait état des coïncidences sus-indiquées.

Fig. 13

Cette identité acquise, la théorie des formes du futur ne fait plus aucune difficulté :

1° Si le futur se détermine dans l'esprit au niveau de *h*, minimum hypothétique, il acquiert par cela même toute la réalité que peut comporter l'époque future et se présente, en un mot, comme futur catégorique. La grammaire

1. Autrement dit, à voir dans l'époque présente prise en entier la somme de temps nécessaire à la pensée pour construire le futur catégorique. On aperçoit d'emblée les conséquences : si le futur se détermine dans la pensée à la fin du présent, il est catégorique, mais s'il se détermine à l'intérieur du présent, il est hypothétique, le temps ayant manqué pour qu'il acquière la forme catégorique. C'est ce que le texte ci-dessus expose et démontre en tenant compte de tous les facteurs.

traditionnelle, en ce cas, le nomme *futur,* sans plus. Ex. : *vous réussirez.*

2° Si le futur se détermine au niveau de H, maximum hypothétique, il acquiert par cela même un caractère de réalité moindre et se présente comme futur hypothétique. La grammaire traditionnelle le nomme en ce cas *conditionnel :* Ex : *vous réussiriez.*

Dans le futur qui se détermine en *h* (= α) il convient de voir un futur qui a laissé derrière soi, dans le présent, le processus hypothétique auquel il doit son existence : c'est en un mot un futur *hors hypothèse :* ce qui correspond bien à la valeur affirmative, non conditionnelle, que lui reconnaissent les grammairiens, — déterminée toutefois avec plus de justesse. Dire à quelqu'un : *vous réussirez,* c'est lui montrer des chances de succès dans un plan où elles apparaissent aussi peu hypothétiques que le futur le comporte [1].

Du point de vue étroitement temporel, qui n'a pas à tenir compte du plus ou moins d'hypothèse introduit dans l'assertion, le futur catégorique est un futur qui s'appuie sur le présent, puisque *h,* minimum d'hypothèse, coïncide avec limite α, point d'achèvement du présent. Par contre le futur hypothétique (= conditionnel) est un futur qui s'appuie sur le passé, H, maximum d'hypothèse, coïncidant avec limite ω, point d'achèvement du passé [2]. Ceci explique les constructions telles que : *je savais qu'il* VIENDRAIT, où la forme conditionnelle du verbe *venir* n'exprime rien de plus que la subordination du futur au passé.

Quelques auteurs ont cru reconnaître dans cet emploi un temps particulier du mode indicatif : *l'imparfait du futur,* tout en maintenant l'existence distincte du conditionnel-mode. Il n'y a pas lieu de les suivre sur ce terrain. La grammaire est essentiellement la science des formes linguistiques; or, comme il vient d'être montré, du point de vue formel, rien ne permet, en français, de faire cette

1. On est en *h,* et de l'hypothèse il ne reste que la partie inhérente au futur et non éliminable.

2. En direction du futur; en direction du passé, la limite ω est point d'origine du passé : ce qui revient au même.

distinction. Le conditionnel et le prétendu imparfait du futur prennent leur origine au même point en ω (= H) et se développent ensuite dans le même champ entre ω (=H) et α (= *h*).

Une remarque importante est que le conditionnel déterminé en ω (= H), sur origine de présent au niveau du passé, est incapable par définition d'atteindre la limite α, qui fuit continûment devant lui dans la perspective, du fait même qu'atteindre cette limite serait quitter le conditionnel et entrer dans le futur. Le conditionnel reste ainsi indéfiniment dans une époque qui n'est ni un présent proprement dit ni un futur, mais une indivision de ces deux temps infiniment extensible et non achevable (voir fig. 14).

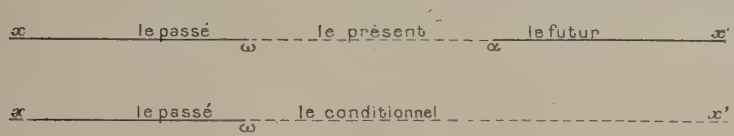

Fig. 14

Ceci nous fait voir dans le conditionnel un temps moins prospectif, du point de vue formel, que le présent qui, lui, atteint α; différence qui a sa répercussion, comme on le verra plus loin, à l'intérieur du mode subjonctif (voir p. 74, 3°). Le même fait explique, de plus, la valeur de *futur intériorisé au présent* propre aux formes hypothétiques. Alors que *vous réussirez* signifie : vous réussirez dans un avenir proche ou lointain, *vous réussiriez* signifie : vous réussiriez dans le présent, — ce présent étant infiniment extensible et, partant capable d'intérioriser tout futur qu'on considère.

La portée de l'idée est abandonnée au contexte.

Temps dans les langues qui, comme le français, voient dans l'hypothèse un sentiment actualisable, le conditionnel est *mode* dans les langues qui y voient un sentiment non actualisable s'intégrant à la visée; aussi bien dans ces langues le conditionnel ne se distingue-t-il pas par sa forme du mode subjonctif (ou de l'optatif là où il existe comme mode distinct).

L'innovation du français à cet égard est d'avoir changé d'axe la période hypothétique H —— *h* du conditionnel en la faisant passer du présent subjectif chronogénétique au présent objectif chronothétique (coïncidence de H avec ω et de *h* avec α : voir fig. 13).

Ainsi la période hypothétique H —— *h*, qui, ailleurs, s'interpose entre le présent objectif et la visée, en français se confond avec le présent objectif et n'intercepte plus la visée.

Les deux figures ci-dessous montrent le déplacement qui a eu lieu.

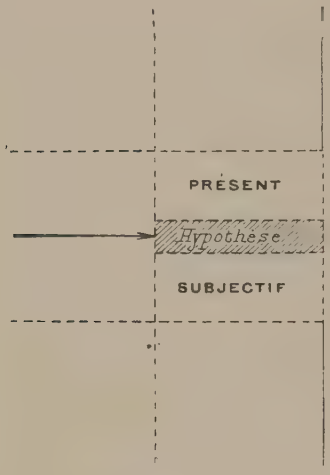

Fig. 15

Position primaire de l'hypothèse (= conditionnel-mode en indivision avec le subjonctif ou l'optatif).

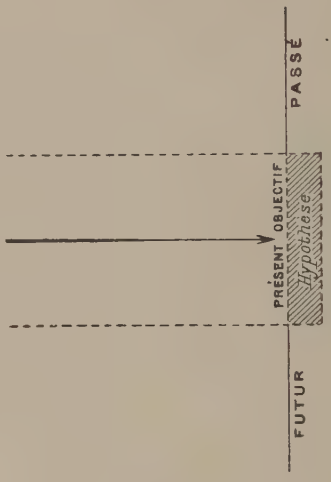

Fig. 16

Position secondaire de l'hypothèse (= conditionnel-temps).

Il suffit, au surplus, de réintroduire l'hypothèse à l'intérieur de la visée pour que le conditionnel fasse place au subjonctif.

Le fait est sujet à se produire aujourd'hui encore avec la forme composée du conditionnel. Ex. : *Vous eussiez réussi* = *vous auriez réussi*. Frappés par cet emploi particulier du subjonctif avec valeur de futur hypothétique, les

grammairiens y ont vu, à tort, une forme particulière du mode conditionnel, dite conditionnel deuxième forme, alors qu'en réalité du point de vue formel, seul valable en grammaire, il ne s'agit que d'une construction on ne peut plus normale de mode subjonctif.

Quant à la distinction de la construction simple : *vous réussiriez* d'avec la construction composée : *vous auriez réussi,* c'est une question non pas de *temps* mais *d'aspect.* La forme temporelle dans les deux cas est la même.

La construction simple signifie que l'hypothèse est perçue *vivante* à l'actualité, qu'elle s'y présente en tension : d'où l'aspect tensif. Dire à quelqu'un : *vous réussiriez,* c'est lui exprimer que l'actualité présente, ou son prolongement intériorisant une partie plus ou moins grande d'avenir (voir p. 57), lui offre des chances saisissables de succès. La construction composée, que l'hypothèse envisagée a *cessé de vivre* à l'actualité, qu'elle ne s'y présente plus en tension, mais seulement en *ex*-tension (sa tension, sa vie ayant cessé) : d'où l'aspect extensif. Dire à quelqu'un, *vous auriez réussi,* c'est lui rappeler qu'à un moment donné, disparu dans le passé, des chances de succès se sont offertes que le présent, si loin qu'il s'étende, ne lui offre plus.

ÉPOQUE PRÉSENTE

L'époque présente ne coïncide pas nécessairement avec le présent vrai. On a vu, en effet, que la condition suffisante du présent est qu'il y ait juxtaposition des chronotypes ω et α (voir p. 52). Or, c'est là une opération de pensée purement formelle, qui peut avoir lieu, dans certaines conditions grammaticales ou stylistiques, en dehors de toute application au présent vrai.

L'exemple le plus frappant qu'on en puisse donner, c'est la substitution du parfait indéfini d'époque présente (*j'ai marché*) au parfait défini d'époque passée (*je marchai*) — substitution devenue générale dans la langue parlée et due initialement, comme on le démontre plus loin (pp. 69-70) à une juxtaposition inéluctable des chronotypes α et ω au moment où expire la tension du parfait défini.

Par ailleurs, on notera l'emploi du présent comme moyen de rendre plus vive, plus directe, l'impression de faits passés. Ex. : *Vatel* ATTEND *quelque temps : les autres pourvoyeurs ne vinrent point, sa tête s'échauffait, il crut qu'il n'y aurait point d'autre marée. Il trouva Gourville; il lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. Gourville se moqua de lui. Vatel* MONTE *à sa chambre,* MET *son épée contre la porte, et se la* PASSE *au travers du cœur; mais ce ne fut qu'au troisième coup (car il s'en donna deux qui n'étaient pas mortels) qu'il tomba mort. Cependant la marée* ARRIVE *de tous côtés; on* CHERCHE *Vatel pour la distribuer; on* VA *à sa chambre, on* HEURTE, *on* ENFONCE *la porte, on le* TROUVE *noyé dans son sang.* (Mme de Sévigné.)

Dans le présent *historique* il convient de voir surtout un moyen de dramatiser les événements, les situations, en les mettant mieux en lumière, sur un plan plus proche. Ex. : *Turenne* MEURT, *tout se confond, la fortune* CHANCELLE, *la victoire* SE LASSE, *la paix* S'ÉLOIGNE, *les bonnes intentions des alliés* SE RALENTISSENT, *le courage des troupes* EST ABATTU *par la douleur; tout le camp* DEMEURE *immobile* (Fléchier).

ÉPOQUE PASSÉE

La disjonction des chronotypes ω et α est condition nécessaire de la conception de passé (voir p. 52). C'est dire que si le présent est appelé à descendre dans le passé, il devra le faire ou sur chronotype ω ou sur chronotype α, mobilisés isolément; jamais sur les deux à la fois.

Cette nécessité de faire choix d'un des deux chronotypes avant de s'engager dans le passé a conduit à les confronter dans le moment même où ils vont reprendre leur autonomie. Le chronotype ω, qui constitue la partie passée du présent, est ainsi apparu comme une unité n'ayant pas cessé d'apporter du réel à l'esprit et le chronotype α, qui en constitue la partie future, comme une unité n'ayant pas cessé d'apporter à l'esprit, non pas du réel mais une promesse de réel.

Il en est résulté dans la pensée une sorte de *cristallisation* des deux chronotypes sous cet aspect oppositionnel, — cristallisation qui a eu pour effet :

1° *De déterminer le chronotype* ω *comme forme qui* OPÈRE *continûment sa réalisation.*

2° *De déterminer le chronotype* α *comme forme qui* DIFFÈRE *continûment sa réalisation.*

3° *De conférer au chronotype* α *la même stabilité qu'au chronotype* ω.

La langue s'est trouvée ainsi en possession de deux unités différentes pouvant servir également à la recomposition du passé.

Les conséquences en ce qui concerne le verbe ont été les suivantes :

1° Véhiculée dans le passé sur chronotype ω, l'image verbale est une image qui, d'instant en instant, opère sa réalisation, de sorte que, en quelque point de son déroulement qu'on la considère, elle se divise en deux parties, l'une déjà accomplie qui figure dans la perspective *réalité* et l'autre inaccomplie qui figure dans la perspective *devenir.*

Cette vision *sécante* de l'image verbale est exprimée dans la langue française par la forme *d'imparfait.* La phrase *Pierre marchait* signifie que Pierre marchait déjà, depuis un temps aussi court ou aussi long que l'on voudra (perspective *réalité*), et qu'il marchera encore pendant un temps aussi long ou aussi court que l'on voudra (perspective *devenir*).

2° Véhiculée dans le passé sur chronotype α l'image verbale est une image qui, d'instant en instant, diffère sa réalisation *usque ad finem,* et s'il y a lieu *ad infinitum* [1], de sorte qu'en aucun point de son déroulement, elle ne peut opposer une partie déjà accomplie d'elle-même à une partie non encore accomplie.

Cette indivision des deux perspectives *réalité* et *devenir,*

1. *Et Dieu dit : Que la lumière soit! Et la lumière* FUT.

qui implique une vue *non sécante* de l'image verbale, est exprimée dans la langue par la forme de *parfait défini.*

Dans *Pierre marcha,* la forme « marcha » ne permet pas à l'esprit de diviser *marcher* en deux parties, l'une accomplie, l'autre inaccomplie.

Les linguistes ont vu généralement dans l'imparfait le signe de l'inaccompli et dans le parfait défini le signe de l'accompli. Cette distinction, à tout le moins en ce qui concerne le français [1], enferme une part d'illusion. Le vrai est que l'indivision des deux perspectives dans le parfait défini, en ne permettant pas à la pensée d'opposer l'inaccompli à l'accompli, tend à produire l'impression d'accompli par une sorte de déduction inconsciente : l'inaccompli ne se présente pas; donc, c'est que l'accomplissement a eu lieu. Mais, comme il vient d'être montré, la vérité est autre et réside dans l'indivision des perspectives d'accomplissement et de non-accomplissement.

On rencontre, du reste, partout des emplois où le parfait défini exprime, de toute évidence, une action moins accomplie que l'imparfait. Par exemple : *Pierre s'était levé et marchait* et *Pierre se leva et marcha.* Dans la première phrase *marcher* est perçu en cours, partiellement accompli et partiellement inaccompli. Dans la seconde, *marcher* est perçu naissant, puis en cours, c'est-à-dire s'accomplissant, *mais non déjà partiellement accompli.*

Tout ce qui vient d'être dit du parfait défini et de l'imparfait vaut également pour le parfait antérieur et le plus-que-parfait. La seule différence est qu'avec ces deux derniers temps on a affaire à l'aspect extensif de l'idée, au lieu de l'aspect tensif, c'est-à-dire à une « séquelle » de l'image verbale au lieu de l'image verbale même (voir p. 21).

Dans *Pierre avait mis son chapeau,* l'image verbale, objet de la vision sécante, n'est pas *mettre son chapeau,* mais *avoir son chapeau sur la tête.*

On comprendra mieux encore, plus analytiquement, le

1. Elle tient mieux dans d'autres langues et donne satisfaction lorsqu'on envisage les choses généralement dans les langues indo-européennes.

caractère de la vision sécante et de la vision non sécante de l'image verbale en se reportant à ce qui a été dit au chapitre II de la composition analytique du verbe dans le temps *in posse*.

Le trait auquel on s'arrêtera, c'est l'analogie frappante de l'indicatif présent *in esse* avec le participe présent *in posse* (voir p. 25). Même structure : l'indicatif présent juxtapose sa partie future α à sa partie passée ω et le participe présent sa tension à sa détension. Et même nature, si l'on va au fond des choses : la tension, c'est la partie future du présent, moins les propriétés concrètes du futur; la détension la partie passée du présent, moins les propriétés concrètes du passé.

Indubitablement, il y a là plus qu'une ressemblance : *une véritable identité*. La différence vient du plan qui est changé, non de l'objet demeuré le même.

Cette identité reconnue, on est en droit de poser la correspondance :

Temps IN POSSE		*Temps* IN ESSE
tension + détension	=	α + ω

Exprimée sous cette forme, cette correspondance fondamentale, de ce qu'elle utilise α et ω en juxtaposition, n'est valable que dans les limites du présent, mais il est possible de l'étendre au passé en la soumettant à la même rupture que subit le présent au moment d'entrer dans cette époque.

Elle prend ainsi la forme de deux correspondances disjointes :

(1) détension *in posse* = ω *in esse*,

(2) tension *in posse* = α *in esse*,

dont la disjonction devra être maintenue dans toute application en dehors du présent. On aura soin à cet effet de ne se servir de la correspondance (2) que dans les cas où manquent les conditions d'application de la correspondance (1); pratiquement là où ω = 0. L'application à une même forme temporelle des deux correspondances équivaudrait, en effet, en juxtaposant de nouveau α et ω, à recréer

le présent, alors que l'analyse a expressément pour objet le passé.

Cette erreur d'interprétation possible étant préventivement écartée, l'application des deux correspondances susindiquées permet, comme le montre le tableau ci-dessous, de rapporter, position par position, le système chronothétique *in posse* au système chronothétique *in esse* de l'époque passée :

A. Aspect tensif

1° [dans le temps *in posse*] t_0=*tension/o*=infinitif (*marcher*) = [dans le temps *in esse*] α/o = parfait défini (*marcha*) = [en général [1]] vision non sécante.

2° [dans le temps *in posse*] $t_1+t_2.....t_{n-2}+t_{n-1}$=*tension/détension* = participe en *-ant* (*marchant*) = [dans le temps *in esse*] *tension*/ω = imparfait (*marchait*) = [en général [1]] vision sécante.

3° [dans le temps *in posse*] t_n = *o/détension* = participe passé (*marché*) = [dans le temps *in esse*] pas de forme correspondante [2].

B. Aspect extensif

4° [dans le temps *in posse*] = t'_0 = *tension/o* (auxiliaire) + participe passé (verbe) = infinitif composé (*avoir marché*) = [dans le temps *in esse*] α/o (auxiliaire) + participe passé (verbe) = parfait antérieur (*eut marché*) = [en général [1]] vision non sécante.

5° [dans le temps *in posse*] $t'_1+t'_2.....t'_{n-2}+t'_{n-1}$=*tension/détension* (auxiliaire) + participe passé (verbe) = participe en *-ant* composé (*ayant marché*) = [dans le temps *in esse*] *tension*/ω (auxiliaire) + participe passé (verbe) = plus-que-parfait (*avait marché*) = [en général [1]] vision sécante.

1. Le caractère sécant et non sécant de la vision est un fait généralement applicable au temps *in posse*, au temps *in fieri* et au temps *in esse*. Dans le temps *in posse* la vision est sécante lorsqu'il y a *tension/détension* et non sécante avec *tension/o*.

2. Avec le participe passé, on est en dehors du système du verbe. Mais on y rentre (voir pp. 18-20) en soumettant le participe passé à une nouvelle tension. De là le renouvellement du verbe par changement d'aspect.

6° [dans le temps *in posse*] t'_n = *o/détension* (auxiliaire) + participe passé (verbe) = participe passé composé (*eu marché* = [dans le temps *in esse*] pas de forme correspondante [1].

Cette généralisation, outre qu'elle fait ressortir la symétrie parfaite du mode nominal et du mode indicatif [2], permet une détermination extrêmement analytique de la vision non sécante et de la vision sécante dans le temps *in esse*.

Cette détermination est contenue tout entière dans les formules qui expriment les deux ordres de vision.

I. — La formule *tension/*ω de vision sécante *in esse* signifie que, d'instant en instant, l'image verbale se présente et VIRTUELLEMENT *arrivante* et *réellement arrivée* (tension=incidence virtuelle; ω=décadence du passé réel); et c'est là très exactement ce qu'exprime l'imparfait.

II. — La formule α/*o* de vision non sécante *in esse*, que, d'instant en instant, l'image verbale se présente RÉELLEMENT arrivante (α = incidence réelle) sans jamais pourtant se présenter *déjà* [3] arrivée (*o* = absence de décadence réelle) et c'est, non moins exactement, ce qu'exprime le parfait défini.

Par sa partie *arrivée*, l'imparfait est conçu plus réel que le parfait défini, qui n'est qu'*arrivant;* mais par sa partie *virtuellement* arrivante, il est conçu moins réel que le parfait défini qui est, lui, dans sa totalité, *réellement* arrivant. Ceci compense cela et du point de vue *somme de réalité*, on peut poser que les deux temps viennent à égalité. *C'est*, du reste, *ce qui leur permet de faire partie du même mode.*

Toutefois, si la somme *réalité* est constante dans les deux temps la distribution en est différente.

La réalité dans l'imparfait est *très intense*, mais elle ne s'étend qu'à une partie de l'image verbale. La réalité dans

1. Voir note 2 de la page précédente.
2. On verra plus loin que cette symétrie s'étend au mode subjonctif.
3. De là la difficulté qu'on éprouve à appliquer le mot *déjà* à un parfait défini. On dira aisément : *Pierre marchait déjà.* On ne dira pas : *Pierre marcha déjà.*

le parfait défini est *moins intense,* mais elle s'étend à l'image verbale entière.

La même généralisation va nous permettre, de plus, d'élucider, avec une entière précision, deux questions d'une extrême ténuité, dont la solution, sans elle, ne serait pas accessible.

1° La première de ces questions a trait à certains imparfaits stylistiques employés aux lieu et place du parfait défini, qui serait, grammaticalement, la forme attendue.

Ex. : *Le 4 septembre 1768,* NAISSAIT, *à Saint-Malo, dans*

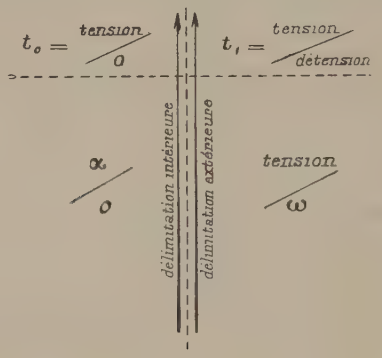

Fig. 17

la sombre rue des Juifs, le chevalier François-René de Chateaubriand.

Pour comprendre le vrai caractère de ces imparfaits, il est nécessaire de se placer en t_0 sur limite initiale de verbe.

En t_0, l'image verbale étant de forme *tension/o,* c'est-à-dire exclusivement tensive, on est assuré de n'avoir pas de contact avec la détension, absente. D'où ceci que la vision, de quelque manière qu'on l'applique, dans le temps *in esse,* au niveau de cette position, prend obligatoirement, en vertu de la correspondance sus-indiquée (p. 63), la forme de vision non sécante : à savoir α/o = parfait défini.

A une condition toutefois : c'est que la délimitation de la position initiale t_0 ait lieu *intérieurement,* car si elle avait lieu *extérieurement,* par cela même elle emporterait un peu

plus que le contenu de t_0 et la pensée déborderait sur la position t_1, qui, elle, contient la détension. Du même coup la formule *tension/o* deviendrait *tension*/lim. *détension*, ce qui donnerait, transporté dans le temps *in esse :*

tension/lim. ω,

expression qui représente l'imparfait à proximité extrême de parfait défini (voir fig. 17).

Il est donc possible par addition d'une quantité temporelle infinitésimale, *de l'ordre d'une limite entre positions successives de l'esprit,* de passer de parfait défini à imparfait. La quantité temporelle qui autorise cette transition étant infinitésimale et, partant, grammaticalement négligeable, les imparfaits obtenus par ce moyen sont toujours susceptibles d'être remplacés par parfait défini [1] sans qu'il s'ensuive autre chose que le sacrifice d'une nuance. Autrement dit ces imparfaits nous mettent en présence d'une forme dépourvue de valeur grammaticale *stable,* mais qui n'en possède pas moins une valeur stylistique caractérisée, d'où il ressort que, grammaticalement interchangeables avec le parfait défini, ces imparfaits sont loin, cependant, d'en être l'équivalent expressif.

Le facteur qui joue ici, c'est *le sentiment de perspective.* Avec l'imparfait, sectionnant l'image verbale intérieurement, la perspective existe de réalité à devenir et *vice versa.* Avec le parfait défini qui ne sectionne pas l'image verbale, la perspective n'existe pas. *Le parfait défini est une forme à perspective zéro.*

Or il est une certaine manière de dire, de narrer qui tend à piquer la curiosité, à aviver l'intérêt par la perspective qu'elle prête, généralement dès le début du récit, aux faits qui vont être relatés. On conçoit que cette manière ne trouve pas dans le parfait défini une forme adéquate à son intention expressive et qu'on ait cherché un artifice permettant de lui substituer l'imparfait.

1. On remarquera que les imparfaits de ce type récusent l'application du mot *déjà.* C'est qu'ils ne contiennent ω que pour une quantité infinitésimale qui ne saurait constituer un « déjà ».

Voici un long exemple de cette alternance stylistique, *parfait défini/imparfait*, jouant en faveur de la forme la plus expressive :

Il y a trois mois environ, un homme très bien mis et de grandes manières *se présentait* chez un bijoutier parisien et lui *demandait* un bijou exceptionnel, pierre ou perle.

— J'ai, en effet, dit le bijoutier, une perle absolument unique, mais d'un prix élevé, naturellement. J'en demande soixante mille francs.

— Voyons.

Un peu surpris, le bijoutier va chercher la perle et la montre, non sans méfiance, à cet inconnu.

— Parfaite, en effet, mais je ne puis en donner que cinquante mille. Si vous acceptez, envoyez-la moi demain matin, et je paierai aussitôt.

En même temps, l'inconnu *donnait* son nom et son adresse.

Le lendemain matin, il *recevait* la perle et *payait* royalement. Quinze jours plus tard, il *revenait*.

— Votre perle est si belle que je voudrais avoir la pareille pour faire pendant. Je pars pour Londres; voici mon adresse. Si vous trouvez la perle en question, je comprendrai fort bien la plus-value : je suis disposé à la payer le double.

Il y a un mois, le bijoutier *écrivait* qu'il avait trouvé la merveille en question, et l'Anglais *annonçait* sa prochaine arrivée. Il vint, en effet, et ayant examiné la perle, il la *refusait* avec mille regrets pour la peine : elle était trop différente.

Etonnement du bijoutier : la seconde perle ressemblait à la première comme une sœur jumelle.

Elle lui ressemblait si bien que, renseignements pris, c'était la même perle que l'inconnu avait fait offrir par un affilié de la bande et que le bijoutier avait payée quatre-vingt mille en espérant la revendre cent mille. L'escroc avait gagné trente mille francs.

Dans les imparfaits de ce type la partie accomplie du verbe, réduite au seul débordement infinitésimal de la position t_0 sur t_1 n'est, à la vérité, qu'une quantité fictive, destinée uniquement à récréer la perspective, là où, autrement, elle serait absente. On est ainsi fondé à y voir des formes qui tendent à exprimer la perspective en soi.

Ceci explique que les imparfaits en question puissent servir non seulement à augmenter considérablement la perspective d'un fait réalisé (ex. : *un instant après, le train*

DÉRAILLAIT au sens de : a effectivement déraillé), mais même à accroître cette perspective au point que le verbe ne soit plus que perspective. Ex. : *un instant plus tard, le train* DÉRAILLAIT, au sens de : aurait déraillé. Le déraillement n'est plus ici une réalité mais une perspective seulement [1].

Le fait général à retenir c'est qu'à côté des quantités temporelles *finies* qui correspondent aux formes grammaticales proprement dites, la langue utilise des quantités temporelles infinitésimales donnant lieu à des formes stylistiques susceptibles de l'emporter, dans certaines conditions, sur la forme grammaticale proprement dite.

2° L'autre question est celle de la concurrence victorieuse que le parfait indéfini a faite au parfait défini. On ne peut en concevoir le vrai ressort que si on la rapporte au caractère particulier de la position finale t_n du verbe dans le temps *in posse* (voir pp. 17-24).

En t_n l'image verbale de forme *o/détension*, c'est-à-dire exclusivement détensive, n'est, à la vérité, plus un verbe, mais une sorte d'adjectif : le participe passé. On en rétablit la tension et le caractère *verbe* en juxtaposant au participe passé un nouvel élément tensif : l'auxiliaire. Ce qui donne la formule : *tension/o* + *o/détension* = *tension* + *détension* = *avoir* + *marché*.

Lorsque cette juxtaposition a lieu sous les espèces *tension* + *détension* dans le temps *in posse*, elle n'a d'autre conséquence que de créer un nouveau verbe, mais si on la transporte dans le temps *in esse* elle a, en outre, celle de déterminer l'époque présente.

En effet, d'après les correspondances connues (voir p. 63), *tension* + *détension* dans le temps *in posse* donnent $\alpha + \omega$ dans le temps *in esse*. Or, la juxtaposition de $\alpha + \omega$ est

1. Les imparfaits : il *fallait*, vous *deviez*, vous *pouviez*, qui alternent avec conditionnel passé (il *aurait fallu*, vous *auriez dû*, vous *auriez pu*) sont de même des imparfaits à perpective maximale, avec cette différence, toutefois, que l'accroissement de la perspective procède de la nature propre du verbe (les verbes en question sont des verbes intentionnels et, partant, perspectifs) bien plus que du contexte.

condition suffisante de la conception de présent (voir p. 52).

C'est dire qu'au niveau de t_n, au lieu du passé tensif attendu, on a, nécessairement, un présent d'aspect extensif, autrement dit un présent d'auxiliaire suivi de participe passé: *j'ai marché* au lieu de *je màrchai;* en un mot un parfait indéfini.

On tire de là que le parfait défini est un passé *ad finem* qui embrasse le développement entier du verbe moins la position finale au niveau de t_n et le parfait indéfini un passé *in fine* qui embrasse le développement du verbe y compris la position finale au niveau de t_n.

Différence confirmée par l'expérience. Si je dis : *Louis XIV régna longtemps en France,* c'est que ma pensée suit *ad finem* et sur α/o[1] (c'est-à-dire sans jeter de coup d'œil en arrière sur ω) le déroulement de ce long règne; mais si je dis *Louis XIV a longtemps régné en France,* ma pensée prenant position *in fine,* réalise purement et simplement que ce règne a eu lieu et qu'il a été long.

Le transport de l'auxiliaire dans le passé ou sur chronotype α ou sur chronotype ω donne ensuite respectivement les deux autres constructions de l'aspect extensif : le parfait antérieur et le plus-que-parfait.

On remarquera que le parfait antérieur demande pour se maintenir le concours de mots tels que *quand, lorsque, dès que, bientôt, à peine,* etc., etc..., sans lesquels la vision deviendrait sécante; ce qui amènerait le plus-que-parfait. Ex. : *Dès qu'il eut déjeuné, il s'en alla;* mais : *il avait déjeuné, il s'en alla.* Cela tient à ce que la visée non sécante, qui s'appuie exclusivement sur la partie tensive du verbe, ne trouve pas dans la tension rétablie par auxiliaire, *qui n'est que tension fictive de ce qui est détensé,* un support aussi ferme que dans la tension originelle.

1. D'après les correspondances sus-indiquées, α/o = *tension*/o = t_o : c'est ce qui explique qu'on ait vu, parfois, dans le parfait défini, un temps qui marque le commencement du procès. — De plus, α appartient *per se* au plan A, c'est-à-dire au plan du futur : de là vient l'idée qu'on a quelquefois émise que le parfait défini est une sorte de futur dans le passé.

L'action des mots précités, favorable au maintien du passé antérieur, vient de ce que ces mots sont comme α incidents au passé : ils expriment l'arrivée d'un événement dans le passé, non pas sa présence, ce qui impliquerait une certaine décadence sur ω. On concevra nettement la différence en comparant *lorsque* et *comme* dans les deux phrases : LORSQUE *Pierre entra dans la ville* et COMME *Pierre entrait dans la ville. Lorsque* est incident : il fait sentir l'arrivée du moment où Pierre fait son entrée dans la ville. *Comme* est déjà décadent : il fait sentir la présence du moment où Pierre entre dans la ville.

La figure ci-dessous donne une idée d'ensemble du système des temps français, qui vient d'être décrit :

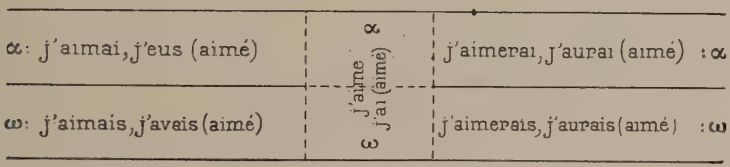

Fig. 18

Il nous reste pour en avoir terminé avec la question des temps français à les examiner dans le mode subjonctif et dans le cas particulier du rapport de condition à conséquence, où leur emploi peut vraiment paraître aberrant. N'y voit-on pas un passé chargé d'exprimer une idée nettement future : *Si vous le* FAISIEZ, *vous réussiriez?*

TEMPS DANS LE MODE SUBJONCTIF. — Le mode subjonctif ne marquant pas la distinction des époques est, à la vérité, un *mode intemporel;* aussi les deux « temps » qu'il enferme, en sus des aspects qu'on retrouve dans tous les modes, ont-ils un tout autre objet que d'indiquer dans quel temps le fait considéré a lieu, — ce dont ils seraient, du reste, incapables, le même « temps » du subjonctif pouvant se rapporter et au passé et au futur (voir p. 31). Ce qu'ils dénoncent, c'est le sens prospectif ou rétrospectif dans lequel

s'opère la genèse du temps *in fieri :* autrement dit si la pensée le crée, toutes époques réunies, en le remontant du passé au futur ou en le descendant du futur au passé. Dans le premier cas, la langue se sert de constructions sans thème-voyelle : *que j'aime, que j'aie aimé;* dans le second de constructions à thème-voyelle : *que j'aim*-a-*sse, que j'e*(*u*)*sse aimé.*

Le fait que ces deux dernières constructions sont inusitées dans la langue parlée révèle que celle-ci n'engendre le temps *in fieri* que dans le sens prospectif. Cela tient à ce qu'au lieu d'y voir du temps également propre à devenir du futur prospectif ou du passé rétrospectif, elle en perçoit surtout l'analogie avec le futur qui est aussi du temps en devenir tandis que le passé est du temps réel.

Moins influencée par cette fausse analogie, la langue écrite a maintenu la distinction du temps *in fieri* prospectif et du temps *in fieri* rétrospectif et elle est arrivée à la répartir en rapportant la limite concrète qui marque dans la chaîne parlée le contact de la proposition principale avec la proposition subordonnée aux trois limites abstraites présentes en permanence dans l'esprit du sujet parlant, à savoir :

Limite finale de passé = ω.

Limite finale de présent = α.

[Limite finale de conditionnel : α — q].

Limite finale de futur = zéro.

Les règles de répartition ainsi obtenues tiennent en ceci :

1° Que la proposition principale emportant, par sa position dans le temps, l'une quelconque de ces trois limites, la proposition subordonnée ne dispose que de la limite consécutive, qu'elle emporte;

2° Que le temps *in fieri* se développant sous la subordonnée est rétrospectif au sortir d'une proposition principale dont la limite finale est intrinsèquement rétrospective

(ω) et prospectif au sortir d'une proposition principale dont la limite finale est intrinsèquement prospective (α).

Ces règles trouvent leur expression complète dans la figure suivante,

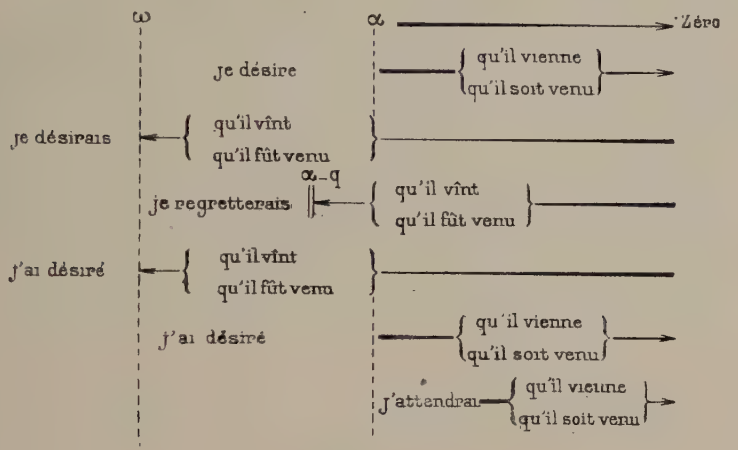

Fig. 19

La répartition des « temps » du subjonctif.

ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en reprenant un à un les exemples qui y sont cités, ce qui fournit en même temps l'occasion d'éclaircir la question, non dénuée d'intérêt, de la valeur psychologique du thème-voyelle des constructions de subjonctif.

1° *Je désire qu'il vienne, qu'il soit venu.* — I. La proposition principale étant au présent elle emporte avec elle la limite finale de cette époque : α. Par suite, conformément à ce qui a été dit plus haut, la proposition subordonnée emporte la limite consécutive : soit zéro, limite finale de futur. II. Le temps *in fieri* qui porte la subordonnée se crée dans le sens prospectif (→), son mouvement s'étant déclanché au sortir d'une proposition principale dont la limite finale α est intrinsèquement prospective. III. L'absence de thème-voyelle dans les constructions de présent et

de passé du subjonctif (*que j'aime, que j'aie aimé*) dénonce l'absence de toute limite temporelle positive (la limite du futur est zéro, c'est-à-dire inexistante) dans le champ offert au développement du verbe.

2° *Je désirais qu'il vînt, qu'il fût venu.* — I. La proposition principale étant au passé, elle emporte avec elle la limite finale de cette époque : ω. Par suite, la proposition subordonnée emporte avec elle la limite finale de présent α, consécutive. II. Le temps *in fieri* qui porte la subordonnée se crée dans le sens rétrospectif (←), son mouvement s'étant déclanché au sortir d'une proposition principale dont la limite finale ω est intrinsèquement rétrospective. III. La présence d'un thème-voyelle dans les constructions d'imparfait et de plus-que-parfait du subjonctif (*que j'aim-a-sse, que j'e(u)sse aimé*) se réfère à la présence de la limite α dans le champ offert au développement du verbe. Ainsi ce thème-voyelle est psychologiquement le même que celui des parfait défini et parfait antérieur du mode indicatif. Il procède de la même cause : l'existence sous le verbe de l'élément α. Ce n'est donc pas sans raison profonde que l'imparfait du subjonctif se forme sur le parfait défini : *je voul*-u-*s, que je voul*-u-*sse.* Et ce n'est pas non plus par simple raison d'euphonie que la langue parlée tend à exclure de son usage et les parfait défini et parfait antérieur de l'indicatif et les imparfait et plus-que-parfait du subjonctif. *Le vrai est qu'on se trouve en présence, dans les deux modes, d'un seul et même fait psychique, à savoir une sorte de répulsion de la langue parlée pour les formes rétrospectives qui ont comme support le chronotype* α[1].

3° *Je désirerais qu'il vînt, qu'il fût venu.* — Le conditionnel étant un futur intérieur au présent (voir p. 57), la limite finale de cette époque n'est pas emportée par la proposition principale, mais reste à la disposition de la pro-

1. Cette répulsion est due à une sorte de conflit entre l'affectif et l'intellectuel. La langue parlée, plus affective et moins intellectuelle que la langue écrite, ne se rend pas aux raisons abstraites en vertu desquelles le chronotype α prospectif s'introduit dans le passé rétrospectif et dans le temps *in fieri* engendré rétrospectivement. Elle sent en cela une contradiction qu'elle ne peut accepter.

position subordonnée, laquelle l'emporte avec elle. On est ainsi ramené au cas de 2°, I.

4° *J'ai désiré qu'il vînt, qu'il fût venu* ou *j'ai désiré qu'il vienne, qu'il soit venu.* — La langue hésite entre les deux constructions. Elle emploie la première dans les cas où c'est la forme de présent du verbe qui l'emporte dans l'esprit sur sa matière passée et la seconde dans le cas où c'est la matière passée du verbe qui l'emporte sur sa forme de présent.

5° *J'attendrai qu'il vienne, qu'il soit venu.* — La proposition principale étant au futur, elle emporte la limite zéro de cette époque, de sorte qu'il ne reste à la proposition subordonnée aucune limite à emporter; ce qui revient à dire que comme la principale elle emporte la limite zéro. On est ainsi ramené au cas de 1°, I.

TEMPS DANS LE RAPPORT DE CONDITION A CONSÉQUENCE. — Le principe qui détermine ici le temps c'est que *l'époque de la condition est, par définition, antérieure d'un temps aussi court que l'on voudra à l'époque de la conséquence.*

D'où il suit :

a) Que si la conséquence est au futur, la condition se présentera nécessairement au présent : *si vous le* FAITES, *vous réussirez;*

b) Que si la conséquence est au présent, comme c'est le cas avec le conditionnel qui n'est qu'un futur intériorisé au présent (voir p. 57), la condition se présentera nécessairement au passé : *si vous le* FAISIEZ, *vous réussiriez. Si vous l'*AVIEZ FAIT, *vous auriez réussi* [1].

1. Avec la forme composée du verbe, il est possible, toutefois, d'échapper à la nécessité de cette chronologie abstraite en mettant la condition au subjonctif (*si vous l'*EUSSIEZ FAIT, *vous auriez réussi*), ce qui la situe dans le temps *in fieri*, lequel ignore la distinction des époques, élément indispensable de la chronologie en question.

CHAPITRE V

PROJECTION DE LA SYSTÉMATIQUE VERBO-TEMPORELLE SUR LE PLAN HISTORIQUE

Les investigations des chapitres précédents dans toutes les parties du système verbo-temporel français ont mis en lumière *un fait d'une grande portée historique :* à savoir que *ce système a été construit en entier avec les données du présent.*

Les chronotypes α et ω juxtaposés donnent le présent de l'indicatif (voir pp. 51-52).

Les mêmes chronotypes disjoints donnent les formes temporelles du passé et celles du futur dans le même mode. (voir pp. 52-53).

Ils reparaissent au mode subjonctif dans l'opposition des constructions à thème-voyelle et sans thème-voyelle (voir pp. 73-74).

L'analyse les décèle, *réduits à l'abstrait, potentialisés,* dans les phases tensive et détensive du verbe en soi. La phase tensive seule (voir p. 16), c'est l'infinitif simple. La phase détensive seule (voir p. 17), le participe passé. La phase tensive exprimée à part dans un verbe *ad hoc* et juxtaposée à la phase détensive exprimée à part dans un autre verbe, c'est l'infinitif composé (voir p. 18). La phase tensive juxtaposée à la phase détensive dans un même verbe, le participe en - *ant* (voir pp. 16-17).

Et la carrière du chronotype α dans le présent est un microcosme de l'architecture générale de tout le système. Le temps *in posse,* c'est α à son point d'origine. Le temps *in fieri,* α dans son cours. Le temps *in esse,* α se résolvant en ω.

Ce retour dans toutes les parties du système verbo-tem-

porel français des mêmes prototypes tirés du seul présent indique qu'il s'agit là d'un phénomène résultant d'une nécessité primordiale et qu'il faut s'attendre, par suite, à retrouver dans toute langue, à toute époque, et dans toute l'étendue de chaque langue, en un mot universellement.

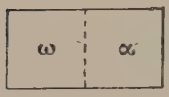

Fig. 20

L'expérience corrobore cette prévision et il va être montré que le latin, le grec ancien, l'allemand et le russe, pour ne prendre que ces quatre langues, dont le témoignage est ici, du reste, tout à fait suffisant : ce sont quatre grandes langues de civilisation couvrant, en y joignant le français, étudié précédemment, l'ensemble du domaine indo-européen — il va être montré que ces quatre langues ont, comme le français, tiré *toute* leur systématique verbo-temporelle d'une perception analytique de la nature profonde du présent.

Fig. 21

Systématique verbo-temporelle du latin. — 1° *Les temps.* — Le départ du latin, comme celui du français, et de *toute langue,* est le présent avec ses deux chronotypes α et ω juxtaposés (voir fig. 20).

Le sentiment qui a dominé d'abord, c'est celui de la fuite de ce présent. Il en est résulté que le bloc ω+α qui, à ce moment, n'est pas encore nettement analysé, a pris, en direction du passé, une forme étendue (voir fig. 21).

Mais la juxtaposition des deux chronotypes étant maintenue, on n'est pas sorti par cette extension de la conception générale de présent. La notion d'époque ne s'est pas dégagée.

Devant l'impossibilité d'obtenir sur une seule dimension le temps divisé en époques, on a eu recours à un développement de la forme étendue du présent sur une deuxième dimension. Les chronotypes α et ω ont été élargis horizontalement, chacun dans la direction qui lui est propre.

Il en est résulté le schème suivant :

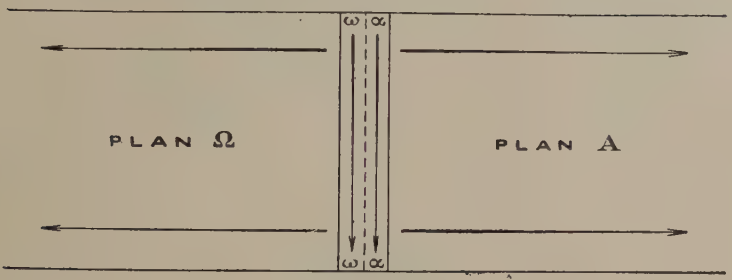

Fig. 22

sur lequel il suffit de mettre en place les formes latines pour obtenir le système entier des temps latins :

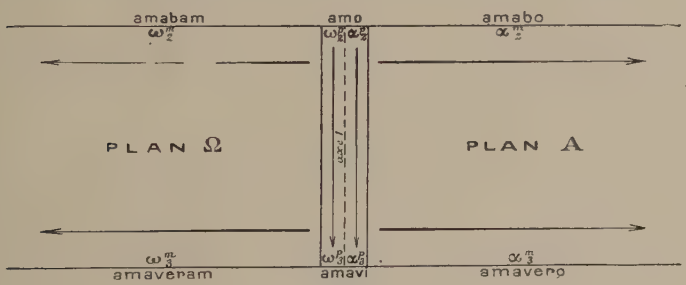

Fig. 23

Dans ce système l'indice *p* indique l'état statique du chronotype.

L'indice *m* en indique l'état cinétique. On remarquera qu'en latin le futur est *efférent*. Il faut entendre par là que la pensée latine se représente le futur de la même manière que le passé : comme une étendue de temps qui *s'éloigne* du présent. Cette conception confère au futur et au passé le même degré de réalité. L'un et l'autre sortent du présent; la seule différence est qu'ils se développent en sens inverse. *Le latin doit à cette égale réalité du futur et du passé, la symétrie remarquable de son système temporel.*

Les indices numériques indiquent la position linéaire

des chronotypes dans le schème : indice 2 = parallèle horizontale supérieure; indice 3 = parallèle horizontale inférieure. L'indice 1 se réfère à l'axe vertical qui relie les deux parallèles.

Les majuscules Ω et A se réfèrent respectivement à l'ensemble du passé et à l'ensemble du futur. Le chronotype α fait partie du plan A; le chronotype ω, du plan Ω.

Mieux que toute explication, le schème ci-dessus renseigne sur la valeur des temps latins.

On y voit *amo,* présent, tomber au passé *amavi,* qui est un sous-présent, comparable au parfait indéfini du français et aussi, dans la mesure où les deux constructions s'équivalent (voir pp. 69-70), au parfait défini.

Amabam, réalisé sur chronotype ω, s'y présente analogue à l'imparfait français et *amaveram,* qui est un sous-imparfait, au plus-que-parfait.

Amabo, réalisé sur chronotype α, s'y montre analogue au futur simple du français et *amavero,* qui est un sous-futur, analogue au futur antérieur.

2° *Les modes.* — La cause des modes en latin est la même qu'en français : l'obscurcissement de l'actualité. Mais comme avec le latin on se trouve plus près des origines du phénomène, on en saisit la cause d'une manière plus directe, en elle-même et non dans ses effets lointains.

La perspective virtuelle du latin se crée à la suite d'une rupture d'équilibre entre le plan A et le plan Ω.

La condition d'équilibre des deux plans est que : Ω=A. C'est la satisfaction à cette condition qu'exprime la juxtaposition dans le champ de visée des chronotypes ω et α.

Mais si l'on fait Ω > A ou bien A > Ω, des variations, portant au minimum sur un chronotype (le chronotype est l'unité irréductible du système), se produisent dans la composition du champ de visée.

Dans le cas de Ω > A, le plan Ω gagne un chronotype ω, qui entre dans le champ de visée et le plan A perd un chronotype α, qui en sort. Inversement dans le cas de A > Ω, le plan A gagne un chronotype α, qui entre dans le champ de visée, et le plan Ω perd un chronotype ω, qui en sort.

Le champ de visée se trouve ainsi occupé dans le cas de

$\Omega > A$ par une combinaison $\omega + \omega$ et dans le cas de $A > \Omega$ par une combinaison $\alpha + \alpha$.

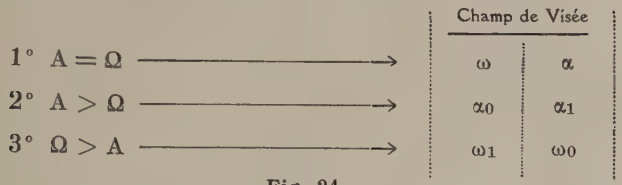

Fig. 24

Les trois combinaisons de chronotypes réalisables dans le champ de visée.

De là trois *chronothèmes* (= combinaison initiale de chronotypes qui confère au temps sa forme générale dans l'esprit) : un actualisable, $\omega + \alpha$, dont l'extension, comme il a été montré précédemment, a donné le système temporel dans son entier; deux non actualisables, $\alpha_0 + \alpha_1$ et $\omega_1 + \omega_0$, dont l'extension va nous donner le système modal.

Ces deux derniers chronothèmes ne sont pas, comme on pourrait le supposer, un simple artifice de démonstration : ils recouvrent une réalité spirituelle et représentent les *deux conceptions antithétiques* de la notion de présent. Le chronothème $\omega_1 + \omega_0$, c'est le présent considéré uniquement en fonction des éléments de passé qui ont subsisté en lui; le chronothème $\alpha_1 + \alpha_0$, le présent considéré exclusivement en fonction des éléments de futur qui s'introduisent en lui. Quant au chronothème $\omega + \alpha$, il est le résultat de la *synthèse* de ces deux derniers. De fait il réunit en soi les deux formations chronogénétiques du présent : la mémorielle représentée par $\omega_1 + \omega_0$ et la non-mémorielle représentée par $\alpha_0 + \alpha_1$ (voir fig. 25).

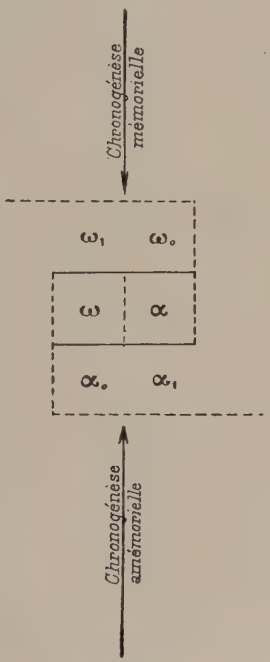

Fig. 25

Au chronothème $\omega + \alpha$ correspondent en latin les formes d'indicatif *amo* et *amavi*.

Au chronothème $\omega_1 + \omega_0$, les formes de subjonctif *amarem* et *amavissem*.

Au chronothème $\alpha_0 + \alpha_1$, les formes de subjonctif *amem* et *amaverim*.

Les formes *amarem* et *amavissem* sont à *amem* et *amaverim* ce que $\omega_1 + \omega_0$ sont à $\alpha_0 + \alpha_1$. C'est pourquoi les premières servent modalement d'imparfait aux secondes.

Tel est le système modal dans le champ de visée : c'est-à-dire dans le champ étroit couvert par *amo* et *amavi*.

A l'extérieur de ce champ, dans le plan latéral de passé (Ω) et dans le plan latéral de futur (A), le développement du système a lieu :

1° Par dissociation du chronothème $\omega + \alpha$. La dissociation au niveau de *amo* produit les formes *amabam* et *amabo;* la dissociation au niveau de *amavi,* les formes *amaveram* et *amavero* (voir fig. 26).

2° Par extension du chronothème $\omega_0 + \omega_1$ en un continuum $\omega_0 + \omega_1 \ldots\ldots + \omega_n + \ldots\ldots$ qui engendre le temps uniquement dans le sens rétrospectif et confond ainsi les trois époques en une sorte de vaste passé virtuel ininterrompu. Ce continuum est représenté dans la langue par les deux mêmes formes que le chronothème initial [1] : *amarem* dans la perspective de la parallèle 2 et *amavissem* dans la perspective de la parallèle 3.

3° Par extension du chronothème $\alpha_0 + \alpha_1$ en un continuum $\alpha_0 + \alpha_1 + \ldots\ldots + \alpha_n + \ldots\ldots$ qui engendre le temps uniquement dans le sens prospectif et confond ainsi les trois époques en une sorte de vaste futur virtuel ininterrompu. Comme précédemment, ce continuum est représenté dans la langue par les deux mêmes formes que le chronothème initial [1] : *amem* dans la perspective de la parallèle 2, *amaverim* dans la perspective de la parallèle 3.

La perception de ces deux directions génétiques du temps, l'une qui pour le créer le descend, l'autre qui pour le

1. L'extension d'un chronothème n'en faisant varier que la dimension et non pas la composition, on conçoit que la langue n'ait pas à la marquer par un changement de signe.

créer le remonte, est le grand fait qui domine le mode latin [1]. De là vient non pas seulement la division des constructions de subjonctif en deux thèmes opposables : *amarem* et *amavissem*, d'une part, *amem* et *amaverim*, d'autre part, mais l'existence même de ce dernier mode, sa séparation d'avec l'indicatif, — et, pour tout dire, le système modal entier qui n'existerait pas sans cette séparation. Les inéquations de plans $\Omega > A$ et $\Omega < A$ d'où procède le mode subjonctif ne font, en effet, que traduire sous une forme statique la prévalence de l'une des deux directions génétiques sur l'autre. De même l'équation de plans $A = \Omega$, fundamentum du mode indicatif, recouvre, en dernière analyse, l'équilibre résultant de la compensation de ces deux directions l'une par l'autre.

Le système latin dans son ensemble (temps et modes) peut être représenté comme suit :

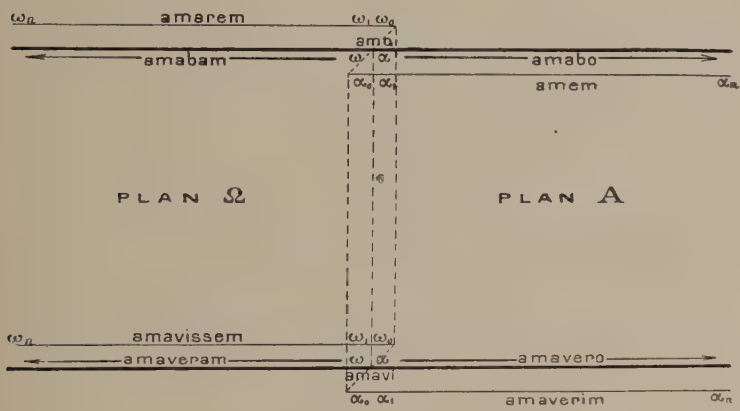

Fig. 26

La figure ci-dessus indique la position de la perspective modale dans le cas théorique où l'inégalité des deux plans A et Ω, prise à son minimum, n'excède pas un chronotype. Mais, pratiquement, cette inégalité est illimitée. A mesure qu'elle s'accroît, l'origine ω_0 de la perspective rétrospective (*amarem* et *amavissem*) se reporte plus à droite, masquant, en sus du passé, une partie plus importante du futur et l'origine α_0 de la perspective prospective (*amem* et *amaverim*) plus à gauche, masquant, en sus du futur, une partie plus importante du passé. De là un effacement de plus en plus marqué de la distinction des époques, lequel, à un moment donné, fait du subjonctif un mode absolument intemporel.

1. Et le mode en général.

Les remarques suivantes achèvent de le caractériser :

1° *Position de la variation modale par rapport aux formes du système temporel.* — La loi générale de position de la variation modale par rapport aux formes du système temporel est qu'elle tend à se rapprocher de la forme temporelle la plus virtuelle.

On s'attendrait, d'après cela, à ce que le mode latin subît l'attraction du futur, la moins réelle en soi des trois époques. S'il n'en est pas ainsi, c'est que le latin, par une interprétation qui lui est propre (voir p. 79) réalise le futur au même degré que le passé.

Le mode, ne subissant pas l'attraction du futur, se constitue en latin dans la perspective des formes statiques et axiales *amo* et *amavi* qui sont, dans le cas particulier du latin, les deux formes les plus virtuelles du système temporel. Ceci ressort de ce qu'en latin le futur est *efférent* du présent ou du parfait, de même que le passé en est *décadent*. Le temps dont ces deux époques se composent a donc été actualisé au présent ou au parfait avant de se réaliser dans le futur et dans le passé : c'est, par conséquent, dans le présent et le parfait qu'on rencontre le temps au degré de moindre réalité. Le présent et le parfait enferment ω et α *s'actualisant*. Le passé latéral et le futur latéral les développent *actualisés*.

Le mode ne pouvant subir à aucun degré en latin l'attraction du futur, ce temps n'y est pas sujet à la variation modale [1].

2° *Position des infinitifs dans le système modal.* — De toutes les formes modales, l'infinitif est la plus virtuelle. Elle tendrait fortement vers le futur, si le futur latin était virtuel. Mais comme il est réel, elle ne peut tendre que vers les formes modales qui sont les seules formes virtuelles du latin.

Les formes modales du latin se divisent en deux séries : la série à continuum $\omega_0+\omega_1\ldots+\omega_n+\ldots=$ *amarem* et *amavissem*; et la série à continuum $\alpha_0+\alpha_1+\ldots+\alpha_n+\ldots$

1. Il n'en est pas de même en grec (voir p. 101).

=*amem* et *amaverim*. Le mode infinitif étant la forme virtuelle par excellence, il se rattache à la plus virtualisante des deux, qui est la première. En effet dans un système de représentation du temps, quel qu'il soit, l'élément de réalité est essentiellement ω. La conception modale qui virtualise ω est, par conséquent, celle qui possède le plus grand pouvoir de virtualisation. Cette conception étant représentée en latin par les constructions *amarem* et *amavissem*, c'est dans la perspective de ces constructions que se situent les infinitifs *amare* et *amavisse*, ainsi qu'en témoigne leur forme [1].

3° *Fonctionnement du système.* — Le mode subjonctif en latin a une tout autre valeur qu'en français. Un verbe au subjonctif est en français un verbe que la visée n'amène pas jusqu'au temps *in esse;* en latin, c'est un verbe que la visée a amené jusqu'au temps *in esse*, mais qu'une circonstance de la parole refoule dans le continuum perspectif sous-jacent.

Les causes de ce refoulement sont diverses. La plus importante, celle qui joue le plus grand rôle en latin, pourrait être nommée : *l'approfondissement sémantique de la conjonction.* Une conjonction est, en latin, un mot pourvu d'un sens plan, qui est son proprium et la détermine lexicalement, mais qui s'accroît, dans la parole, de sens perspectifs complémentaires, obtenus par un approfondissement de la conjonction dans le cadre de son sens plan lexical. Une conjonction latine est ainsi sujette à prendre, dans l'application, des sens différents, dont un seul, le sens plan lexical, régit l'indicatif, et tous les autres, c'est-à-dire les sens perspectifs, régissent le subjonctif.

Prenons comme exemple la conjonction *cum*. Son sens plan lexical se réfère à l'idée de coïncidence dans le temps,

1. Le présent ouvrage s'abstient systématiquement de traiter des constructions déclinables ou déclinées du verbe, telles que le participe, le gérondif, le supin. Il considère, en effet, la sytématique verbo-temporelle comme se limitant aux constructions issues des propriétés formelles du verbe et du temps. Les constructions déclinables ou déclinées relèvent d'une systématique à part procédant à la fois des propriétés formelles du temps, de celles du verbe et de *celles du nom*. Elles n'ont pas à être examinées dans un livre consacré exclusivement, comme son titre l'indique, au *temps* et au *verbe*.

sans plus, et tant qu'on ne s'écarte pas de ce sens, la conjonction se fait suivre d'un verbe à l'indicatif. Ex : *Cum Cæsar in Galliam venit, factiones erant* « lorsque César arriva en Gaule, des partis existaient ». Mais que la conjonction s'approfondisse et acquière un sens perspectif, elle se fait suivre du subjonctif. Les principaux sens perspectifs de *cum* se rattachent à l'idée de cause, d'influence. Ex. : *Cum Clitum interfecisset, sui facinoris Alexandrum pœnituit* « lorsqu'il eut tué Clitus, Alexandre se repentit de son crime ». Ici le meurtre de Clitus est à l'origine du repentir d'Alexandre : il le suscite, tandis que dans la phrase précédente, l'arrivée de César n'était que concomitante avec l'existence des partis. De même dans : *Cum Athenæ florerent, procax libertas civitatem miscuit* » « comme Athènes était florissante, la licence bouleversa la cité », le subjonctif après *cum* laisse entendre que la prospérité d'Athènes fut pour quelque chose dans le développement de la licence qui y engendra des troubles.

Lorsqu'une même idée peut être exprimée soit avec le sens lexical d'une conjonction soit avec le sens perspectif d'une autre conjonction, le verbe se met à l'indicatif dans le premier cas et au subjonctif dans le second. On dira : *Quoniam id cupis, proficiscar* « puisque tu le désires, je partirai», *quoniam* ayant ici son sens plan lexical; mais : *Cum id cupias, proficiscar* « puisque tu le désires, je partirai », *cum* ayant ici un de ses sens perspectifs .

Autre exemple : la conjonction *dum* avec son sens plan lexical de simultanéité continuée, régit l'indicatif : *dum eram vobiscum* « pendant que j'étais avec vous ». Mais si, par approfondissement sémantique, on passe à un sens expectatif, *dum* gouverne le subjonctif : *Cato stat, dum lixa bibat* « Caton reste debout jusqu'à ce que le valet d'armée boive ».

Ce procédé de l'approfondissement sémantique de la conjonction est d'une inégalable plasticité : de ce qu'il ne fixe pas définitivement par avance le sens des mots qui constituent les liens de la phrase, il permet de leur faire épouser dans la parole tous les enchaînements de pensée concevables.

Mais, si précieux qu'il soit, ce procédé représente quelque chose d'archaïque, n'étant possible que dans les langues à perspective virtuelle peu profonde. Il se conçoit qu'une conjonction ne peut s'approfondir que si l'on aperçoit au-dessous d'elle un champ *immédiat* d'approfondissement. Dans une langue à perspective virtuelle profonde, comme le français, où la vision du temps *in esse* exclut la vision du temps *in fieri*, trop lointaine, le procédé en question n'est pas applicable.

Une deuxième cause de refoulement du verbe dans le continuum perspectif qui sous-tend le temps *in esse*, c'est la *superposition de deux fonctions dans un même élément conjonctif*. L'une des fonctions occupant le temps *in esse*, la seconde, en ce cas, est obligée de se loger au-dessous dans le continuum perspectif.

Voici des exemples :

Sunt qui id sciant « il y a des gens qui savent cela ». Le conjonctif *qui* est ici deux fois sujet : 1° de *sunt;* 2° de *sciant*. La première de ces deux fonctions ayant occupé le temps *in esse*, la seconde s'y « suppose » dans le continuum perspectif : d'où le subjonctif *sciant*.

Quæro quis venerit « je demande qui est venu ». Si l'on dit ici « venerit », au subjonctif, c'est que sous le conjonctif *quis* on aperçoit l'interrogatif *quis?* et que cette seconde fonction survenant dans la chaîne parlée en même lieu que la première en est réduite à se loger au-dessous d'elle dans le continuum perspectif sous-jacent.

Mais encore faut-il pour qu'on ait le subjonctif dans les constructions de ce genre que le contexte prête un intérêt à la perception de l'interrogation sous la subordination. A défaut de cet intérêt, la seconde fonction n'ayant pas à se « supposer » à la première dans l'esprit, on emploie le mode indicatif. Dans « *nescio quem vidi* », il faut entendre qu'on a vu quelqu'un, mais qu'on ne se demande nullement : « qui est-ce? ». Aucune recherche intérieure à ce sujet. Au contraire, dans *quo me vertam nescio* « je ne sais de quel côté me tourner », il y a délibération intérieure sur le fait de savoir de quel côté on se tournera, en

sorte que cette question garde son intérêt sous la subordination [1].

On voit par ces quelques exemples à quelles distinctions subtiles conduit l'emploi du mode latin. Le refoulement perspectif de l'idée n'est obligatoire que pour autant qu'il présente un intérêt stylistique. Là où cet intérêt se dérobe, il est évitable, et il est obligatoirement évité dans les cas, assez fréquents, où la portée expressive de la phrase souffrirait de son maintien. Les Latins avaient un sens vif de ces nuances délicates; dans l'éloignement des siècles, on conçoit que nous les percevions plus faiblement.

Enfin une troisième cause, et par là le subjonctif latin se rapproche du subjonctif français, réside en ce que certaines idées telles que la possibilité, le souhait, le désir, la crainte, etc..., imposent une conception expectative et virtuelle du verbe et le rejettent en dehors du temps actualisé. Ex. : *Valeas!* « *Puisses-tu* bien te porter. » *Utinam veris hanc* (domum) *amicis impleam!* « *Plaise au ciel* que je puisse remplir cette maison de vrais amis. »

Le latin n'a pas de forme distincte pour exprimer le conditionnel. N'actualisant pas l'hypothèse, il n'a pas à l'abstraire du subjonctif.

Réduction du système plan latin au système linéaire français. — Historiquement, le système plan du latin n'a pas cessé d'enfermer en lui la cause de tension [2] qui, à un moment donné, à la faveur de circonstances agissant comme causes de déclanchement et d'impulsion, devait en amener la transformation en système linéaire français.

Cette cause réside en ce que le système latin n'est pas un, mais double. Il y a un système *amabam-amo-amabo, amarem,* AMARE, *amem* et un système : *amaveram-amavi-amavero, amavissem,* AMAVISSE, *amaverim.* Soit, du point de vue formel, la répétition d'une même conception systé-

1. Dans les constructions telles que : *quid faciam?* « que *faut-il* que je fasse? »; *ubi vos requiram?* « où *faut-il* que j'aille vous chercher? », le subjonctif est dû à ce que, sous les interrogations *quid? ubi?* on aperçoit une délibération.

2. La distinction commode des causes de *tension,* de *déclanchement,* d'*impulsion,* appartient, sauf erreur, à M. Bergson.

matique, — répétition maintenue par l'écart *amo-amavi*, c'est-à-dire par l'axe vertical 1 (voir fig. 27), et que la réduction de cet axe ferait, par conséquent, disparaître.

Il est concevable que dans ces conditions le problème de l'unification du système se soit posé et qu'on en ait tenté la solution par le moyen qui s'offrait : la réduction de l'axe *amo-amavi*.

Cette réduction s'étant opérée progressivement, le système plan latin a pris, à la longue, la forme linéaire du système français.

Mais il ne faut pas croire que la hauteur du système latin (= écart *amo-amavi*) ait été abolie, sacrifiée. On a eu

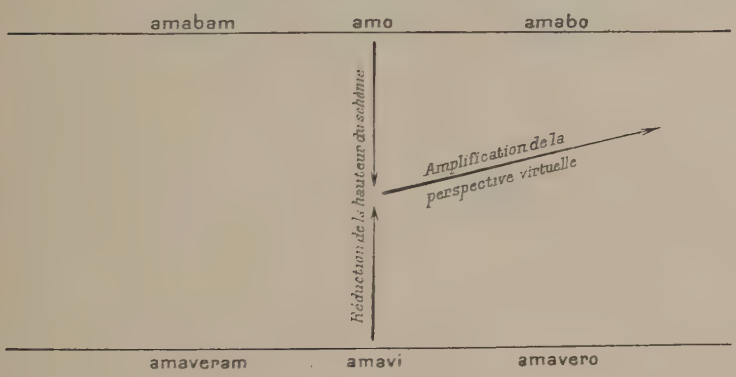

Fig. 27

Le système latin se réduisant au système français.

soin, au contraire, de la conserver en la transférant à la perspective virtuelle, qui a été ainsi considérablement amplifiée (voir fig. 27).

Cette amplification de la perspective virtuelle a eu les plus vastes conséquences. Elle a modifié profondément le caractère des modes, accru la mobilité des flexions et pourvu le français d'infinitifs généraux conjugables à tous les temps et à tous les modes. Les infinitifs latins n'étaient que des infinitifs partiels : *amare* valait pour la ligne *amabam-amo-amabo; amavisse* pour la ligne *amaveram-amavi-amavero*.

Les deux lignes, *amabam-amo-amabo* et *amaveram-amavi-amavero* fusionnant, les constructions *amabam* et *amavi* sont entrées en opposition directe. D'où nécessité d'en opérer la répartition. *Amabam* porté par chronotype unique ω (voir fig. 23) n'a pu que garder sa valeur, mais *amavi*, porté par deux chronotypes juxtaposés ω + α (voir fig. 23), a dû faire abandon de celui qui ne lui appartenait pas exclusivement, d'autant plus qu'en sa nouvelle position non statique (le présent est seul statique dans un système unilinéaire), un seul chronotype vecteur lui suffisait : deux eussent été même une impossibilité.

Par cette opposition directe de *amabam* véhiculé sur ω et de *amavi* véhiculé sur α, les bases matérielles étaient jetées du moyen grammatical sur lequel allait se fonder la nouvelle systématique verbo-temporelle française : à savoir l'alternance α/ω.

Mais des formes faisaient défaut pour l'étendre; et toutes celles que le latin offrait n'étaient pas utilisables. Il n'en devait résulter aucune difficulté, les infinitifs généraux du français, conjugables à tous les temps et modes, étant à même de fournir les constructions manquantes requises par le nouveau dispositif.

Telle est l'histoire schématisée de la transformation du système verbo-temporel *plan* du latin en système verbo-temporel *linéaire* du français.

Systématique verbo-temporelle du grec ancien. — 1° *Les temps.* — Le latin ne concrète pas linguistiquement la relation verticale *amo-amavi*. Les deux termes, *amo* d'une part, *amavi* d'autre part, sont exprimés, mais il n'y a pas de construction pour marquer le passage de l'un à l'autre. C'est cette non-concrétion linguistique de l'axe vertical *amo-amavi* qui a permis la réduction du système plan latin en système uni-linéaire français. Au cas où la relation *amo-amavi* eût été exprimée par une forme concrète, elle se fût intégrée au système plan et il eût été, dès lors, impossible de la transférer à la perspective virtuelle.

Le grec en cette question a pris le contre-pied du latin. Il a concrété linguistiquement la relation λύω-λέλυκα au moyen

d'un temps particulier dit *aoriste*. De telle sorte que le schème verbo-temporel du grec se présente comme suit :

Fig. 28

Les conventions dans ce système restent les mêmes que dans le système latin, sauf en ce qui concerne l'indice *m*, qui, placé à droite du chronotype, signale un mouvement d'éloignement du présent (ω^m) et à gauche un mouvement de rapprochement ($^m\alpha$). Cette distinction est rendue nécessaire par le caractère du futur en grec.

Le futur grec est un futur *afférent* au présent, autrement dit un futur qui arrive au présent, qu'il n'a pas encore occupé, et, partant, dont il ne possède pas le degré de réalité. C'est dire que le futur en grec est virtuel. En latin, au contraire, le futur est *efférent* (voir p. 79) et réel. Le grec doit à ce caractère afférent et virtuel de son futur tous les traits qui distinguent son système verbo-temporel du système verbo-temporel latin, aussi bien dans les temps que dans les modes. L'aoriste, en particulier, en est une conséquence directe (voir p. 92).

La traduction de λύσειν par « devoir délier » exprime le caractère inéluctable, incoercible de l'afférence du futur.

Le point de départ pour expliquer la valeur des formes du système ci-dessus (fig. 28), c'est le présent λύω. Comme en latin — et en toute langue — il se compose de $\omega^p{}_2+\alpha^p{}_2$ juxtaposés. Le futur λύσω [$^m\alpha_2$], c'est

la vision du temps qui vient s'adosser au présent dans le plan opposé au passé. Afférent au présent, le futur grec, sauf le sigma caractéristique, reproduit exactement l'état du présent auquel il affère : λύω : λύσω ; λύειν : λύσειν ; λύομαι : λύσομαι.

Dès qu'on quitte le présent, le problème qui se pose est d'en transporter la conception au passé, et des complications surgissent aussitôt, dues à la composition même du présent.

En grec, comme en latin, le chronotype α appartient définitivement au plan A, c'est-à-dire au futur latéral, et le chronotype ω non moins définitivement au plan Ω, c'est-à-dire au passé latéral. De là, pour le chronotype α une impossibilité absolue de franchir l'axe λύω-λέλυκα et la nécessité corrélative de n'utiliser que le seul chronotype ω pour le transport de la conception de présent dans le passé latéral à cet axe. Le transport de la conception de présent au passé sur un support ω s'exprime par l'imparfait ἔλυον, dont la valeur se rapproche sensiblement (la schématisation générale n'étant pas la même, il ne saurait être question d'identité absolue) de l'imparfait français.

Le latin s'est borné à ce transport de la conception de présent dans le passé sur chronotype décadent ω. Le grec non. Et de même que le français, il a éprouvé le besoin de transporter la conception de présent dans le passé sur chronotype incident α. Or, ce chronotype ne pouvant franchir l'axe vertical λύω-λέλυκα, son transport au passé ne peut s'opérer que par glissement le long de cet axe.

Que représente exactement ce glissement dans la pensée? Il convient d'y voir, en premier lieu, une conséquence du caractère afférent du futur grec. Le mouvement d'affférence après avoir amené le futur au présent se continue verticalement le long de l'axe λύω-λέλυκα dans l'impossibilité où se trouve le chronotype α de pénétrer latéralement dans le plan Ω. *L'aoriste étant une conséquence du mouvement afférent du futur, il ne saurait exister dans les langues qui, comme le latin, ont un futur efférent.*

En second lieu, le glissement en question résulte d'une sur-actualisation de α. L'aoriste concentre sur le chronotype α toute l'intensité d'actualisation qui, dans le présent,

s'applique à la fois à α et à ω. Cette sur-actualisation de α, en le faisant aussi réel que l'ensemble ω+α, rend impossible sa réalisation en ω, de l'autre côté de l'axe vertical. Il se conçoit, en effet, que cette réalisation ne peut avoir lieu que pour autant que α est resté, jusque-là, moins réel que ω.

Du point de vue sémantique, la valeur de l'aoriste et, corrélativement, celle de l'imparfait se déduisent directement du caractère des chronotypes qui leur servent respectivement de support. Ce caractère apparaît dès le présent. Le chronotype ω en constitue la partie *arrivée*, le chronotype α, la partie *arrivante*.

Transporté dans le passé, le point de vue qui s'attache aux deux chronotypes ne varie pas. L'imparfait ἔλυον représente une action qui se développe dans le passé sous sa forme de chose *arrivée* et l'aoriste ἔλυσα une action qui se développe dans le passé sous sa forme de chose *arrivante*.

Ainsi se retrouve en grec, dans une schématisation toute différente du temps, les deux conceptions temporelles dominantes du français : celle du passé décadent, exprimée dans les deux langues par l'imparfait et celle du passé incident, exprimée en grec par l'aoriste, en français par le parfait défini.

Là ne se borne pas la correspondance. L'aoriste grec, de même que le parfait défini français, est une forme à perspective zéro (voir pp. 62 et 67), alternant avec l'imparfait dans certains emplois qui, de par la manière de conduire le récit, comportent une *tension perspective* importante.

Le discours dans son déroulement pique la curiosité et la satisfait. La tension perspective est le rapport de ces deux mouvements. Lorsque les deux mouvements s'équilibrent, d'instant en instant, dans le discours, la tension perspective est nulle ou faible. Elle s'intensifie dans la mesure où le premier l'emporte sur le second, et le grec peut alors être amené, comme le français en mêmes conditions, à substituer à l'aoriste non perspectif (= parfait défini) et, partant, en contradiction avec la tension perspective émanant

du contexte, l'imparfait, qui est la forme perspective par excellence. Telle est en grec la cause de ces imparfaits souvent rencontrés dans des cas où, question de perspective à part, on attendrait l'aoriste.

L'imparfait historique du grec est une sorte de prolongement de l'imparfait perspectif. Une tension perspective forte peut non seulement entraîner la pensée au delà du fait envisagé, mais au-delà de l'époque où le fait se situe. Du passé on peut être ainsi entraîné perspectivement jusqu'au présent. Si cela se produit, l'imparfait perspectif requiert d'être traduit en français par le présent et il est dit alors *imparfait historique*. Exemple : παρελθόντες οἱ Ἀθηναῖοι ἔλεγον τοιάδε « les ambassadeurs athéniens s'avancent alors et parlent ainsi. »

Un détail attestant que l'imparfait historique est bien un imparfait perspectif maximum, c'est sa fréquence avec certains verbes qui indiquent une mesure préparatoire à l'action, un commencement d'exécution, par exemple ἐκέλευε, ἔπεμπε, ἀπέστελλε, etc., en un mot qui ouvrent de la perspective sur ce qui va être rapporté par la suite.

Il convient d'ajouter que la tension perspective est un élément fugace du discours, malaisé parfois à déceler dans une langue ancienne. Les contemporains y étaient sensibles, mais nous qui sommes d'un autre temps, voyons les choses avec d'autres yeux, dont la curiosité est jouée par d'autres mobiles, pouvons ne pas en sentir le degré. Généralement, toutefois, elle se révèle même à l'esprit d'un moderne.

On explique pareillement, dans le cadre de la définition essentielle, l'emploi de l'aoriste pour exprimer l'idée d'antériorité ou pour marquer un fait d'expérience constante (aoriste gnomique).

L'antériorité exprimée en grec par ἐλελύκειν est une antériorité étroitement relative à λέλυκα et qui en reçoit un caractère extrêmement final et résultatif. Mais on peut avoir besoin d'exprimer l'antériorité moins finalement, sans passer par le poste λέλυκα et en éludant la marque parti-

culière qu'il met sur l'idée. Un coup d'œil sur le schème des temps grecs (fig. 28) suffit à démontrer qu'en cette occurence la seule forme dont on dispose est l'aoriste[1]. De là des emplois comme : ἐπεὶ ἐβασίλευσεν πονηρὸς ἐφάνη « quand il fut devenu roi, il se montra méchant ».

Quant à l'aoriste gnomique, propre aux sentences, il faut remonter pour en concevoir le vrai caractère jusqu'à l'opposition essentielle de présent et d'aoriste. Le présent composé de ω + α représente essentiellement ce qui *est*. L'aoriste composé uniquement de α, ce qui *devient* (α est la partie en devenir du présent). De là, lorsqu'on adopte un point de vue tout à fait général, le sentiment, d'une part, de choses qui *étant toujours* sont exprimables par présent et, d'autre part, de choses qui *devenant toujours* sont exprimables par aoriste. Exemple : πολλὰ διέλυσεν ὁ χρόνος « le temps dissout bien des choses ». L'action dissolvante du temps dont il est question dans cet exemple rentre dans la catégorie des choses dont le devenir est continuel.

L'opposition fondamentale de présent et d'aoriste apparaît dans toute sa netteté abstraite à l'infinitif : ἄνευ τοῦ γίγνεσθαι γενέσθαι ἀδύνατον « avant d'*être* il faut *devenir*[2] ».

L'aoriste peint le verbe en progrès, en marche vers une fin. Cette fin atteinte, la sur-actualisation de α cesse, le glissement le long de l'axe vertical s'arrête, α change de direction, s'engage, sous forme ω, dans le passé latéral et l'instant qui, dans l'esprit, marque ce changement se traduit dans la langue par une forme de parfait λέλυκα, qui n'est rien d'autre que la juxtaposition, jusque-là différée par le mouvement aoristique, des chronotypes ω et α; autrement dit une forme de présent obtenue tardivement dans le passé.

Après quoi pour ce présent retardé comme pour le pré-

1. L'aoriste optatif, on le verra plus loin (pp. 100-101), doit à sa position dans le schème verbo-temporel d'être une forme particulièrement adaptable à l'expression de l'antériorité non expressément résultative. En grec, comme en latin, le système des modes est plus ou moins complémentaire de celui des temps.

2. La distinction marquée dans cet exemple est, en dernière analyse, celle des deux devenirs : celui qui crée l'être et celui qui le continue après qu'il a été créé.

sent venu à son heure, se pose la question du transport dans le passé relatif. Ce transport s'effectue latéralement sur chronotype $\omega^{m}{}_{3}$ disjoint de $\alpha^{p}{}_{3}$, ce qu'exprime la construction ἐλελύκειν qui est à λέλυκα ce que ἔλυον est à λύω.

Le système n'a pas été poussé plus loin.

2° *Les modes.* — Tandis qu'en latin les constructions rétrospectives *amarem* et *amavissem* et les constructions prospectives *amem* et *amaverim* appartiennent à un mode commun, le subjonctif, en grec la perspective rétrospective est représentée par le mode optatif et la perspective prospective par le mode subjonctif.

C'est là, de nouveau, un effet du caractère afférent du futur grec. Le futur étant conçu virtuel et le passé réel, la perspective prospective, qui est une image universalisée du futur [1], est par répercussion conçue plus virtuelle que la perspective rétrospective qui est une image universalisée du passé [2] : d'où nécessité de ne pas les comprendre dans un mode commun ainsi que cela a lieu dans les langues telles que le latin et le français, qui attribuent aux époques passée et future une réalité égale.

Cette différence de virtualité des deux perspectives a eu, en outre, cette conséquence que leur opposition entre elles et au temps *in esse* se marque autrement qu'en latin.

Le futur étant en grec virtuel et le passé réel, la perspective prospective, virtuelle *ab origine* par rapport au futur, est *a fortiori* virtuelle par rapport au passé; en un mot, c'est une perspective *universelle* opposable à toute l'étendue du temps *in esse* (plan Ω et plan A).

Quant à la perspective rétrospective, qui n'est virtuelle *ab origine* que par rapport au passé, elle n'apparaît pas virtuelle par rapport à un futur qui doit à son caractère afférent d'être comme elle virtuel par rapport au passé : c'est une perspective *partielle* opposable à la seule époque passée (plan Ω seulement).

1. La conception de futur étendue à toutes les époques.
2. La conception de passé étendue à toutes les époques.

Ainsi le système des modes se présente comme suit :

$$\text{I} \left\{ \begin{array}{l} \text{Mode indicatif} = \text{Temps } \textit{in esse}. \\ \text{Mode subjonctif} = \text{Perspective virtuelle prospective (temps } \textit{in fieri}). \end{array} \right\} = \text{Plan } \Omega + \text{Plan A.}$$

$$\text{II} \left\{ \begin{array}{l} \text{Mode optatif} = \text{Perspective virtuelle rétrospective (temps } \textit{in fieri}). \end{array} \right\} = \text{Plan } \Omega \text{ seulement.}$$

C'est là en réalité poser l'existence non pas d'un mais de deux systèmes. Le premier comprend les deux modes indicatif et subjonctif et se réfère aussi bien au plan Ω qu'au plan A. Le second, limité au mode optatif, constitue un système dont on dispose en sus du premier, mais dans la perspective du plan Ω seulement.

De telle sorte que la subordination se marquant dans le plan A (subordination au présent ou au futur), on ne pourra employer que l'indicatif ou le subjonctif, — le premier si la conjonction est actualisante, ex. : λέγει ὅτι πάρεισιν οἱ πολέμιοι « il dit que l'ennemi est présent », le second si elle est virtualisante, ex. : τοῦτον πέμπω πρός σε, ἵνα μανθάνῃς τὰ συμβεβηκότα « je t'envoie ce messager pour que tu apprennes les événements » ; tandis que si elle se marque dans le plan Ω (subordination au passé) on aura, de plus, la ressource d'employer le mode optatif soit comme substitut de l'indicatif : ex. : εἶπεν ὅτι πάρεισιν ou : παρεῖεν οἱ πολέμιοι, soit comme substitut du subjonctif : ex. : τοῦτον ἔπεμπον πρός σε, ἵνα μανθάνῃς ou : μανθάνοις τὰ συμβεβηκότα.

On conçoit dès lors que le mode optatif ait pu prendre en grec la valeur si curieuse de moyen de marquer plus expressivement la subordination. Alternant librement, dans le cas de subordination au passé, avec les deux modes indicatif et subjonctif, le mode optatif a paru retenir en lui la somme de leurs pouvoirs expressifs et, partant, l'emporter à cet égard sur chacun d'eux [1].

1. Une conséquence indirecte de l'état de choses qui vient d'être décrit, c'est que, contrairement à ce qui a lieu en latin, la conjonction grecque ne se prête pas à un approfondissement sémantique obtenu par

Une autre conséquence de l'afférence du futur grec est la manière dont cette langue exprime l'idée de conditionnel, pour mieux dire de futur hypothétique.

Dans les langues où le futur est efférent, il se présente *en hypothèse* en deçà de la limite de présent α et *hors hypothèse* (voir pp. 54-56) au delà de cette limite. Envisagé en hypothèse, il s'exprime au moyen du subjonctif dans celles qui, comme le latin, voient dans l'hypothèse un élément de visée non actualisable et par un temps de l'indicatif (futur hypothétique, dit communément conditionnel) dans celles qui, comme le français, font de l'hypothèse un élément susceptible d'être actualisé (voir pp. 57-59).

Dans les langues à futur afférent, comme le grec, les choses se présentent différemment. De si loin qu'on appréhende le futur arrivant, il est perçu s'écoulant sous sa forme catégorique (hors hypothèse) en direction du présent, de sorte que pour le saisir dans sa période hypothétique il ne faudrait rien de moins que remonter jusqu'à sa source dans le temps incréé, à une distance infinie du présent.

Ainsi le concept de futur hypothétique se trouve rejeté en dehors du système verbo-temporel, dont les constructions ne sauraient, en conséquence, suffire à l'exprimer.

La langue grecque a tourné la difficulté de la manière suivante :

Elle indique la mise en hypothèse de l'idée au moyen de la particule ἄν et se sert des formes verbales pour marquer

un changement de mode. N'intéressant que les conjonctions actualisantes, cet approfondissement n'aurait pu se marquer en grec que par l'emploi du mode optatif, en vertu de l'alternance : indicatif/optatif; mais le mode optatif s'étant localisé dans la perspective du plan Ω, les sens perspectifs ainsi créés eussent été des sens localisés à cette perspective. C'eût été là, on le conçoit, une situation linguistique inacceptable, le sens d'un morphème tel que la conjonction devant valoir pour toute la langue.

Il en est de même en ce qui concerne la superposition de deux fonctions dans un même morphème. En tant que circonstance de parole absolument générale, elle ne pouvait que rester en dehors d'un moyen expressif qui l'eût limitée à une partie du système verbal.

C'est pourquoi, en grec, le mode de l'interrogation indirecte est l'indicatif et non, comme en latin, le subjonctif. Exemple : εἰπέ μοι τίς ἐστιν οὗτος ὁ ἀνήρ « dis-moi qui est cet homme ». Et si l'optatif se rencontre parfois dans des interrogations indirectes subordonnées au passé, ce n'est pas comme moyen de dénoncer une superposition de fonctions dans un même élément conjonctif, mais en vertu du pouvoir que ce mode s'est acquis de marquer plus expressivement la subordination.

le niveau que l'idée occupe à ce titre dans l'esprit. Si l'hypothèse, en tant que chose qui sera peut-être réalisée, se soutient en dehors du passé, la particule ἄν est accompagnée du mode optatif [1] et le sens obtenu est sensiblement celui du conditionnel présent français : εὐτυχὴς ἂν γένοιτο εἰ τοῦτο συμβαίη « il serait heureux si les choses tournaient ainsi » ; mais si l'hypothèse, en tant que chose qui n'a pas été ou ne sera pas réalisée, retombe dans le passé, la particule ἄν est accompagnée d'un des passés de l'indicatif, celui qui est le plus propre à caractériser le passé où s'arrête la chute [2]. Le sens obtenu en ce cas est sensiblement celui du conditionnel passé français : εὐτυχὴς ἂν ἐγένετο εἰ τοῦτο συνέβη « il eût été heureux si les choses eussent ainsi tourné » [3].

Enfin, comme en latin, les constructions modales de la perspective rétrospective $\omega_0 + \omega_1 + \ldots\ldots + \omega_n + \ldots\ldots$ servent d'imparfait aux constructions modales de la perspective prospective $\alpha_0 + \alpha_1 \ldots\ldots + \alpha_n + \ldots\ldots$ La seule différence est, ainsi qu'il a été indiqué au début, que les deux séries de constructions font partie en latin d'un même mode, le subjonctif, et en grec de deux modes distincts : l'optatif et le subjonctif.

1. Une idée qui se soutient, en tant qu'hypothèse, en dehors du passé de l'esprit est une idée appelée d'un moment à l'autre à y retomber. Le temps auquel elle appartient est donc du passé en attente, du passé virtuel, c'est-à-dire précisément le temps qu'exprime en grec le mode optatif. Le subjonctif grec représente, non pas du passé virtuel, mais du futur virtuel.

2. L'indicatif imparfait ou aoriste s'emploie quelquefois avec ἄν pour exprimer la répétition d'un même fait dans certaine circonstance déterminée. Exemple : εἴ τις παρίοι, ἐκεῖνον ἂν ἐκάλει ou ἐκάλεσεν « si quelqu'un venait à passer, il ne manquait pas de l'appeler ». Dans les emplois de ce genre, l'imparfait ou l'aoriste indique que le fait envisagé a eu lieu dans le passé, plus ou moins fréquemment, dans ladite circonstance, et la particule ἄν la possibilité de son renouvellement éventuel (mise en hypothèse) au cas où la même circonstance se représenterait.

3. A noter que l'optatif avec ἄν s'emploie souvent en grec, comme le conditionnel présent français, pour atténuer une affirmation relative au présent ou à l'avenir. Ex. : οὐκ ἂν λέγοιμι « je ne saurais dire ». On voit par là comment les langues, par des procédés grammaticaux différents, aboutissent finalement à des résultats sensiblement identiques, le but visé par elles étant le même. Cette visée d'un but commun est un facteur qui rapproche les langues même en dehors de toute parenté et tend, à la longue, à en unifier le système.

La figure ci-dessous représente le système des modes grecs dans sa relation avec le système des temps.

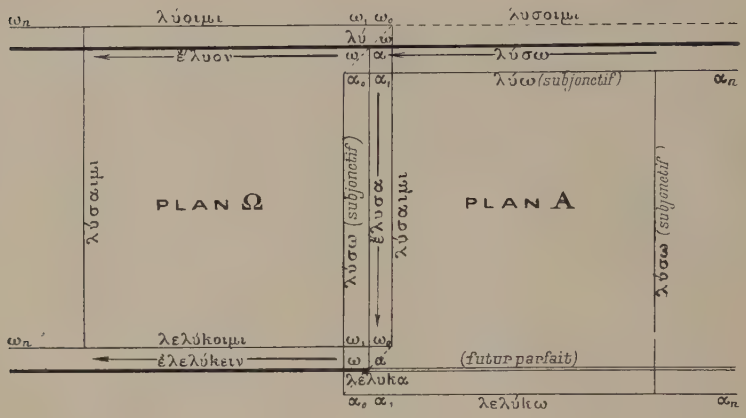

Fig. 29

Cette figure indique la position de la perspective modale dans l'hypothèse théorique d'une inégalité minima des plans A et Ω. Pour les inégalités plus grandes, se reporter aux indications de la légende de la figure 26.

Les remarques qui suivent achèvent de le caractériser.

1° *Valeurs temporelles des aoristes modaux.* — L'aoriste optatif λύσαιμι est transition verticale de λύοιμι à λελύκοιμι L'aoriste subjonctif λύσω transition verticale de λύω (subjonctif) à λελύκω. De là une différente valeur temporelle des aoristes modaux selon que la transition s'opère à plus ou moins de distance de l'axe vertical du système.

A proximité extrême de l'axe vertical, λύσαιμι, non engagé dans le plan latéral, n'a pas valeur de passé; mais à une plus grande distance de cet axe λύσαιμι prend valeur de passé [1], et comme il se développe alors sous l'imparfait

1. Quelques grammairiens, constatant ces deux valeurs de l'optatif d'aoriste, qui n'en font qu'une en réalité, ont cru devoir distinguer *deux* aoristes : l'un marquant le passé, l'autre ne le marquant pas. Il n'y a pas lieu de les suivre dans cette voie. L'aoriste optatif n'est ni passé ni présent, mais descend d'un continuum qui sous-tend et le présent et le passé, sans les distinguer.

(voir fig. 29), il est sujet à prendre, en sus de sa valeur modale, une valeur temporelle de plus-que-parfait : ἐπεὶ λύσαιμι « après que j'avais eu délié ».

Pareillement, à proximité extrême de l'axe vertical, le subjonctif d'aoriste λύσω n'a pas valeur de futur; mais cette valeur se crée à mesure qu'il s'éloigne de cet axe, et comme cet éloignement l'amène sous le futur, il est sujet à prendre, en sus de la valeur modale, une valeur temporelle de futur antérieur : ἐπειδὰν λύσω « quand j'aurai délié ».

2° *Position de la variation modale par rapport aux formes du système temporel.* — En latin où le futur est aussi réel que le passé, la variation modale, qui représente une conception essentiellement virtuelle du verbe, ne subit pas l'attraction du futur. Elle la subit, au contraire, en grec, où le futur est virtuel.

La conséquence n'est pas seulement que le futur comporte en grec la variation modale, mais que seules les formes qui contiennent α, à savoir : le futur, le présent, l'aoriste et le parfait, sont pourvues de modes. Les formes portées exclusivement par ω, à savoir : l'imparfait et le plus-que-parfait, ne sont pas modales.

2° *Incompatibilité de la variation modale et de l'augment.* — Aucune forme modale ne comporte l'augment et l'aoriste indicatif, qui est une forme à augment, ne devient modal qu'après l'avoir perdu.

L'augment indique en grec la décadence du verbe dans le passé. C'est pourquoi l'imparfait, le plus-que-parfait et l'aoriste, qui marquent cette décadence, le reçoivent.

Il convient, toutefois, de distinguer la décadence latérale de l'imparfait et du plus-que-parfait d'avec la décadence axiale de l'aoriste (voir fig. 28 et 29).

A l'imparfait et au plus-que-parfait, la décadence est celle du chronotype ω qui, engagé dans le plan Ω, a perdu, en même temps que le contact avec le plan A, toute faculté de variation modale. Donc pour ces deux temps, aucune possibilité de prendre la marque du mode.

A l'aoriste les choses se présentent différemment. La décadence dénoncée par l'augment est celle de α qui, sur-actua-

lisé, glisse le long de l'axe vertical λύω-λέλυκα , sans, toutefois, s'engager aucunement dans le plan Ω. Ainsi l'aoriste tout en recevant l'augment n'a pas encore quitté le plan A, et la possibilité de le soumettre à la variation modale n'est pas irrévocablement détruite.

Ce qui s'oppose à l'emploi modal de l'aoriste, c'est l'augment : c'est-à-dire l'impulsion décadente que le verbe subit; et comme cette impulsion vient de la sur-actualisation de α, on conçoit qu'il suffirait de réduire cette sur-actualisation pour que, ladite impulsion cessant, l'aoriste perdît l'augment et redevînt modal.

Or, c'est là un résultat auquel conduit la recherche même de la variation modale. Dès l'instant, en effet, qu'on transporte la conception d'aoriste dans la perspective virtuelle, l'actualisation de α cesse *ipso facto* et, du même coup, l'impulsion décadente qu'elle suscite disparaît avec l'augment, qui en est le signe. L'augment disparu, rien ne s'oppose plus à ce que l'aoriste prenne la marque du mode. De fait, le grec possède un subjonctif et un optatif d'aoriste.

3° *Les modes du futur.* — Le futur grec, qui est virtuel, est essentiellement modal.

Afférent au présent, sa forme modale est, au sigma caractéristique près, identiquement celle du présent auquel il affère. A l'indicatif présent λύω correspond le futur indicatif λύσω ; à l'optatif de présent λύοιμι, l'optatif de futur λύσοιμι; à l'infinitif de présent λύειν, l'infinitif futur λύσειν.

Il n'existe pas de subjonctif du futur. Cette forme est impossible en grec en raison de ce que l'afférence du futur (←) et la direction prospective du subjonctif (→) constituent deux mouvements dirigés en sens inverse et inconciliables. Le premier descend le temps du futur vers le passé, le second le remonte du passé vers le futur.

Tout au contraire, la direction rétrospective du mode optatif (←) est un mouvement dirigé dans le même sens que l'afférence du futur : d'où l'existence d'un optatif de futur; mais il y a lieu de ne pas perdre de vue que considérer virtuellement un futur afférent déjà virtuel par lui-même, c'est le saisir non pas dans ce qu'il devient, mais

dans ce qu'il est appelé à devenir (dans le devenir de son devenir) et y voir, par suite, non du futur virtuel, mais du passé virtuel appréhendé à une plus ou moins grande distance du présent, c'est-à-dire une construction n'appartenant pas à la perspective du plan A mais à celle du plan Ω. Ceci explique que l'optatif du futur ne s'emploie que dans une proposition dépendant d'un verbe principal au passé.

4° *Position de l'infinitif dans le système modal.* — La variation modale subissant l'attraction du futur, c'est-à-dire du plan A dans son ensemble, l'infinitif, qui est la forme modale la plus virtuelle, subit l'attraction des formes indicatives où α représente un élément virtuel : à savoir le futur, le présent et le parfait. De là les infinitifs λύσειν,λύειν, λελυκέναι.

A l'aoriste où α se présente non pas virtuel mais suractualisé (voir pp. 92-93), le mode infinitif ne pouvant plus être attiré par α, trop réel, se situe dans la perspective des formes modales et la forme qu'il prolonge est, comme en latin, et pour les mêmes raisons (voir p. 85), la forme qui virtualise ω : c'est-à-dire l'optatif. A λύσαιμι correspond λῦσαι.

Systématique verbo-temporelle de l'allemand. — La schématisation allemande du temps est fondée sur l'opposition du temps *mémoriel* et du temps *amémoriel*. Le temps *mémoriel* comprend le présent [1] et le passé; le temps *amémoriel*, le futur.

Dans la pensée allemande le présent et le passé constituent seuls du temps construit en pensée; quant au futur, il se présente comme du temps à construire.

Or, construire du temps en pensée, c'est de la chronogénèse. La chronothèse est la vision du temps construit.

Il suit de là qu'en allemand le passé et le présent sont chronothétiques et le futur chronogénétique.

1. Le présent est en partie mémoriel, du fait qu'il enferme une parcelle de passé ω. On verra plus loin que cette partie mémorielle ω du présent est seule à entrer en allemand dans le système des temps proprement dits. La parcelle amémorielle α n'y pénètre pas, et c'est ce qui oblige à marquer le temps futur au moyen d'un présent d'auxiliaire, c'est-à-dire d'une forme (le présent) contenant ω.

L'ensemble du système peut être représenté comme suit :

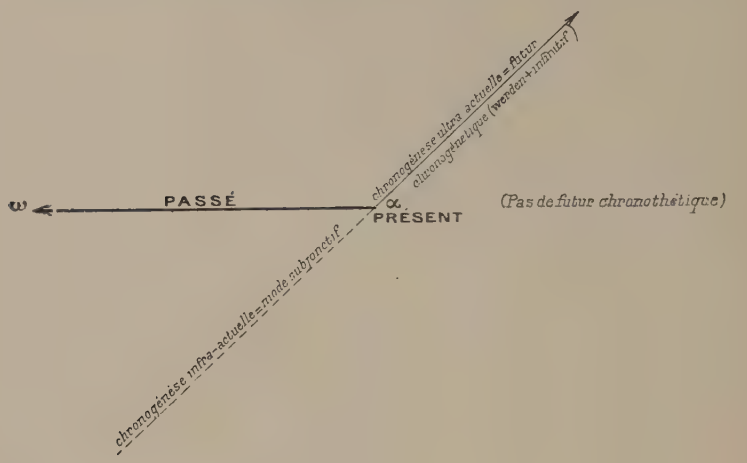

Fig. 30

Ce système fait du présent le point d'origine du passé, et du futur, la continuation de la chronogénèse au delà de ce présent. C'est cette continuation de la chronogénèse au delà du présent actualisé qu'exprime l'auxiliaire *werden* employé avec l'infinitif à la recomposition de l'idée de futur.

Tous les autres traits du système allemand sont impliqués dans ce qui précède :

1° Le futur étant rattaché à la chronogénèse, α qui est futur en soi, cesse d'appartenir à la chronothèse, c'est-à-dire au système linéaire : présent-passé. Donc aucune possibilité d'alternance α/ω. De là, en allemand, une seule forme de passé contre deux au français :

Er lobte « il louait et il loua ».
Er hatte gelobt « il avait loué et il eut loué ».

2° Le subjonctif allemand compte six constructions au lieu de quatre en français : deux passées, deux présentes et *deux futures : er werde loben, er werde gelobt haben.* Ce n'est là qu'une apparence de multiplicité, et si l'allemand semble posséder deux futurs subjonctifs, que le français

et d'autres langues ignorent, c'est uniquement qu'il est fait application en allemand de la forme subjonctive au verbe *werden*, qui sert à construire le futur tout en restant lui-même au présent. Donc pas de vrai subjonctif futur en allemand, mais un présent de subjonctif, on ne peut plus normal, appliqué à un auxiliaire spécial.

3° Le conditionnel pose des problèmes particuliers. Comme futur son expression incombe à l'auxiliaire *werden*. Or, cet auxiliaire employé au présent en association avec l'infinitif donne le *futur catégorique* (voir p. 55).

Il s'agit de lui faire exprimer le futur *hypothétique* ou conditionnel (voir p. 56).

Etant donné que le futur catégorique se détermine au sortir du présent et le futur hypothétique au sortir du passé (voir pp. 56-57), la solution indiquée serait d'exprimer le recul dans le temps du conditionnel (futur hypothétique) par rapport au futur (futur catégorique) en mettant *werden* au passé.

Mais ici une complication surgit. Dans la pensée allemande l'hypothèse ne constitue pas comme dans la pensée française moderne un élément de vision actualisable, mais de même qu'en grec, en latin, en russe un élément de visée interceptif. Ceci oblige, tout en conservant le passé de *werden* pour l'expression du conditionnel, à le mettre non pas à l'indicatif mais au subjonctif : *er würde loben, er würde gelobt haben* [1].

Systématique verbo-temporelle du russe. — La schématisation verbo-temporelle du russe se fonde sur l'opposition des deux plans Ω et A et sur la perception d'un mouvement d'afférence du futur au présent. Ce caractère afférent du futur rapproche le système russe du système grec. D'autre part le système se complète au moyen d'un deuxième futur *chronogénétique*, qui rappelle le futur allemand.

1. Le futur catégorique appartenant en allemand à la chronogenèse, il en est de même *a fortiori* du futur hypothétique, lequel, par suite, ne peut se « supposer » à *werden* que sur l'axe chronogénétique (voir fig. 30) et requiert ainsi la forme modale.

Toutes formes mises en place, le **schème verbo-temporel** du russe se présente comme suit :

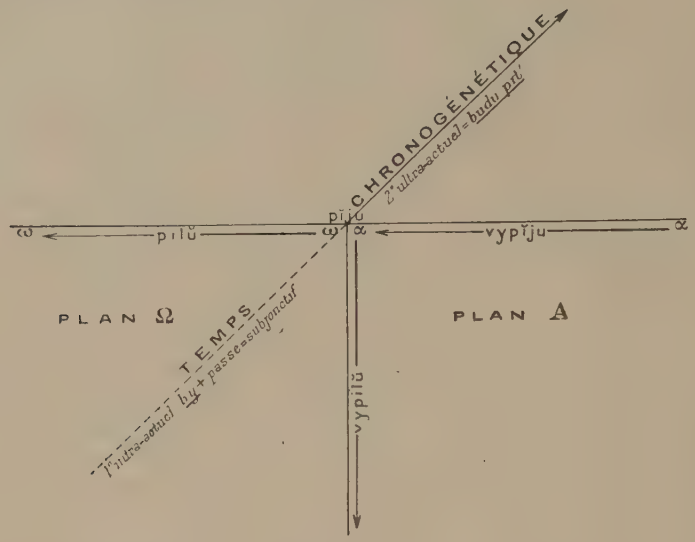

Fig. 31

Dans ce système le présent est le point d'intersection de l'axe vertical de démarcation des plans avec la ligne horizontale de représentation du temps.

La distinction des plans est obtenue au moyen d'un préverbe. Plan A = préverbe. Plan Ω = absence de préverbe.

L'emploi du préverbe avec la forme de présent entraîne le verbe dans le futur : *pĭju* « je bois » et *vypĭju* « je boirai ». Avec la forme de passé, le préverbe maintient le verbe dans le plan du futur mais le laisse choir dans le passé sous-jacent au présent : c'est-à-dire qu'on imprime au verbe l'impulsion aoristique : α glisse le long de l'axe vertical de séparation des plans. La forme *vypilŭ* est une forme portée par α et analogue, comme telle, à l'aoriste du grec et au parfait défini du français.

L'absence du préverbe, avec la forme de passé, entraîne le verbe dans le plan du passé. La forme *pilŭ* est une forme portée par ω et analogue comme telle à l'imparfait et du grec et du français.

Pour être entièrement symétrique, ce système manque d'une forme; en regard de *vypilŭ* passé, on a *vypĭju* futur; en regard de passé *pilŭ*, il n'y a pas de futur.

Pilŭ étant porté par ω, la symétrie requerrait un futur porté aussi par ω : c'est là quelque chose d'inconcevable. Force est donc d'abandonner toute conception d'un futur chronothétique, symétrique à *pilŭ*. Reste la ressource d'un futur chronogénétique de même type que le futur de la langue allemande. Le russe obtient ce futur au moyen de l'auxiliaire *budu* associé à l'infinitif, *budu pit'* « je boirai ». On remarquera que ce futur chronogénétique, en tant que futur efférent (qui sort du présent), est intrinséquement symétrique au passé décadent *pilŭ*, qui sort aussi du présent. Le futur à préverbe est, au contraire, comme le futur grec un futur afférent, qui arrive au présent. De là, comme en grec, sa solution en aoriste (*vypilŭ*) au moment où il atteint l'axe du système (voir fig. 31).

Les formes à préverbe sont dites *perfectives*. Les formes sans préverbe, *imperfectives*. *En fait le rôle du préverbe en russe est uniquement de maintenir le verbe dans le plan* A.

Il va sans dire que nous ne faisons état que du préverbe grammatical à valeur *sémantique faible* (voir p. 109). Le préverbe à valeur sémantique forte, celui qui change notablement la signification du verbe, par exemple : *chodit'* « aller », *vychodit'* « sortir », *nachodit'* « trouver », ne joue pas de rôle grammatical et sa présence oblige même à marquer le changement d'aspect par d'autres moyens que la préfixation.

Pour l'expression du subjonctif et du conditionnel, en indivision comme en latin et en grec, le russe a eu recours à un moyen aussi simple que le reste du système. D'où vient le temps *in esse?* De la division en époques. D'où vient la division en époques? De la coupure du présent (voir p. 31). Interceptons la visée du présent et nous aurons le temps *in fieri* amorphe. C'est ce raisonnement que la pensée russe s'est tenu au plus profond d'elle-même, inconsciemment bien entendu.

Le russe a donc, au moyen d'une particule *by* spéciale,

intercepté la visée du présent. Cette interception a entraîné la non-disposition de la flexion caractéristique de présent et le russe a été conduit à exprimer le subjonctif au moyen du passé (le russe n'a pas de flexion de futur[1]) qui est devenu, sous *by*, la forme représentative du temps *in fieri*.

Il reste à expliquer le pouvoir de *by* d'intercepter la visée du présent et de maintenir la pensée dans le temps *in fieri*.

Le russe pour exprimer le futur symétriquement au passé dépourvu de préverbe a recours à un futur chronogénétique avec auxiliaire *budu*. Ce futur exprime la continuation de la chronogénèse au delà du présent. En donnant un passé spécial à *budu*, on devait donc exprimer la chronogénèse en deçà du présent, c'est-à-dire se maintenir dans le temps *in fieri*. C'est ce qui a été fait : *by* est, dans le temps chronogénétique, le passé de *budu*, futur, de telle sorte qu'avec *budu* on s'avance chronogénétiquement au delà de l'actualité, alors qu'avec *by* on reste chronogénétiquement en deçà : ce qui est la condition même du mode subjonctif.

Cette symétrie de *by* et de *budu* a donné au passé chronogénétique une étendue sensiblement égale à celle du futur correspondant. De là une certaine amplification de la perspective virtuelle.

Cette amplification de la perspective virtuelle est attestée par la faible divergence des emplois du mode subjonctif en russe et en français. En latin et en grec, qui sont des langues à perspective virtuelle de profondeur faible, l'emploi des modes diverge extrêmement par rapport au français.

L'addition au verbe russe d'un préverbe, addition qui a lieu dès l'infinitif, a été considérée par les grammairiens comme la marque d'un état particulier du verbe, dit *aspect*. Le terme est heureux. Toutefois, et si paradoxal que cela puisse paraître, si l'on veut connaître l'aspect dans toute sa pureté, c'est au français et non au russe qu'il faut s'adresser.

Dans le français, l'aspect, comme on l'a vu, représente une phase analytique du verbe : de telle sorte que le verbe

1. Il n'en a pas besoin : c'est le préverbe qui dénote le futur (la position dans le plan futur) ; seule l'opposition de présent à passé s'exprime par flexion.

devant, pour être entier, comprendre toutes ses phases, on peut vraiment dire qu'il se recompose dans l'esprit de la somme de ses différents aspects (voir chap. II).

En russe, il y a au contraire tendance des aspects à s'isoler plus ou moins, à former verbe à part. Cela tient pour partie à ce que le préverbe, encore que grammatical, ne va pas sans modifier légèrement mais sensiblement la signification du verbe : *vypit'*, par exemple, est plus rapide que *popit'* : c'est un autre geste; et pour partie à ce que l'aspect russe ne se réfère pas, comme l'aspect français, à L'ÊTRE GÉNÉRAL du verbe, mais à l'être particulier de chaque verbe. De là une grande inégalité de distribution. Des verbes gégénéraux de grande importance ne comportent pas d'aspects, alors que d'autres verbes étroitement particuliers et beaucoup moins importants en sont abondamment pourvus. Au résumé le russe offre des *aspects de verbe* et le français les *aspects du verbe.*

A part cela, la différence est beaucoup moins grande de l'aspect russe à l'aspect français qu'on pourrait le supposer d'après les premières apparences. En français l'aspect est tensif, puis extensif (détension reprise en tension). En russe l'aspect est *tensif* avec préverbe et *détensif* sans préverbe.

L'aspect tensif maintient le verbe dans le plan A, l'aspect détensif le laisse choir dans le plan Ω.

DÉFINITION GÉNÉRALISÉE DE L'ASPECT. — Il importe de faire nettement le départ entre l'aspect et les autres formes verbales. C'est d'autant plus nécessaire que la linguistique actuelle, préoccupée de déceler l'aspect sous ses apparences les plus diverses, le porte souvent au delà de ses limites vraies en le confondant avec des formes verbales plus ou moins analogues.

La définition généralisée de l'aspect à laquelle on s'est arrêté comme permettant d'éviter toute confusion de ce genre est la suivante : *L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions.*

De prime abord, cette définition paraîtra certainement abstraite : elle ne l'est pas plus que le phénomène en cause et se concrète dès qu'on l'applique à des exemples.

En français, dans le mode temporel [1], les oppositions initiales sont celles de passé à présent et de présent à futur. Soit trois termes oppositionnels auxquels s'intègre l'opposition transcendante de l'aspect tensif (*aimer*) à l'aspect extensif (*avoir aimé*). D'où dans chaque terme oppositionnel des constructions simples et des constructions composées. Présent : *j'aime, j'ai aimé;* Passé : *j'aimais, j'avais aimé; j'aimai, j'eus aimé;* Futur : *j'aimerais, j'aurais aimé; j'aimerai, j'aurai aimé.* Il en est de même dans le mode intemporel [1]. L'opposition initiale y est celle du temps *in fieri* prospectif au temps *in fieri* rétrospectif et à chacun de ces deux termes s'intègre l'opposition transcendante des aspects. Temps *in fieri* prospectif : *que j'aime, que j'aie aimé.* Temps *in fieri* rétrospectif : *que j'aimasse, que j'eusse aimé.*

En russe, l'unique opposition du système des temps est celle de la flexion de présent à la flexion de passé, soit deux termes oppositionnels à chacun desquels s'intègre l'opposition transcendante de l'aspect tensif à l'aspect détensif. D'où, dans le champ de chaque flexion, opposition de la construction à préverbe (tensive) à la construction sans préverbe (détensive). Flexion de présent : *vypĭju, pĭju.* Flexion de passé : *vypilŭ, pilŭ.*

De ce que l'opposition exprimée par l'aspect s'intègre à chacun des termes oppositionnels du système du verbe, elle scinde ce système en deux verbes distincts faisant partie de la même unité sémantique et identiquement conjugables. Ex. : russe : *pit'* et *vypit'* [2]; français : *aimer, avoir aimé.*

1. Le mode indicatif, qui fait la distinction des époques, est temporel; les modes subjonctif, participe et infinitif, qui ne font pas cette distinction, sont intemporels. (Voir pp. 129-131.)

2. Le changement de préverbe qui multiplie en russe l'aspect dit perfectif n'est pas originairement un phénomène grammatical, mais un phénomène sémantique d'ordre expressif. Il tend à modifier expressivement l'image d'action : *popit'* ainsi qu'il a été dit plus haut, évoque, dans le détail expressif de l'exécution, un autre geste que *vypit'*.

ASPECT ET THÈME. — Une confusion fréquente est celle de l'aspect avec une forme de même principe, mais beaucoup moins générale, désignée ici sous le nom de *thème*.

Entre l'aspect et le thème, la différence tient en ce que le premier marque une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et le second une opposition ne transcendant qu'elle-même.

Lorsque le français, par exemple, après avoir opposé l'époque passée à l'époque future, c'est-à-dire, plus généralement, le plan Ω au plan A, reverse cette opposition dans chacune de ces deux époques sous la forme de constructions à support ω : *j'aimais, j'avais* aimé; *j'aimerais, j'aurais* aimé et de constructions à support α : *j'aimai, j'eus* aimé, *j'aimerai, j'aurai* aimé, il marque par là une distinction non pas d'aspect mais de thème [1].

1. Au cas où l'on ne voudrait voir dans l'*aspect* et le *thème* qu'un même phénomène embrassant le système en entier dans le premier cas et partie par partie dans le second, on serait amené à distinguer deux sortes d'aspects : les uns généraux (aspects proprement dits) et les autres partiels (thèmes). Il paraît plus simple de les désigner par des noms différents.

CHAPITRE VI

DOMINANCE ET RÉSISTANCE DANS LA SYSTÉMATIQUE VERBO-TEMPORELLE

Inégale réductibilité des différents schèmes à l'unité linéaire

La linguistique, jusqu'ici, s'est donné le temps avec une libéralité excessive. Le présent ouvrage innove, en la matière, par sa parcimonie. Du temps, il ne se donne que le *présent;* et c'est avec les éléments constitutifs du présent, sans plus, qu'il reconstitue la genèse du temps à trois époques. Au commencement le présent était *seul,* et le passé et le futur, constructions de l'esprit, n'ont pu être tirés que de lui.

La construction du temps psycho-linguistique[1] avec les seuls matériaux fournis par le présent — les deux chronotypes réel et virtuel qui le recomposent — a été une œuvre lente et difficultueuse, qui s'est étendue sur des millénaires, qui, certainement, n'est pas achevée, et dont le chapitre précédent a marqué quelques étapes caractéristiques.

Si l'architecture du temps, au fond de la pensée humaine,

1. Il n'a été traité dans cette étude que du temps construit spécialement pour porter le langage. On n'y aborde pas la question générale du temps et tout ce qui est exposé doit être envisagé uniquement du point de vue linguistique. Il se peut que l'ouvrage apporte à la philosophie quelques données utiles, mais il n'a pas été écrit du point de vue philosophique et ne doit pas être jugé de ce point de vue. La conviction profonde de l'auteur est que la partie immatérielle de la langue, la partie psychique, si on prend la peine de la bien fixer, position par position, peut devenir l'objet d'une grammaire comparative parallèle à la grammaire comparative phonétique, et il n'a eu d'autre ambition que de préparer, dans la mesure de ses forces, cette extension, qu'il croit prochaine, de la science linguistique.

a présenté de si grandes difficultés, c'est que l'esprit, dans cette entreprise, s'est heurté dès le début à une antinomie, à savoir : 1° que l'extension uni-linéaire du présent est impuissante à donner le système temporel à époques dont la pensée a besoin (voir p. 78); 2° que la représentation multilinéaire du temps, qui tourne la difficulté, est contraire à son image naturelle, qui est uni-linéaire.

La réduction de cette antinomie a été cherchée dans la reversion de l'altitude du schème temporel en perspective virtuelle (voir pp. 88-90 exemple du latin devenant le français).

Mais ce transfert de la hauteur à la profondeur a rencontré dans les divers systèmes antérieurement constitués des résistances plus ou moins fortes, dont la dominance, représentée par le besoin de revenir à l'image naturelle uni-linéaire du temps, n'a pas toujours triomphé.

Des cinq langues (latin, grec, allemand, russe, français) étudiées dans cet ouvrage, le français est la seule qui soit parvenue à l'unité linéaire intégrale du temps et il a dû ce résultat à un concours de circonstances qui ne s'est pas présenté dans les quatre autres.

Relativement aux possibilités de réduction à l'unité linéaire qu'ils offrent, les systèmes verbo-temporels peuvent être classés en quatre types :

1° Type linéaire intégral avec axe perpendiculaire d'aoriste. — C'est le type du russe actuel (voir fig. 32). Sa réduction à une simple ligne, limitée au passé et au présent, est théoriquement concevable.

Le départ en devrait être la suppression de la valeur grammaticale du préverbe, qui ne garderait que sa valeur lexicale. Du même coup, les deux formes du plan A, le futur *vypĭju* et l'aoriste *vypilŭ* tomberaient, *vypit'* deviendrait un nouveau verbe non opposable grammaticalement à *pit'* et le système se trouverait réduit aux formes *pilŭ*, *pĭju* et *budu pit'*. On se rapprocherait ainsi beaucoup du schème allemand (cf. fig. 32 et 33).

Mais le préverbe ayant perdu sa valeur grammaticale, l'aspect, aboli par cela même, serait à recréer sous une

forme nouvelle, qui pourrait être aussi la forme allemande, la même, du reste, que la française : auxiliaire + participe.

La chute de l'aoriste (*vypilŭ*) ayant pour conséquence d'amplifier la perspective virtuelle (ce que le système perd en hauteur, il le gagne en profondeur), cette reconstitution

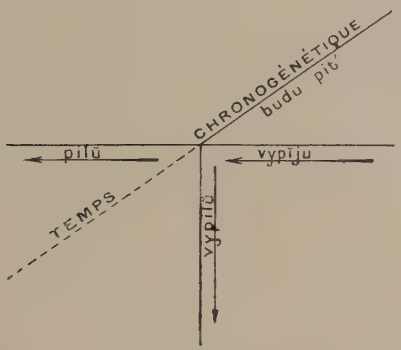

Fig. 32

Le système russe.

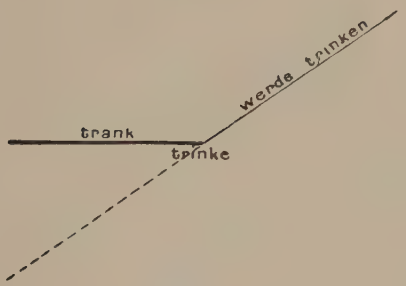

Fig. 33

Le système allemand.

de l'aspect sous une forme plus abstraite ne ferait pas de difficulté psychologiquement; et matériellement il serait aisé de découvrir les supports nécessaires.

Mais ce qu'on ne voit pas, c'est comment ce système pourrait ensuite devenir intégralement linéaire (une seule ligne embrassant le passé et le futur) comme celui du français.

La schématisation allemande actuelle du temps paraît être le terme absolu de cette révolution supposée du système russe.

2° Type parallélοïdal 1 (avec axe transversal d'aoriste). — C'est le type du grec ancien (voir fig. 34). Il possède, comme avantage, de pouvoir exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée et, comme défaut, de rendre à peu près impossible la réduction du système plan en système linéaire.

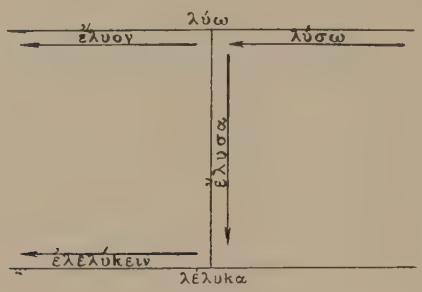

Fig. 34

En donnant un corps, au moyen de l'aoriste, à la relation verticale λύω-λέλυκα, le grec s'est interdit, du même coup, le transfert de cette relation à la perspective virtuelle et toutes les généralisations et simplifications qui en découlent.

Un système verbo-temporel ne peut se simplifier qu'en déléguant aux formes potentielles l'expression du plus grand nombre possible de relations réelles. C'est ainsi qu'en français l'expression de l'antériorité ayant été déléguée, une fois pour toutes, à l'aspect composé (voir pp. 20-24 et 69-70), elle n'incombe plus aux formes temporelles. Pour exprimer en français l'antériorité, en quelque condition que ce soit, il suffit de conjuguer, sans rien changer à la conjugaison proprement dite, l'aspect composé du verbe au lieu de l'aspect simple.

Par sa consolidation de l'axe λύω-λέλυκα en aoriste, le grec a renoncé à généraliser ses infinitifs, cette générali-

sation exigeant que la perspective virtuelle s'amplifie au détriment de l'altitude du système, et c'est pourquoi on compte en grec un si grand nombre d'infinitifs.

Cette particularisation des infinitifs est contraire à la nature propre de ce mode. Les conditions faites par le grec au mode infinitif sont des conditions anti-infinitives.

3° Type parallélοïdal 2 (sans axe d'aoriste). — C'est le type latin (voir fig. 35). Alors que le grec a donné un corps linguistique à l'axe vertical λύω-λέλυκα au moyen de l'aoriste, le latin a évité toute matérialisation de l'axe *amo-amavi*, de sorte que la relation de hauteur est restée purement mentale.

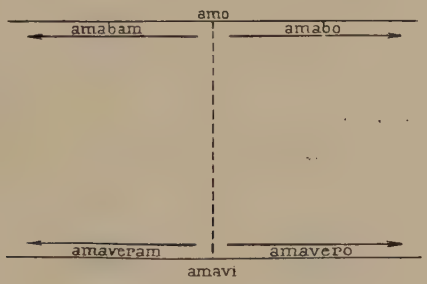

Fig. 35

Elle a pu ainsi être facilement réduite au bénéfice de la perspective virtuelle et cela, pour partie, dans le latin même. C'est en latin que le rapprochement des parallèles *amabam-amo-amabo* et *amaveram-amavi-amavero* a commencé. Le français doit sa profondeur virtuelle à cette réduction, qui est un fait latin que le français n'a eu qu'à achever.

Ce que le français doit, psychologiquement, à une influence non latine, c'est l'alternance α/ω. Le latin a pu fournir ici la matière, non pas l'esprit.

La schématisation latine repose en effet tout entière sur l'équilibre absolu des plans A et Ω. Le latin, par des moyens qui ont été indiqués (voir p. 79), confère au futur la même

réalité qu'au passé. Il n'a pas besoin, par conséquent, d'un aoriste, forme dont la raison d'être est précisément la perception d'une différence entre l'actualisation sur ω et l'actualisation sur a, c'est-à-dire au fond une différence de réalité entre le plan A futur et le plan Ω passé. Aucun besoin non plus de l'alternance a/ω, qui procède de la même perception. L'alternance a/ω doit donc être considérée, dans son principe, comme un apport étranger à la pensée latine. Ce qui, par contre, demeure latin en elle, c'est sa forme incorporelle d'alternance, due à la réductibilité de l'axe ama-amavi, reste purement mental en latin: sans cette réductibilité, proprement latine, de l'axe ama-amavi, les deux parallèles du système ne se fussent pas rejointes et, la même influence étrangère s'exerçant, on eût eu, au lieu d'une alternance, un aoriste transversal, qui eût consolidé le rapport ama-amavi et empêché son transfert à la perspective virtuelle. En un mot, on se fût trouvé dans la situation du grec.

L'introduction de l'alternance a/ω en doublant les passés rompait l'équilibre latin du futur et du passé, si le français, tout imprégné de la symétrie latine, n'eût répliqué par le doublement des futurs. C'est cette nécessité de doubler les futurs pour rétablir l'équilibre du futur et du passé, compromis par l'alternance a/ω jouant dans le passé seulement, qui a amené le français à actualiser l'hypothèse, demeurée jusque-là[1] un élément modal non-actualisable. La notion de conditionnel (à la vérité de futur hypothétique) a été ainsi abstraite du subjonctif latin sous la forme de deux temps futurs[2] destinés à faire contrepoids aux deux temps passés issus de l'alternance a/ω[3].

1. En latin, il n'y a que deux futurs : amabo et amavero, et pas de conditionnel : le conditionnel reste en indivision avec le subjonctif.

2. Symétrique à deux temps du passé, les conditionnels sont de l'espèce temps et non de l'espèce mode (Cf. pp. 54-59).

3. C'était le besoin de rétablir dans le français la symétrie latine compromise, sans doute *l'hypothèse* ne serait-elle jamais devenue actualisable. C'est la nécessité de découvrir deux nouveaux futurs qui a fait actualiser les deux premiers à un degré plus hypothétique. Une recherche de symétrie serait, dont l'origine d'un fait psychique important. On a fait une grande place dans l'étude du langage à l'action analogique. Il conviendrait de faire une place plus grande encore à l'action symétrique.

Action et réaction s'étant compensées, le français a conservé, en définitive, la symétrie latine tout en s'incorporant une forme, l'alternance α/ω, en contradiction dans son principe (elle suppose A moins réel que Ω) avec cette symétrie.

4° Type uni-linéaire partiel (limité au passé et au présent). — Le meilleur exemple qu'on en puisse donner, c'est le système allemand (voir fig. 36). Il est uni-linéaire comme le système français, mais il se limite, chronothétiquement, au passé et au présent : le futur est d'ordre chronogénétique. Cette absence de futur chronothétique entraîne celle de l'alternance α/ω dans le passé (voir pp. 103-104).

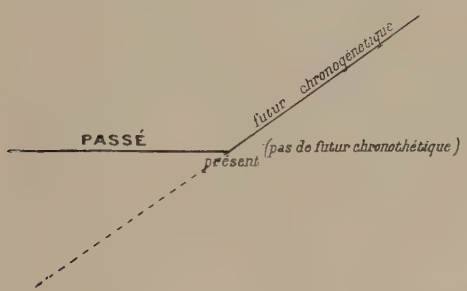

Fig. 36

L'allemand a obtenu ce système en appliquant la systématique des grandes langues modernes de civilisation à une base qui porte au maximum l'irréalité du futur par rapport au passé [1]. La base du français — la même qu'en latin — c'est que A égale Ω en réalité. La base de l'allemand, que l'irréalité de A égale la réalité de Ω.

1. On remarquera que dans la partie intemporelle du système, où la question de l'opposition de l'époque future à l'époque passée ne se pose pas d'une manière effective, l'analogie du système allemand avec le système français est plus frappante encore. Même division du mode subjonctif en deux séries de constructions, les unes prospectives : présent, parfait, futur, futur antérieur; les autres rétrospectives : imparfait, plus-que-parfait, conditionnel présent, conditionnel passé; même opposition de l'infinitif et des participes : *loben* (louer), *lobend* (louant), *gelobt* (loué); et même deux aspects simple et composé : *loben* (louer), *gelobt haben* (avoir loué). Cette identité des deux aspects dénonce une perspective virtuelle de profondeur sensiblement égale dans les deux langues.

Le schème temporel est édifié sur cette relation, qui recouvre, au fond, une opposition maxima du mémoriel et du non-mémoriel. Le mémoriel (passé et présent) est construit, chronothétique en soi; le non mémoriel est à construire et chronogénétique en soi. A l'équilibre latin du futur et du passé se substitue ainsi une sorte d'équilibre direct de la chronothèse et de la chronogénèse, et c'est là le vrai *fundamentum* de la systématique temporelle germanique.

La nécessité d'équilibrer, dans ce système, les moyens grammaticaux chronothétiques par des moyens grammaticaux chronogénétiques a suscité une active recherche de moyens d'expression intrinsèquement virtuels : de là, un important développement du rôle grammatical des verbes signifiant : *devenir, pouvoir, devoir, vouloir,* etc., etc. Ce sont ces verbes, employés grammaticalement comme des sortes d'auxiliaires, qui constituent le côté chronogénétique du système. Les flexions et l'auxiliaire d'aspect (*avoir* ou *être* comme en français) en constituent le côté chronothétique.

Cet équilibre direct de la chronothèse et de la chronogénèse est le trait linguistique qui introduit le plus avant à la connaissance de la psychologie des langues germaniques.

Le schème temporel qui en résulte est le moins réductible de ceux qui viennent d'être examinés. On ne découvre aucune voie qui pourrait mener du système uni-linéaire partiel de l'allemand [1] au système uni-linéaire intégral du français.

1. Ou de l'anglais.

CONCLUSION

On a pu mesurer aux résultats particuliers et généraux qu'elle a permis d'obtenir la valeur pratique de la méthode employée dans cette étude. Il reste à la justifier en doctrine par un examen critique de ses possibilités et des conditions de point de vue qu'elle implique. C'est ce que se propose cette conclusion.

La linguistique traditionnelle étudie son objet, la langue, dans sa manifestation extérieure, dans ses effets; mais elle se préoccupe peu de le connaître dans son organisation potentielle, tel qu'il existe en nous provisionnellement, à l'état de repos, lorsque nous ne sommes engagés dans aucune activité de langage. Elle se place ainsi, sans s'en rendre un compte exact, dans des conditions fort différentes de celles dans lesquelles opère le sujet parlant, qui possède la langue en lui et pour qui l'action de langage consiste en une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient.

Pour étudier la langue dans des conditions qui se rapprocheraient le plus possible des conditions réelles de son emploi, il faudrait partir, comme le sujet parlant, de la langue à l'état virtuel et accomplir avec lui l'actualisation (la réalisation) du virtuel dont elle se compose. C'est cette position qui a été adoptée dans le présent ouvrage. La langue virtuelle y est considérée comme le dépôt en nous non pas seulement des concepts qui servent à exprimer la partie matérielle de la pensée, mais de tout un mécanisme d'emploi de ces concepts. L'image de ce mécanisme est même la partie la plus profonde de la langue virtuelle, celle qui se dessine sous toutes les autres, en ce sens que le sujet parlant ne saurait entrer dans aucune action de langage sans avoir, au préalable, évoqué sommairement en lui les possibilités que le mécanisme de la langue lui offre et entre

lesquelles il lui faut choisir. Aussi nommerons-nous l'image d'ensemble de ce mécanisme le *schème sub-linguistique.*

C'est une construction des plus vastes, dont le schème verbo-temporel restitué dans cette étude ne constitue qu'une partie. Il y a un schème sous toute la langue, non pas seulement sous le verbe, mais sous le nom, sous la phrase, sous le vocabulaire et même sous le style. Sous le nom, le schème sub-linguistique se dénonce par les systèmes de la déclinaison, de la préposition, de l'article, du genre, du nombre, etc.; sous la phrase, par les conditions de sa structure logique; sous le vocabulaire par les préfixes, les suffixes, etc; sous le style par les moyens qui permettent d'opposer l'un à l'autre les différents degrés d'expressivité de la pensée. La schématisation sub-linguistique pourrait même être suivie en dehors de la langue proprement dite, dans la parole, la variation phonétique n'étant pas une variation absolument libre, mais une variation astreinte à s'organiser relativement au schème sub-linguistique dont il lui faut respecter l'unité systématique [1] (voir pp. 4-5).

Une restitution suffisamment étendue de ces schèmes, en nous révélant le mécanisme de la langue tel qu'il existe à l'état latent dans la pensée du sujet parlant, aurait pour conséquence de renouveler profondément la physionomie de la science du langage dans le sens d'une plus grande cohésion : sous la double histoire de la matérialité des formes et de leur emploi se dessinerait l'histoire de la construction du système qu'elles expriment et c'est dans les cadres de celle-ci que viendraient se ranger et, en quelque sorte, se tasser les faits de celle-là.

Un des avantages de cette connaissance de la schématisation sub-linguistique serait la possibilité de donner des formes des définitions plus compréhensives que celles de la grammaire traditionnelle. Le schème sub-linguistique est,

1. Ceci ne veut pas dire que la variation phonétique soit sans action sur le schème sub-linguistique, mais seulement que son action se limite, ainsi qu'il a été indiqué dans l'introduction, aux changements systématiques, évolutifs et révolutifs, que celui-ci peut tirer de ses propres conditions d'agencement.

en effet, le seul lieu de la langue où une forme puisse être perçue et définie dans sa compréhension intégrale : c'est là seulement qu'elle peut être saisie avant d'avoir été l'objet d'aucune application et, conséquemment, en puissance de toutes les applications qu'on en peut requérir. Considérée dans le discours réel, une forme ne représente jamais que l'un des emplois auxquels elle est apte, lequel emploi reste particulier en tout état de cause : s'il est général, parce que cette généralité le distingue des emplois plus particuliers; s'il est particulier, parce que cette particularité le distingue des emplois plus généraux.

Ceci explique qu'il y ait toujours quelque disconvenance entre les définitions que la grammaire traditionnelle donne d'une forme et les emplois réels de cette forme, dont un certain nombre, même dans le cas le plus favorable, échappent à la formule qui vise à les embrasser tous. L'erreur commise, et qui cause cette disconvenance, c'est que toutes ces définitions, sans prendre en considération qu'il n'existe aucune possibilité que la partie s'égale jamais au tout, tentent de ramener la forme, qui est somme virtuelle de toute sorte d'emplois, à l'un des emplois qu'elle enferme, considéré arbitrairement comme typique alors qu'il est seulement plus fréquent, plus habituel que les autres [1].

Ce défaut inhérent aux définitions de la grammaire traditionnelle, la linguistique savante s'en est rendu compte et elle s'abstient autant que possible de définir les formes en termes généraux, préférant ne les connaître que dans leurs applications particulières. Les formes lui apparaissent ainsi comme des agents d'expressivité dépourvus de sens défini et pratiquement applicables dans les conditions les plus diverses. De la sorte elle évite de se mettre en contradiction avec les faits, mais c'est le seul avantage qu'elle retire de cette attitude purement négative qui laisse entière la question de savoir ce qui amène mille emplois différents, souvent même contradictoires, à se condenser dans la lan-

1. On dira, par exemple, que le subjonctif est le mode du doute, parce qu'il se rencontre fréquemment après un verbe exprimant une idée dubitative. Une telle définition néglige tous les autres cas où il n'en est pas ainsi.

gue en une condition formelle unique. Or, c'est là le vrai problème, dont la solution tient en ce que le morphème subsume ses emplois non pas tant en vertu de leur analogie sensible qu'en vertu de convenances plus secrètes résultant de ce que, sous les dehors d'une différente signification, ils dissimulent une identique relativité à tout le reste de la langue. Il se conçoit, en effet, que si différentes que soient mille choses, rien ne s'oppose à ce qu'elles comportent un commun rapport à une mille et unième et, généralement, à l'ensemble des choses prises en dehors d'elles.

Ainsi chaque forme de langue doit être considérée comme l'expression de la commune relativité de ses emplois aux emplois des autres formes de la langue et l'ensemble des formes d'une langue comme un système de relativités réciproques, c'est-à-dire comme une construction à décrire analytiquement au moyen d'une notation appropriée dont la plus simple et la plus précise est sans doute la *figuration schématique* dont on s'est servi dans cet ouvrage pour représenter le systême des formes modales et temporelles du verbe et qui a permis de mettre en lumière le fait inattendu, auquel se ramène en définitive toute l'étude, que le temps sub-verbal est du temps à *n* dimensions construit comme de l'espace [1].

La restitution d'un schème sub-linguistique relève de la linguistique descriptive, mais une fois qu'elle a été accomplie, la linguistique historique et la linguistique descriptive possèdent une base d'étude commune. Le schème sub-linguistique n'est pas seulement, en effet, une entité synchronique en tant que figuration du système de la langue à un moment donné; il est, de plus, une entité diachronique en raison de ce qu'il est possible d'en suivre historiquement dans le plus minutieux détail les transformations.

Une telle étude exige évidemment beaucoup de tact dans l'hypothèse. Mais la crainte qu'on s'égare par le manque de cette qualité ne doit pas peser comme une interdiction

1. Ce qui semble indiquer une certaine prédominance du sens visuel sur les autres sens dans les représentations de la langue.

sur les investigations de ce genre, car s'il est immanquable qu'au début les restitutions opérées comportent une certaine part d'approximation, par la suite cette approximation se réduira rapidement du fait que les résultats obtenus de divers côtés se rectifieront les uns par les autres et se compléteront d'une façon de plus en plus précise.

On évitera d'autant mieux les malinterprétations possibles qu'on se sera fait une idée plus exacte des conditions de stabilité et d'instabilité du schème sub-linguistique. Il peut donc n'être pas inutile d'en dire ici quelques mots.

Un schème sub-linguistique est stable aussi longtemps que les conséquences qu'il porte en nombre théoriquement illimité dans le parler réel se condensent en permanence et sans exception dans le petit nombre des conditions dont il se compose dans la langue.

Ce parfait équilibre de la conséquence illimitée de l'emploi et de la condition simple de la forme est nécessaire à l'existence même de la langue; aussi dès que dans l'un quelconque de ses systèmes il est compromis, ce système pour le rétablir entre en révolution, change d'axe (voir pp. 2-3) et effectue un nouvel assemblage de ses parties. Ces révolutions systématiques, marquées par des changements rapides de la physionomie de la langue, ne se déclanchent pas d'elles-mêmes, mais seulement sous la pression d'événements appartenant à l'histoire externe du langage, par exemple, l'influence du parler d'un peuple vaincu et subjugué sur celui d'un peuple vainqueur. Dans la question du schème verbo-temporel, cette influence du substrat pourrait être suivie en prenant comme fil conducteur l'histoire du futur. Dans tout système verbo-temporel, et surtout à date ancienne, le futur est la partie la moins définie du schème, une partie qui équilibre imparfaitement la partie passée et tend, en conséquence, à se renforcer par tous les moyens possibles, dont l'un est l'emprunt au substrat, par une sorte de calque, d'une partie plus ou moins importante de ses constructions de futur; mais avec cet emprunt il arrive qu'on introduit dans le système un principe nouveau qui y développe ses propres conséquences et finit par le transformer complètement. C'est ainsi qu'ont dû se cons-

tituer les trois systèmes fondamentaux des langues indo-européennes : le système à futur afférent, le système à futur efférent, le système à futur chronogénétique, qu'on retrouve plus ou moins amalgamés dans tous les syncrétismes qui sont résultés de ce que l'un de ces systèmes est devenu, à un moment donné, en partie ou en totalité, le substrat d'un autre.

En l'absence d'une cause perturbatrice extérieure tout système de langue laissé à lui-même tend vers la stabilité et ne peut subir qu'une lente évolution, laquelle consiste soit à le perfectionner en développant à l'extrême les conséquences de son propre principe constructif, — c'est ce qui a eu lieu en grec où le principe de l'afférence du futur paraît avoir reçu tous les développements possibles, — soit, le schème du système n'étant pas changé, à rendre de plus en plus parfaite l'adéquation des emplois aux formes par une meilleure répartition de ceux-là entre celles-ci. La définition du système verbo-temporel dans le français moderne pourrait servir d'exemple. A ce propos, il convient de faire remarquer que deux langues de schème semblable peuvent diverger, sans que, du reste, la divergence devienne jamais très grande, par leur manière de répartir les emplois entre les différents postes du schème. Tel est le cas, par exemple, de l'espagnol et du français en ce qui concerne les formes modales et temporelles du verbe.

Il arrive aussi que la répartition des emplois entre les formes du système n'est pas la même dans les différentes couches sociales. D'une manière générale, la langue populaire tend à modifier la répartition des emplois entre les formes dans le sens d'une simplification du schème dont certains postes ne sont plus utilisés, ce qui, finalement, peut entraîner une révolution du système en raison de ce qu'il comporte, du fait de cet abandon, plus de conditions virtuelles que de conséquences réelles.

Une telle révolution est en train de s'accomplir en français sous nos yeux. Au système de la langue écrite qui a pour axe le présent analysé en ses deux parcelles constitutives α et ω et qui oppose ainsi tout l'ensemble du temps

à lui-même en lui attribuant une première fois le degré de réalité de la partie future du présent (*aimerai, aurai aimé; aimai, eus aimé*) et une seconde fois le degré de réalité de la partie passée du présent(*aimerais, aurais aimé; aimais, avais aimé*), la langue parlée a susbtitué un système moins abstraitement analytique et plus simple tiré du premier. Considérant que le présent dissocié en ses deux éléments constitutifs α et ω n'est plus qu'un présent zéro, la synthèse de ces éléments étant condition nécessaire du présent, elle fonde son système sur l'opposition du présent vrai (présent non dissocié), auquel elle adosse le futur (*aime, ai aimé; aimerai, aurai aimé*), au présent zéro qui, inexistant, lui permet d'adosser directement le futur au passé (*aimais, avais aimé; aimerais, aurais aimé*). On remarquera que ce système est en un certain sens [1] plus symétrique encore que le système de la langue écrite. Il se compose de deux groupes de quatre constructions sans plus, tandis que celui de la langue écrite enferme un groupe de deux constructions (*aime, ai aimé*) et deux groupes de quatre (1. *aimerais, aurais aimé; aimais, avais aimé.* 2. *aimerai, aurai aimé; aimai, eus aimé*).

Enfin une autre cause d'évolution du schème sub-linguistique, plus difficile à déceler que les précédentes, c'est qu'il se potentialise de plus en plus avec tout l'ensemble de la langue, dont le progrès dans ce sens est ininterrompu. Cette évolution profonde, liée à la marche générale de la civilisation, ne change pas, à proprement parler, la construction du schème, mais elle tend à accroître la profondeur du système. Dans le cas particulier du système verbal. il en résulte une lente évolution corrélative du rapport des modes aux temps.

A noter que la propre évolution psychologique du système et la révolution qui, à un moment donné, peut lui être imposée du dehors, ont tendance à se combiner, à se greffer l'une sur l'autre en vue d'une fin qui leur devient commune. Un changement d'axe provoqué par l'influence du substrat pourra ainsi achever rapidement une évolution en cours

1. En un certain sens seulement, car la symétrie des époques passée et future n'y est pas respectée au même degré.

depuis des siècles mais qui n'eût pu s'accomplir d'elle-même, son accomplissement comportant une transformation révolutive irréalisable dans des conditions parfaites d'uni-linguisme [1]. Il en a été ainsi, notamment, au moment où le latin est devenu le français (voir pp. 88-90).

On voit par tout ce qui précède l'intérêt que présente l'étude de l'organisation potentielle de la langue et combien il serait désirable qu'elle fût largement entreprise. Une restitution des parties principales du schème sub-linguistique, qui constitue la trame de cette organisation, permettrait, si on la prenait pour base d'étude, de donner à l'histoire de la langue sa vraie forme : celle d'une connaissance de tout ce qui a dû s'accomplir de particulier et de général dans la parole et dans la pensée, au moyen de mécanismes dont la complexité est toujours combinée à celle d'autres mécanismes[2], pour que se maintienne à tous les degrés de la civilisation et à travers toutes les vicissitudes historiques, l'équation — sans laquelle il ne saurait exister de langue — entre la multiplicité des conséquences du signe linguistique dans le parler réel et son unité idéelle dans la langue, — en un mot de la concevoir comme une description complète du phénomène linguistique saisi dans la continuité de son dynamisme, avec tous ses éléments agissant synergiquement et dont l'agencement entier exprime, pour chaque moment qu'on considère, le total de l'activité que le langage a dû, au cours des circonstances qu'il a traversées et relativement à elles, exercer sur lui-même en vue de sa propre conservation.

1. L'uni-linguisme n'est pas parfait dans le cas où la langue est parlée différemment par deux couches sociales : aussi peut-il en résulter, comme il a été expliqué plus haut, une révolution systématique.

2. On reconnaîtra ici l'influence des idées de M. A. Meillet.

APPENDICE

I

PLAN D'UNE TERMINOLOGIE GRAMMATICALE EN CONCORDANCE AVEC LA THÉORIE EXPOSÉE DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE

Un tel plan, à quelque langue qu'on le destine, relève d'un petit nombre d'idées directrices qui constituent autant de principes de grammaire générale, à savoir:

Que la conjugaison du verbe se distribue sur deux plans: le plan verbal, qui comprend toutes les formes personnelles; le plan nominal, qui comprend toutes les formes impersonnelles.

Qu'elle se présente sous deux modes: le *mode temporel*, qui comporte la distinction des époques: passé, présent, futur; le *mode intemporel*, qui confond ces trois époques en une vaste époque indivise.

Qu'à l'intérieur de chacun de ces modes la langue tend à répéter sous une forme de plus en plus abstraite l'opposition fondamentale du plan A au plan Ω.

Si, tenant compte de ce qui a été exposé dans le corps de l'ouvrage, on applique ces principes au verbe français, le paradigme de sa conjugaison se présente comme suit:

I. PLAN VERBAL

ASPECT TENSIF		*ASPECT EXTENSIF*
	MODE TEMPOREL	
	PRÉSENT	
j'aime		j'ai aimé
	PASSÉ	
	1° *Thème incident*	
j'aimai		j'eus aimé
	2° *Thème décadent*	
j'aimais		j'avais aimé
	FUTUR	
	1° *Thème incident* [1]	
j'aimerai		j'aurai aimé
	2° *Thème décadent* [2]	
j'aimerais		j'aurais aimé

1. Le futur catégorique est incident au présent.
2. Le futur hypothétique est décadent dans le présent (et, par suite, incident au passé).

MODE INTEMPOREL

1° *Thème prospectif*

que j'aime	que j'aie aimé

2° *Thème rétrospectif*

que j'aimasse	que j'eusse aimé

II. **PLAN NOMINAL**

MODE INTEMPOREL

1° *Thème tensif*

aimer	avoir aimé

2° *Thème tensif-détensif*

aimant	ayant aimé

3° *Thème détensif*[1]

aimé	eu aimé

Avec autant de justesse, le mode temporel eût pu être nommé *mode actuel* (ou réel) et le mode intemporel, *mode virtuel*. On eût ainsi envisagé les choses du point de vue de la chronogénèse, mais comme celle-ci est un phénomène beaucoup plus intérieure à la pensée et, partant, beaucoup plus « cachée » que la chronothèse, laquelle en marque le résultat apparent et, en quelque sorte, superficiel, on eût, du même coup, accru considérablement les difficultés d'explication. L'avantage d'une terminologie fondée exclusivement sur la chronothèse, c'est de se prêter aisément à une vérification expérimentale. Que le mode dit « indicatif » est temporel et le mode dit « subjonctif », intemporel, sont des faits frappants qui peuvent être démontrés au moyen d'exemples [2], sans faire appel à des considérations de théorie.

Exclusivement psychologique, le paradigme ci-dessus ne fait état que des modes de pensée; c'est pourquoi l'impératif, simple mode de parole empruntant ses formes suivant la nature du verbe au mode temporel ou au mode intemporel (voir pp. 47-48), n'y figure pas.

Appliqués à d'autres langues que le français, les mêmes principes conduiraient pareillement à une terminologie meilleure que celle en usage. Mais il y aurait lieu de tenir compte, dans chaque langue, de la structure particulière du système verbo-temporel, et de rechercher des termes qui puissent en donner une idée claire.

1. Le moment où le thème détensif se résout en thème détensé est celui où le participe passé cesse d'être verbe et devient adjectif.

2. *Je regrette qu'il* SOIT VENU (fait passé), et, de même : *j'attendrai qu'il* SOIT VENU (fait futur).

En latin, les choses seraient relativement simples. Il suffirait de remplacer dans le tableau précédent la distinction des deux aspects *aimer* et *avoir aimé* par celle de deux systèmes parallèles, l'un imparfait relatif à *amo* et représenté par l'infinitif *amare*, l'autre parfait relatif à *amavi* et représenté par l'infinitif *amavisse*. Cette dualité de systèmes est l'amorce de la distinction française des aspects, mais, encore qu'elle s'en rapproche beaucoup, elle en diffère en ce qu'aux deux infinitifs latins *amare* et *amavisse* se lie le sentiment de la division de la conjugaison en deux séries de formes, tandis qu'en français on a le sentiment d'une seule et même série de formes s'appliquant dans la conjugaison aux deux infinitifs. Par ailleurs on supprimerait, en tant qu'innovation du français, la distinction des thèmes incident et décadent, et l'on considérerait comme n'ayant pas son équivalent exact en latin celle des thèmes tensif, tensif-détensif et détensif.

Ne resteraient ainsi en dehors du paradigme que les constructions déclinables ou déclinées: *amans, amaturus, amandus, amatum*, lesquelles ne représentent pas, comme *amare* et *amavisse*, la simple projection du mécanisme formel du verbe sur le plan du nom, mais, de plus, et pour autant que le permettent les conditions offertes par l'état de langue, la synthèse du mécanisme formel du verbe et du mécanisme formel du nom: ce qui les situe en marge du système verbo-temporel, dans une position d'autant plus extérieure que la part revenant dans cette synthèse au mécanisme formel du nom est plus importante[1].

En grec, les difficultés seraient plus grandes et il y aurait lieu en particulier d'adapter la terminologie aux conséquences de l'inégale réalité des plans Ω et A, qui est le trait caractéristique du grec.

Une de ces conséquences est que les constructions appartenant exclusivement au plan Ω, c'est-à-dire l'imparfait et le plus-que-parfait, n'existent que dans le mode temporel, tandis que les constructions telles que le présent, l'aoriste, le parfait et le futur, appartenant plus ou moins au plan A, existent dans les deux modes.

La distinction des thèmes incident et décadent serait maintenue, la conception du thème incident étant représentée par l'aoriste; mais une difficulté surgirait, du fait que l'aoriste se prolonge dans le mode intemporel, où il perd son caractère de thème incident.

Quant aux modes subjonctif et optatif, ils devraient être considérés respectivement comme thème prospectif et thème rétrospectif du mode intemporel.

Enfin, comme en latin on aurait à tenir compte de constructions déclinables maintenues en dehors du système verbo-tem-

1. Voir la note de la page 85.

porel à proportion de ce qu'elles doivent psychologiquement à la systématique du nom. A noter que cette proportion est beaucoup moindre en grec qu'en latin. En grec, les constructions de participe sont, en effet, rigoureusement symétriques aux constructions d'infinitif, tandis qu'en latin les constructions de participe présent ou futur, de gérondif, de supin ne présentent pas ce caractère.

Dans les langues germaniques, l'attention devrait se porter sur les constructions de futur, pour lesquelles il conviendrait de rechercher des dénominations en conformité avec leur caractère spécial de formes ressortissant à la chronogénèse.

Par ailleurs, les choses seraient plutôt simplifiées. En particulier, l'absence de thème incident dans le passé dispenserait d'introduire la notion de thème dans le mode temporel.

Dans la langue russe, c'est du côté de l'aspect que viendraient les difficultés. Il s'agirait de découvrir un terme qui indiquât la capacité du préverbe de marquer et le passé incident et le futur afférent.

Aucune de ces difficultés de terminologie n'est insoluble; mais plusieurs sont assez grandes pour tenir l'esprit longtemps en échec. Aussi, en l'état de choses actuel, rien ne paraît pouvoir suppléer la représentation graphique des systèmes. La terminologie la mieux conçue ne saurait, par exemple, donner une idée du système latin aussi exacte que le schéma de la page 79.

II

DU POINT DE VUE ADOPTÉ DANS CET OUVRAGE

Au moment de clore ce livre, il peut ne pas être inutile d'appeler l'attention du lecteur sur l'attitude qu'on y a prise à l'égard des formes du langage, d'autant que cette attitude diffère essentiellement de celle à laquelle les linguistes sont généralement accoutumés.

La linguistique traditionnelle considère les formes de langage au seul point de vue des « effets de sens » résultant de leur présence, pour mieux dire de leur actualisation, dans la parole. Ainsi, dans une forme d'imparfait, ce qui la frappe, et ce à quoi elle s'attache exclusivement, ce sont les effets significatifs (non accomplissement, fréquence, simultanéité, etc.), qui peuvent résulter de l'introduction de ladite forme dans le discours.

Le présent ouvrage envisage les choses sous un autre angle. Il considère que la vraie réalité d'une forme, ce ne sont pas les effets de sens multiples et fugaces qui résultent de son emploi, mais l'opération de pensée, toujours la même, qui préside à sa

définition dans l'esprit. De la sorte au lieu, par exemple, de caractériser l'imparfait, ainsi qu'il est d'usage, par les effets significatifs que sa présence dans le discours est susceptible de produire, on y voit le signe d'une opération de pensée invariante, à savoir le transport de la conception de présent dans le passé sur le chronotype ω, c'est-à-dire sur la partie passée du présent. Semblablement en ce qui concerne le parfait, le présent ouvrage, au lieu de le regarder traditionnellement comme la marque de l'accompli ou du momentané, y voit le signe du transport du présent dans le passé sur le chronotype α, c'est-à-dire sur la partie future du présent.

Et il démontre qu'il suffit de l'une ou de l'autre de ces deux opérations élémentaires et inéluctables — la réalité des opérations de pensée décrites ressort de leur nécessité, de ce qu'elles ne peuvent pas ne pas être — pour engendrer tous les effets de sens sans exception dont ces deux temps se montrent pratiquement capables.

En un mot, par une étude des formes sur un plan plus profond que celui auquel on s'arrête généralement, ce livre remonte de la multiplicité des conséquences du signe linguistique dans le parler réel à son unité de condition dans la langue virtuelle.

Les opérations de pensée qui déterminent cette unité de condition sont des opérations secrètes, en ce sens que ni le sujet parlant ni le linguiste dont le procédé d'investigation se limite à l'observation directe du phénomène sensible ne sauraient en prendre conscience. Cela tient à ce qu'elles ressortissent à une région profonde de l'esprit où la méthode d'observation directe n'accède pas et où l'on ne peut s'introduire qu'avec le secours de moyens analytiques plus puissants.

L'observation directe du phénomène sensible ne peut livrer au linguiste que les « effets de sens » de la forme; cela en raison de ce qu'elle ne s'avère possible qu'à partir du moment où la forme a pris corps dans la pensée, pour tout dire après son expression mentale. Quant à la préparation de la forme aux arrière-plans de l'esprit, aux opérations de pensée qui la créent, elles échappent nécessairement au sujet parlant et au linguiste procédant selon la tradition, du fait même que ces opérations, lorsqu'ils tentent d'en prendre conscience, sont déjà révolues, périmées, disparues sans qu'il ait pu en rester aucun souvenir, le domaine de l'esprit où elles s'accomplissent étant celui, non pas de la pensée *pensée*, où les choses se présentent conçues et déjà formées, mais celui, plus profond, et en quelque sorte préexistant, de la pensée *pensante*, où les choses, encore en genèse, n'ont pas assez de corps pour que la mémoire puisse les imprimer en elle.

Au fond, toute la nouveauté de ce livre vient de ce qu'on a fait nettement le départ entre ces deux domaines, séparés l'un

de l'autre par le langage même qui, pour ainsi dire, fait muraille entre eux. Dès l'instant, en effet, que le langage est exprimé, ce qu'on a devant soi est de la pensée pensée. La pensée pensante, qui a créé cette pensée pensée, est close, morte. Et le linguiste qui se fie aux seules ressources de l'observation directe arrive inéluctablement trop tard pour s'en saisir.

Des moyens analytiques appropriés ont permis d'éviter cet écueil et l'on a pu ainsi étudier les formes dans leur phase génétique, antérieure à leur actualisation dans la parole, alors qu'il est de tradition de ne les considérer que dans leur phase de réalité, postérieure à cette actualisation.

WITHDRAWN
FROM STOCK
QMUL LIBRARY

KU-573-857